

SCEAUX

MAGAZINE

Mensuel municipal - novembre 2002 - N°320

Fleurir la Ville

Reportages p. 7

Contest sur rampe :
Roulez jeunesse !

Actualités p. 14

Demain, l'Hôtel de Ville
Rencontre avec l'architecte

Culture p. 32

Platonov aux Gémeaux

CINEMA TRIANON

Semaine du 6 au 12 novembre

Etre et Avoir

de Nicolas Philibert - 1h44

mercredi 6 à 19h, vendredi 8 à 21h, dimanche 10 à 16h, lundi 11 à 21h.

Callas, Forever

de Franco Zeffirelli - 1h55

mercredi 6 à 21h, vendredi 8 à 14h45, samedi 9 à 21h, dimanche 10 à 18h, mardi 12 à 19h.

Enfin pris ?

de Pierre Corles - 1h37

vendredi 8 à 19h, samedi 9 à 19h, mardi 12 à 21h15 (à l'issue de la séance, soirée-débat en présence d'un invité surprise !)

Semaine 13 au 19 novembre

Photo obsession

de Mark Romanek - 1h38 - 10

samedi 16 à 21h, dimanche 17 à 16h, lundi 18 à 21h, mardi 19 à 21h.

Décalage horaire

de David La Touche - 1h30

mercredi 13 à 19h, vendredi 15 à 21h, samedi 16 à 16h30, mardi 19 à 19h.

Adolphe

de Benoît Jacquot - 1h42

mercredi 13 à 21h, vendredi 15 à 19h, samedi 16 à 19h, dimanche 17 à 18h.

Semaine 20 au 26 novembre

Minority Report

de Steven Spielberg - 2h25 - 10

mercredi 20 à 21h15, vendredi 22 à 14h45 et à 21h15, samedi 23 à 21h15, dimanche 24 à 18h15, mardi 26 à 21h15.

Bowling for Columbine

de Michael Moore - 2h - 10

mercredi 20 à 19h, vendredi 22 à 19h, samedi 23 à 19h, dimanche 24 à 16h, lundi 25 à 21h, mardi 26 à 19h.

Semaine 27 au 3 décembre

L'Homme sans passé

de Ali Kazemzadeh - 1h55 - 10

mercredi 27 à 21h, vendredi 29 à 19h, samedi 30 à 19h et à 21h, mardi 3 à 21h.

Minority Report

de Steven Spielberg - 2h25 - 10

vendredi 29 à 21h15, dimanche 1er à 18h, lundi 2 à 21h.

Signes

de M. Night Shyamalan - 1h45 - 10
mercredi 27 à 19h, dimanche 1^{er} à 16h, mardi 3 à 19h.

Semaine 4 au 10 décembre

Au plus près du paradis

de Todd Marshall - 1h40

vendredi 6 à 14h45 et à 19h, samedi 7 à 21h, dimanche 8 à 16h, mardi 10 à 21h15.

All or Nothing

de Mike Leigh - 2h09 - 10

mercredi 4 à 21h, vendredi 6 à 21h, dimanche 8 à 18h, mardi 10 à 19h.

Signes

de M. Night Shyamalan - 1h45 - 10
mercredi 4 à 19h, samedi 7 à 19h, lundi 9 à 21h.

Programme détaillé

Sur répondre : 01 46 61 20 52
Aux Gémeaux : 01 46 61 36 67

Novembre

Du 5 au 17. *Platonov* d'après Anton Tchekhov au Théâtre Les Gémeaux. Cf. p.32.

8. Commémoration du 11 novembre dans les écoles. Cf. p.17.

9. Dépôt d'une gerbe au monument de la place du général de Gaulle à 11h. Cf. p.17.

9. Conférence *La peinture chinoise* à 15h à l'Ancienne mairie.

9 et 10. Matches d'improvisation à 20h30 à l'Agoreine de Bourg-la-Reine. Cf. p.34.

11. Cérémonie du 11 novembre. Cf. p.17

12. Rencontre avec Daniel Kahane, architecte à l'Ancienne mairie à 20h30. Cf. p.14.

12. Conférence-projection *Tiziano Vecellio, dit le Titien* à 14h15 à l'Ancienne mairie. Cf. p.36.

14. Réunion plénière du conseil d'enfants à 16h45 à l'Ancienne mairie. Cf. p.28.

14. Heure musicale à 19h30 à l'Ancienne mairie. Cf. p.33.

15. *De l'Iran à la mer*, conférence à 14h30 à l'Ancienne mairie. Cf.37.

15. *Elif* à 21h30 au jazz club Sceaux What. Cf. p.32.

16. Conférence musicale *Beethoven-Malher* à 15h à l'Ancienne mairie. Cf. p.37.

Du 16 au 24. Semaine de la solidarité internationale. Cf. p.36.

17. Journée nationale du Secours catholique. Cf. p.39.

17. Concert : *Les troubadours du désordre* à 17h30 à la MJC. Cf. p.34.

Ciné-enfant

Novembre

à partir de 18 mois

Ciné Bout'Chou

4 courts métrages - 30'

mercredi 20 à 14h30 et 15h30 (goûter)

samedi 23 à 14h30

à partir de 4 ans

Mon voisin Totoro

de Hayao Miyazaki - 1h26 - 10

mercredi 13 à 14h30 (ciné-goûter),

samedi 16 à 14h30

à partir de 5 ans

Spirit, l'étalon des plaines

de Kelly Asbury - 1h24 - 10

dessin animé

mercredi 27 à 14h30,

samedi 30 à 14h30 et à 16h30

Décembre

à partir de 5/6 ans

Charlot et ses jobs

4 courts métrages de Charlie Chaplin - 1h10

mercredi 4 à 14h30 (ciné-goûter)

samedi 7 à 14h30

à partir de 12 ans

Corto Maltese

de Pascal Morelli - 1h32

mercredi 6 à 14h30, samedi 9 à 14h30

18. Conférence *Histoire de la Réforme : le protestantisme en France* à 14h30, 95 rue Houdan. Cf. p.36.

18. Conférence *L'histoire secrète des ballets russes* à 15h à l'Ancienne mairie. Cf. p.37.

19. Audition libre à 19h30 à l'auditorium ENM. Cf. p.33.

21 et 22. Forum Giga la vie au gymnase des Clos-Saint-Marcel. Cf. p.16.

21. Conférence *Histoire culturelle du rire des femmes* à 15h à la faculté Jean Monnet. Cf. p.17.

21. Heure musicale à 19h à l'Ancienne mairie. Cf. p.33.

23. Bourse aux jouets de 14h à 17h au CSCB. Cf. p.35.

23. Concert des ateliers de jazz de l'ENM et de l'EDIM à 20h30 à l'auditorium de l'ENM. Cf. p.33.

23. Concert : Claire-Marie Le Guay, Laurent Verney, Pascal Moraguès, à 20h45 au théâtre Les Gémeaux. Cf. p.32.

25. Conférence *Marie-Antoinette, une reine de tragédie* à 14h15 à l'Ancienne mairie. Cf. p.36.

26. Heure musicale à 19h30 à l'auditorium de l'ENM. Cf. p.33.

27. Conférence-débat *Être parent, c'est être père ou être mère* à 20h30 au 95 rue Houdan. Cf. p.36.

28. Heure musicale à 19h à l'Ancienne mairie. Cf. p.33.

29. Inauguration de l'école des Blagis et portes ouvertes. Cf. p.21.

29. *Louis XIV et les arts* conférence à 14h30 à l'Ancienne mairie. Cf. p.37.

OFFICE DE TOURISME SYNDICAT D'INITIATIVE

Jardin de la Ménagerie

70 rue Houdan à Sceaux

Tél. 01 46 61 19 03

Fax. 01 46 61 50 48

E-mail : otsceaux@wanadoo.fr

Site internet : www.tourisme-sceaux.fr.st

Horaires d'hiver (jusqu'en mars) :

mardi, jeudi et vendredi de 15h à 17h30

mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h45

et de 15h à 17h30



- Informations sur la vie municipale, locale ou associative
- Patrimoine - visites guidées
- Tourisme - Brochures, dépliants
- Être à votre écoute par un accueil personnalisé

29. *Volutes* à 20h45 au jazz club Sceaux What. Cf. p.32.

30. Portes ouvertes à la MJC de 10h à 18h. Cf. p.34.

30. Gala 30 ans AVF Sceaux. Dîner-spectacle à 19h30 halle des Blagis, place des Ailantes. Inscription obligatoire.

Basket : pour connaître les dates des matches, reportez-vous à la **page 31.**

Décembre

2. Conférence *Les clés d'un bon sommeil* à 14h30 au 95 rue Houdan. Cf. p.36.

3. Audition libre à 19h30 à l'auditorium de l'ENM. Cf. p.33.

5. Conférence *Osera-t-on un impôt européen ?* à 15h à la faculté Jean Monnet. Cf. p.17.

7. Téléthon 2002. Cf. p.16.

7. Fête de Noël à 15h30 au CSCB. Cf. p.35.

Expositions

À la bibliothèque municipale

Du 5 au 28 novembre

Le chocolat. Cf. p.31.

À l'Ancienne mairie

Jusqu'au 24 novembre

Demain, l'Hôtel de Ville, exposition du projet. Cf. p.12.

30 novembre

Exposition-vente d'objets d'art, d'artisanat roumain. Cf. p.19.

Du 6 au 15 décembre

Foire aux santons et crèches de Provence. Cf. p.18.

A l'animathèque MJC

Du 5 au 15 novembre

Patchwork : exposition d'atelier. Cf. p.34.

Du 19 au 29 novembre

Salon d'automne des Artistes scéens. Cf. p.36.

Du 3 au 20 décembre

Équilibre précaire, Jeu sacré par Kang-Ok Jeon. Cf. p.34.

À l'PAVH - comité Sceaux Sud 92

2 rue des Écoles

Du 19 au 28 novembre

Démonstrations de matériels adaptés pour aveugles et malvoyants. Cf. p.38.

À Bourg-la Reine, les Colonnes

51 boulevard Joffre

Du 23 au 24 novembre

Cartophilix 92 - 10^e salon régional philatélie et cartophilie.



Démocratie et responsabilité

Les six communes de la future communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre¹ ont désormais toutes délibéré dans les délais légaux pour approuver le périmètre fixé par le préfet, les statuts du nouvel établissement et désigner leurs représentants. Il reste au préfet à prendre l'arrêté final de création pour que la communauté existe juridiquement et puisse réunir son conseil afin de mettre en place ses instances. Ce devrait être chose faite au début du mois de décembre. La ville de Sceaux dispose de 6 sièges, au sein du conseil communautaire de 48 sièges. Ceci correspond exactement à la proportion de la population de Sceaux par rapport à la population totale de la communauté, ainsi que l'ont proposé les maires à leur conseil municipal.

La loi prévoit que chaque conseil municipal désigne librement ses représentants au sein du conseil communautaire. Autrement dit, la loi ne fait aucune obligation de désigner des membres des groupes minoritaires. C'est donc de fait la majorité de chaque assemblée communale qui fixe les règles qu'elle souhaite appliquer pour la désignation de ses propres délégués.

À Sceaux, sur ma proposition, la majorité municipale a, dès le départ des discussions, affirmé sa volonté de voir sa représentation équilibrée et faire une place aux groupes minoritaires qui corresponde à leur représentation au sein de notre conseil municipal. Cette volonté de démocratie, d'ouverture et de transparence a fait l'objet d'un vote de principe dès le mois de mai dernier. Il faut le dire clairement : cette volonté a été mal accueillie par certains de mes collègues maires concernés. Nous avons tenu bon. Mais aucune des communes voisines – même si certaines ont fait un pas – n'est allée aussi loin que notre majorité et n'a ainsi procédé à cette répartition proportionnelle.

Le 17 octobre dernier, le conseil municipal de Sceaux a donc désigné à l'unanimité quatre représentants appartenant au groupe majoritaire et un représentant pour chacun des deux groupes minoritaires. Mieux encore, ces deux représentants ont été désignés par leur groupe lui-même, alors que nous avons tous les moyens juridiques d'imposer ce choix.

Ainsi, après les désignations intervenues dans chaque conseil municipal, le conseil communautaire est-il composé de 42 membres appartenant aux majorités municipales – dont 4 pour Sceaux – et de 6 membres appartenant aux groupes minoritaires – dont 2 pour Sceaux.

La majorité municipale est fière d'avoir fait, une fois encore, la preuve tangible de son attachement à une démocratie exemplaire et apaisée. Mais elle attend bien évidemment de tous les représentants de la Ville au conseil communautaire qu'ils fassent preuve, en retour, d'une grande responsabilité. Il s'agit à la fois de contribuer à imaginer, mettre en œuvre et développer un projet commun de développement intercommunal, mais aussi de promouvoir notre ville au sein de cet ensemble et de veiller aux intérêts bien compris des Scéens, en toute loyauté avec nos partenaires. Et nous ne serons pas de trop de 6 pour y parvenir. Autrement dit, il ne s'agit plus de se donner en spectacle avec frénésie et démagogie pour détruire tout projet d'avenir et surtout pas construire, comme le font de temps à autre certains élus minoritaires – pas tous, heureusement ! Il s'agit de représenter la Ville, et c'est vraiment sérieux.

Notre majorité espère qu'elle n'aura pas à regretter, dans l'intérêt supérieur de notre commune et de ses habitants, d'avoir fait le choix de la démocratie et de la responsabilité.

Avec vous,

Philippe Laurent

Philippe LAURENT

Maire de Sceaux

Conseiller général des Hauts-de-Seine

¹Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson, Sceaux et Wissous. Voir p.15 *Sceaux Magazine* d'octobre 2002.

État civil

Naissances,

enregistrées en septembre 2002

Florestan Vigouroux; Marwa Kouri; Safa Kouri; Amandine Blard; Pauline Mao; Valentine Bandet; Lisa Bourdon; Ameline Gaury; Corentin Prat; Éric Barthemy; Alexandre Nicot; Margot Gil; Emma Geret; Éliott Gourion; Romain Pascal; Lucas Jouy; Emma Jeong; Hugo Caccavelli.

Mariages,

enregistrées en septembre 2002

Pascal Roger et Sophie Keghian; Frédéric Andriantseheno Rakoto et Marie-Aude Le Grand; Jean-Louis Lourenço et Véronique Girard; Christian Rivet-Bonjean et Marie-Agnès Duron; François Lemaitre et Isabel Berthon; Hugues Buffèteau et Sophie Bonnet; Daniel Tibi et Frédérique Michaud; Frédéric Verhoeven et Joanna Kwiatkowska; Thierry Osio et Thi Duong; Michel De Nicolo et Catherine Kreuzsch.

Décès,

enregistrés en septembre 2002

Joëlle Bazin-Bonfils; Jacques Épaulard; Gilbert Frelat; Marie-Élise Le Bas épouse Toutée; Marie Duval veuve Molitor; Marcelle Martin veuve Barbet; Germaine Belléguic épouse Aflalo; Marie Burdin de Saint-Martin épouse Estavialle; Louise Esvan veuve Goujard; Emmanuel Manant; Paul Vassail; Éliane Soumy veuve Aix; Simonne Bosquet veuve Devoucoux; Annie Kerherve épouse Champel; Édouard Bousquet; Yves Godia; Marc Lavaud.

Philippe Tastes, nouveau conseiller municipal



Marié et père de 2 enfants, Philippe Tastes entre au conseil municipal de Sceaux à la suite de la démission pour raisons professionnelles de Christian Durand. Actuellement conseiller commercial à Électricité de France, il s'intéresse aussi au son, à l'image et au web.

Philippe Tastes s'investit également dans la vie locale en qualité d'administrateur et membre du bureau de l'office de tourisme de Sceaux. Il est aussi adhérent à l'association Sceaux Les Blagis, quartier où il réside.

En souhaitant la bienvenue à Philippe Tastes, Philippe Laurent a rendu hommage au travail de **Christian Durand** pendant les 7 années où il a siégé au conseil municipal, en insistant sur l'ouverture aux préoccupations des commerçants et artisans de Sceaux qu'avaient permis les interventions et analyses de Christian Durand, qu'il exprime toujours avec franchise et un grand bon sens.

Bienvenue à Jackie Durdux, nouveau directeur général des services de la Ville



Âgé de 51 ans, marié et père de 3 enfants, Jackie Durdux est le nouveau directeur général des services de la ville de Sceaux depuis le 1^{er} novembre.

Après une maîtrise en sciences économiques, il a travaillé en qualité de directeur général des services dans les communes d'Aubergenville (78) et de Chaville (92).

Médailles d'honneur du Travail

Le samedi 5 octobre 2002, Philippe Laurent, maire de Sceaux, a remis à de nombreux Scéens les diplômes de la médaille d'honneur du Travail.



Médaille d'Or

Françoise Arriagada; Édouard Chanezon; Michel Fiot; Marie-Thérèse Gravenhorst; Claudine Hayot; Michel Hayot; Jean-Claude Lescurier; François Malherbe; Jean-Pierre Piquard; Serafin Rodrigues.

Médaille de Vermeil

Françoise Arriagada; Jean-Paul Cherbuet; Linda Crescent; Ghislaine Cristiani; Leslie Dayan-Capron; Geneviève Demazeux; Marcel Deschodt; Maryse Deschodt; Michel Fiot; Marie-Thérèse Gravenhorst; Michel Hayot; Bernard Hennequin; Christian Itie; Rabah Larbiouene; Joaquim Léonor; Yves Logeay; François Malherbe; Hap Pham Doan; Bernard Quoirez; Sérafin Rodrigues; Annie Solere.

Médaille d'Argent

Malika Barika; Jocelyne Boulan; Jean-Claude Bridelance; Julio Brochado; Philippe Butel; Ghislaine Cristiani; Yves Dherbecourt; Marie-Thérèse Gravenhorst; Michel Hayot; Georges Hebrail; Catherine Herve; Nathalie Legrand; Thierry Marianne; Isabelle Mayer; Pascal Mialon; Jean-Michel Proix; Bernard Quoirez; Catherine Quoirez; Josiane Riotton; Annie Solere; Philippe Tastes; Denis Tribout; Sophie Veillard; Monique Vergote; Gérard Vis; Michelle Wirtzler; Marie-Noëlle Zimmer

Service national Faites-vous recenser !

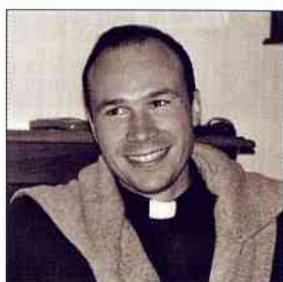
Selon la loi n° 97.1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national, les Français (filles et garçons) nés en **novembre 1986** devront se faire recenser en **novembre 2002** en se présentant à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

TRÈS IMPORTANT

D'après l'Art. 113-4 du code du service national, les garçons nés à partir du 01/01/1979 et les filles à partir du 01/01/1983 doivent détenir obligatoirement **l'attestation de recensement pour être autorisés à s'inscrire aux examens et concours**, soumis au contrôle de l'autorité publique.

Ils peuvent procéder à la régularisation de leur situation en se faisant recenser.

Le Père Georges Vandenbeusch, nouveau curé de Saint Jean-Baptiste



Meudonnais d'origine, ordonné prêtre en 1998 pour le diocèse de Nanterre, le père Georges Vandenbeusch a d'abord été prêtre à Rueil-Malmaison. Il y exerçait la fonction d'aumônier des collèges et lycées publics. Il a été nommé par le nouvel évêque de Nanterre, Mgr Dancourt, curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Sceaux

pour six ans à compter du 23 septembre 2002. Il participe parallèlement à la mission diocésaine pour le service des vocations : il accompagne ainsi les jeunes qui souhaitent devenir prêtres ou religieux. Il est assisté des pères Gérard Gerbault, Pierre Bourdon (aumônier des collèges et lycées), et Pierre Baverey (en retraite).

Séjours de vacances hiver 2002

Les services de la mairie procéderont courant décembre 2002 aux inscriptions des enfants âgés de 6 à 17 ans qui souhaitent participer aux séjours de vacances durant les congés d'hiver. **Pour les 6-14 ans**, inscriptions et renseignements auprès de l'action éducative : **tél. 01 41 13 33 92/91**.

Pour les 15-17 ans, inscriptions et renseignements auprès de la mission jeunesse : **tél. 01 41 13 33 58**.

Collecte alimentaire : donnez !

Depuis plusieurs années, la ville de Sceaux participe activement à la journée de collecte alimentaire de la région Paris/Ile-de-France. En effet, elle apporte son soutien logistique aux associations caritatives et de quartier qui organisent la collecte.

En 2002, la collecte se déroulera **les vendredi 29 et samedi 30 novembre 2002**. Elle aura lieu à la fois dans les écoles et dans les différents centres commerciaux (quartier des Blagis, de Robinson et centre-ville). Les denrées données sont remises au long de l'hiver aux plus démunis à Sceaux par l'intermédiaire des associations caritatives.

La semaine précédant la journée d'action, des affiches préciseront les points de collecte.

Papiers d'identité, pensez-y !

Pensez à faire établir ou renouveler vos papiers.

Il est recommandé de se présenter à la mairie le plus tôt possible pour connaître la liste des documents nécessaires.

Carte d'identité : actuellement, les délais pour obtenir une nouvelle carte d'identité sont d'environ 3 semaines à 1 mois.

Passeport : nouvelle procédure depuis le 15 octobre 2001 : le délai d'obtention d'un passeport est de 3 semaines environ.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 01 41 13 33 00.

Sommaire

Agenda	2
Éditorial	3
Les Scéens	4
Sommaire	5
Reportages	6
• Échos de la 6 ^e virade de l'espoir	
• Roulez jeunesse !	
• Le jumelage en actes	
Dossier	10
• Fleurir la Ville	
Actualités	12
• <i>Demain, l'Hôtel de Ville</i>	
• Giga ! Un forum pour les jeunes	
• Téléthon 2002 : Sceaux se mobilise le 7 décembre	
• Fête de l'armistice du 11 Novembre	
• 22 ^e Foire aux santons et crèches de Provence	
• Transport scolaire : une navette des Blagis à Lakanal	
• 29 novembre : portes ouvertes à l'école des Blagis	
Vie économique	22
• La Poste, un service de proximité dynamique	
Conseil municipal	24
• Les statuts de la communauté d'agglomération	
Action éducative	28
• Élections au conseil d'enfants	
Action sociale	29
• Enquête : la parole aux familles	
Environnement	30
• Nuisances aériennes : nous sommes vigilants !	
Sports	31
Culture	32
• <i>Platonov</i> aux Gêmeaux	
• <i>Le chocolat</i> , exposition à la bibliothèque municipale	
Associations	34
Tribunes	43
Bon à savoir	44
Permanences	45
Petites annonces	46
Services de garde	47

SCEAUX MAGAZINE N° 320 - Novembre 2002

Mensuel municipal - 43^e année

Directeur de la publication : Philippe Laurent

Rédacteur en chef : Claire Civel

Édition : Ville de Sceaux - Direction de la Communication

Rédaction : Apolline Delplanque

Couverture : Photographie de Sylvie Scala

Hôtel de Ville - 122, rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 01 41 13 33 00 - Fax : 01 41 13 33 99

Imprimerie : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - Dépôt légal : 3147/02

Régie publicitaire : Senel Communication - 34, avenue de Messine - 75008 Paris - Tél. 01 45 63 28 28

Échos de la 6^e virade de l'espoir

C'est sous le soleil du parc de Sceaux, le 29 septembre, que ce traditionnel rendez-vous de l'amitié et de la générosité a donné une bouffée d'espoir à tous ceux qui luttent contre la mucoviscidose, comme nous l'a confié une maman, les larmes aux yeux, après le lâcher de ballons.

Puisque cette virade de l'espoir vient de faire son œuvre dans le cœur de cette mère, merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette fête de la solidarité qui rompt l'isolement une fois par an :

Merci aux marcheurs

Les enfants des écoles d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, le Plessis-Robinson, et Sceaux ont apporté leurs contributions, accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents. Ils ont aussi montré combien la solidarité se vit en actes par des panneaux créatifs représentant des arbres de vie pour égayer les tentes du village. Sur un thème commun, chacun a apporté sa touche personnelle, pour redonner vie à un tronc d'arbre hivernal, par des feuilles réalisées en peinture à doigt, par collage de laine ou de papiers, en forme de pied, de cœur, accompagnées de messages et de photos personnalisées. Bravo et merci aux écoles et centres aérés qui ont déployé de tels trésors d'imagination.

Les élus des villes d'Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay aux Roses, l'Haÿ-les-Roses, le Plessis-Robinson et Sceaux, qui sont venus marcher en famille sur 3 km aux côtés des enfants atteints de mucoviscidose et de leur famille.

Les amicales d'entreprise, associations de marcheurs, AVF de Sceaux, d'Asnières et d'Antony, regroupées pour vivre une journée conviviale et solidaire.

Les parents, amis, voisins, venus marcher seuls ou en groupe, et tant d'autres inconnus embarqués à nos côtés ce jour-là.

Tous ont parcouru différents sentiers dans le parc de Sceaux - du plus petit de 0,5 km au plus grand de 7 km.

Merci aux bénévoles

Fidèles, ils étaient à nos côtés pour donner leur temps, leur compétence avec le sourire pour que cette journée soit une réussite ; dans la discrétion et l'efficacité, ils ont permis le bon déroulement de la manifestation. Dans les stands de jeux, d'animation où des talents se sont exprimés, ils ont pu distraire petits et grands.

Merci aux kinésithérapeutes, qui ont sensibilisé les enfants de 6 à 12 ans sur l'importance du souffle grâce au jeu *Souffler*, c'est gagner. Quel succès !

Le spectacle était complet avec les encouragements des parents et des amis le long du circuit.

Merci à ceux qui ont apporté leur soutien et leur souffle au cours d'une représentation :

Les musiciens de la Lyre du Plessis (à la porte de Hanovre), et ceux de l'Harmonie de Clamart (devant le château de Sceaux).

Les sapeurs-pompiers de Paris présentant des exercices de dressage de chiens pour la recherche de personnes sous des décombres.

Merci à celles qui ont participé à la réalisation de l'arbre de la vie en patchwork : le tirage au sort des bons de soutien a permis de remettre ce magnifique panneau mural, fruit du travail engagé pendant un an depuis la dernière virade, ainsi qu'une dizaine d'autres patchworks.

Merci aux sponsors qui ont couvert tous les frais d'organisation matérielle. C'est pourquoi, grâce à eux, tous les fonds recueillis le jour de la virade de l'espoir sont intégralement reversés à l'association «Vaincre la Mucoviscidose». Nous communiquerons le résultat financier de notre action lors de la remise des prix le 19 novembre 2002 prochain.

Merci à vous tous ! Vous avez contribué à nourrir notre espoir. Comme cette maman émue aux larmes, une fois encore, les enfants atteints de mucoviscidose ont vécu cette journée comme leur jour de fête : merci du soutien que vous leur avez manifesté pour Vaincre la Mucoviscidose.

Renseignements : Catherine Soublin 01 46 60 03 12



Pour donner une véritable place aux handicapés

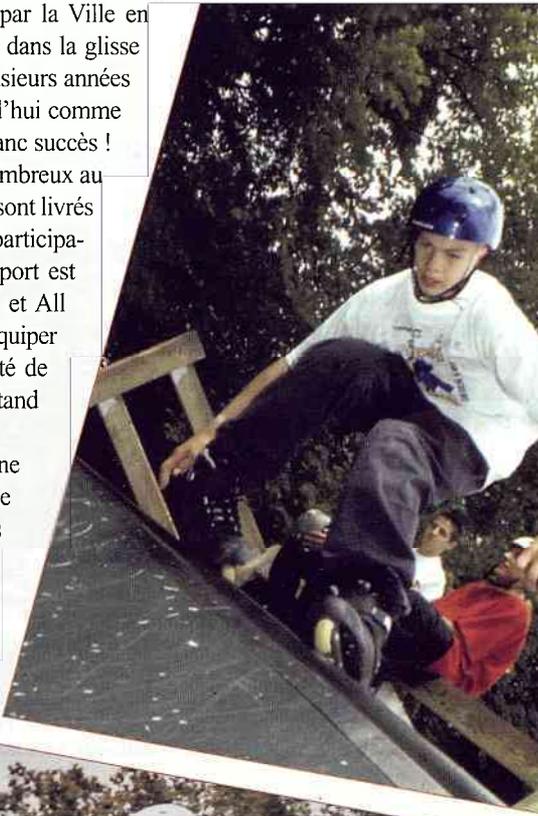
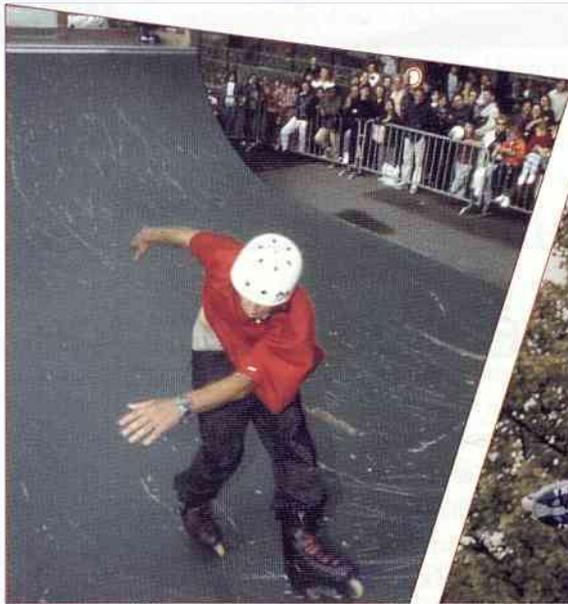
Le célèbre professeur Marcel Rufo, psychiatre, a donné une conférence le 18 octobre 2002 à l'Ancienne mairie sur le thème *Handicap et fraternité*, organisée par la Ville et la clinique Dupré. Il a insisté sur la souffrance que peuvent ressentir les membres de la famille d'un handicapé lorsqu'il vit comme s'il était normal, tout en sacrifiant ce qu'on connaît de ses limites. Il a expliqué, à partir de cas particuliers, l'importance de reconnaître et de faire reconnaître le handicap, pour pouvoir y faire face ensemble et donner une véritable place

à la personne handicapée. La salle a pu poser des questions sur les difficultés rencontrées dans cette situation ; le professeur Rufo y a répondu par un plaidoyer pour la vie, quelques soient les difficultés rencontrées.

Deux cent personnes ont ainsi pu écouter ce spécialiste auteur de deux best-sellers : *Edipe toi-même* et *Frères et sœurs, une maladie d'amour*, aux éditions Odile Jacob (disponible à la librairie Le roi lire à Sceaux). Une séance de dédicace a conclu cette soirée riche de réflexion et d'espoir.

Roulez jeunesse !

Dimanche 13 octobre, le contest sur rampe était organisé par la Ville en partenariat avec All Mighty, un magasin de sports spécialisé dans la glisse urbaine. Son jeune directeur, Emmanuel, participe depuis plusieurs années aux événements sportifs et citoyens de Sceaux. C'est aujourd'hui comme sponsor qu'il a soutenu la mission Jeunesse... Et ce fut un franc succès ! Malgré de mauvaises conditions météo, le public est venu nombreux au jardin de la Ménagerie applaudir la vingtaine de jeunes qui se sont livrés à une sympathique compétition-démonstration. Saluons la participation d'une jeune fille, qui nous permet d'affirmer que ce sport est ouvert à tous... et à toutes ! Des cadeaux ville de Sceaux et All Mighty ont récompensé les jeunes en leur permettant de s'équiper grâce à des bons d'achat... pour améliorer encore la sécurité de leurs équipements ? C'est en tout cas ce que conseillait le stand de la Prévention routière très présent sur cette journée. Mais plus que la performance, le roller, c'est aussi et surtout une ambiance. Cet événement a permis le mariage du sport et de la musique, grâce à la participation efficace de deux jeunes Disc-Jockey. L'investissement des jeunes pour assurer l'accueil et l'ambiance fut pour beaucoup dans la réussite de cet événement jeunesse !



Aventures sur cordes...

Le 25 mai dernier, 500 collégiens regroupés en équipe ont relevé le Défi de Sceaux 2002 : rencontres de sports individuels, collectifs, mais aussi jeux de réflexion étaient au programme de la compétition.

Les cinq jeunes Scéens qui ont remporté le Défi de Sceaux sont partis les 12 et 13 octobre dernier pour un week-end escalade.

Au programme, escalade sur la falaise de Surgy, rappels de nuit sur la falaise du Parc au Saussois et parcours aventure toute la journée du dimanche. Arnachés comme des professionnels, suspendus entre ciel et terre, les jeunes ont expérimenté sensations fortes et vertiges !



En bref...

Contre la grippe

«Une bonne petite grippe», ça n'existe pas ! L'assurance maladie mène une campagne de vaccination anti-grippale jusqu'au 31 décembre 2002. Dans ce cadre, la prise en charge par l'assurance maladie couvre le vaccin à 100 %. Vous êtes peut-être concerné, parlez-en à votre médecin.

Renseignements : 01 47 76 41 90

Les papas pouponnent

Le congé de paternité a été mis en place le 1^{er} janvier 2002. Tout père ou futur père de famille a droit à 11 jours de congés consécutifs, à condition d'en faire la demande à son employeur par lettre recommandée avec accusé de réception un mois minimum avant la date choisie. Cette prestation permet au père de renforcer son rôle dans l'éducation de son enfant.

Renseignements : 01 41 45 20 00 ou www.cpam92.fr

L'Onac crée une carte de veuve

Le secrétariat d'État aux Anciens combattants a décidé la création d'une carte de veuve de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac). En conséquence, si vous êtes veuve d'un ancien combattant ou d'un titulaire du Titre de reconnaissance de la Nation pour des services accomplis au cours d'opérations de guerre (Première et Seconde Guerre mondiale, guerres d'Indochine, d'Algérie, combats du Maroc et de Tunisie), d'opérations de sécurité hors métropole ou si votre conjoint décédé pouvait se prévaloir d'un des titres susmentionnés, vous pouvez demander l'établissement de votre carte de ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Renseignements : 01 42 04 48 97

Bourse aux plantes

La bourse aux plantes organisée samedi 19 octobre par l'association du quartier Chêneaux-Sablons a été un succès. Les locaux des baraquements ont été investis par les Scéens amoureux des fleurs. Un spécialiste en horticulture, François Cervék, a répondu aux questions des participants.

Le jumelage en actes

Un voyage à Brühl riche de promesses

Chantal Brault, première adjointe au maire déléguée aux relations internationales, conduisait la délégation officielle de notre ville lors de son voyage à Brühl du 27 au 30 septembre dernier. Après un long entretien avec Michaël Kreuzberg, maire de Brühl, la délégation a été invitée à faire une promenade sur le Rhin, fleuve témoin de l'histoire de ce pays. C'est sur le bateau que s'est tenu le discours d'accueil officiel. Cette rencontre a en outre permis de prendre contact avec la ville de Weiswasser, ville d'ex-RDA jumelée avec Brühl, qui souhaite également approfondir les liens avec Sceaux. Attentifs à nos projets, «nos homologues de Brühl espèrent s'associer plus étroitement aux événements et animations de notre Ville», explique Chantal Brault. «Nous avons concrètement évoqué l'Euro poulbot, un concours philatélique, qui se déroulera **du vendredi 23 au mardi 27 mai 2003**, auquel participeront conjointement les écoles de Sceaux et de Brühl».

Leamington accueillie en grande pompe

Du 18 au 22 octobre, Sceaux a accueilli officiellement la délégation de Leamington (Grande-Bretagne). Dès le 18 octobre au soir, la délégation de l'association de jumelage de Leamington, composée de différents membres de l'association et présidée par Mrs Good, conseillère municipale à Leamington, a été accueillie par Philippe Laurent, maire de Sceaux, en salle du conseil municipal. Philippe Laurent a confirmé l'attachement des Scéens à ce jumelage et son souhait de le dynamiser. Un programme de visites a permis à nos amis anglais de découvrir un peu plus notre région, un accueil dans les familles scéennes et un dîner officiel

ont resserré les liens de sympathie entre les acteurs du jumelage. Avant de repartir outre-Manche, la délégation a été reçue par le Centre scéen des amitiés internationales (Csai) pour un convivial pot d'adieu... ou plutôt d'au revoir !



Helma Orosz, représentant la mairie de Weisswasser, Chantal Brault, première adjointe au maire de Sceaux, et Michaël Kreuzberg, maire de Brühl.

Des saveurs d'automne généreuses

Pour cette première édition, l'animation commerciale Saveurs d'automne, organisée par l'Union des commerçants et artisans de Sceaux du 11 au 15 octobre dernier, a attiré de nombreux Scéens venus découvrir et savourer les divers mets proposés (fromages, terrines, fruits, chocolats, petits fours,...) par les commerçants de Sceaux : le Fromager de Sceaux, Patrick Roger, la Boucherie du Charolais, Au Porcelet Rose, le Jardin Niçois, Maillard, Charolais 2000 et Atac. Un stand buffet-concours le samedi 12 octobre à partir de 16h (à l'angle de la rue Houdan et de la rue Renaudin) et les dégustations privées vendredi 11 et dimanche 13 octobre au matin ont été les temps forts de ces trois jours. Pour l'année prochaine, l'UCAS s'est fixée pour objectif de mobiliser davantage de parti-

cipants dans le but d'organiser des animations de rues.

Les résultats du concours «Fromages de têtes»

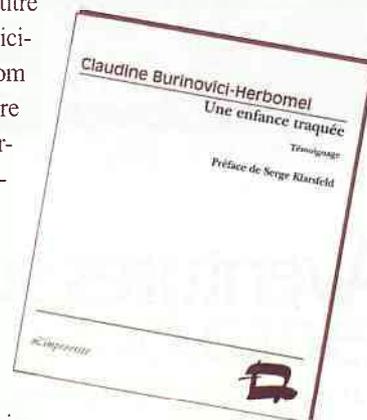
- 1^{er} prix, une bouteille de champagne et une terrine de foie gras de canard, gagnée par Madame Lefrère.
- 2^e prix, une terrine de foie gras de canard gagnée par Madame Puckiet.
- 3^e prix, une terrine de foie gras gagnée par Madame Boutillier.

Les résultats du concours «Chocolat» proposé par Patrick Roger

- 1^{er} prix, une boîte de chocolats assortis de 900 g. gagnée par Madame Lambert.
- 2^e prix, une boîte de chocolats assortis de 500 g. gagnée par Madame Chedet
- 3^e prix, une boîte de chocolats assortis de 300 g. gagnée par Madame Biocco.

Une scéenne témoigne

Une enfance traquée, c'est le titre qu'a choisi Claudine Burinovici-Herbomel pour témoigner, au nom des enfants juifs de la guerre 1939-1945, de son histoire personnelle. Ce livre retrace l'odyssée d'une enfant insouciante dont l'adolescence est brisée par la déportation de sa mère, les années d'errance qui ont suivi, les souvenirs douloureux qui la mènent à remplir aujourd'hui son devoir de mémoire.



Claudine Burinovici-Herbomel a participé à l'émission *Envoyé Spécial* sur France 2 jeudi 24 octobre dernier.

Une enfance traquée, aux éditions L'improviste, est disponible à la librairie *Le roi lire* et à la librairie *Page 1* (19,51 euros).

Les forces vives du tourisme francilien à Sceaux

Le 5 octobre, la «Journée des offices de tourisme et syndicats d'initiative d'Ile-de-France» s'est déroulée pour la 7^e année consécutive. Cette journée annuelle destinée à l'ensemble des responsables et des chargés d'accueil des offices de tourisme d'Ile-de-France a pour objectif la découverte de leur région. Cette année, la destination était le Département des Hauts-de-Seine. L'Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative et son président Georges Rivière, en collaboration avec le Comité départemental du tourisme, a organisé cet événement attendu de tous.

Près de 200 personnes ont participé à cette journée. Le soleil était au rendez-vous et c'est dans d'excellentes conditions que notre Département a dévoilé ses ressources et ses richesses en donnant à chacun l'envie d'y revenir.

Depuis la Défense, premier quartier d'affaires européen et le toit de la Grande Arche, le circuit a balayé le riche patrimoine culturel de nos villes, jalonné de personnages célèbres : Rueil et la Malmaison, Suresnes et le Mont Valérien, Ville d'Avray et les étangs de Corot, Sèvres et ses porcelaines, Châtenay-Malabry avec la maison de Chateaubriand, la Vallée aux loups et l'arboretum pour terminer le périple à Sceaux chargée de si belles pages d'histoire.

Un sympathique cocktail s'est tenu à l'Ancienne mairie où les participants, furent reçus par Philippe Laurent, maire de Sceaux.

Plusieurs offices de tourisme des Hauts-de-Seine se sont impliqués dans cette journée dont l'office de tourisme de Sceaux, représenté par Éric Hennion, président et Liliane Sillon, vice-pré-

sidente. Ce dernier a ainsi confirmé sa présence dans les réunions départementales, sur tous les événements départementaux comme le premier salon du tourisme des Hauts-de-Seine qui s'est tenu à la Défense en juin 2002. Grâce aux 80 % de bénévoles et aux 20 % de salariés qui le composent, le tourisme local se dynamise, et offre une palette d'activités de plus en plus diversifiée.

Le Conseil général et le jeune Comité départemental du tourisme créé en mai 2001 ont la volonté de développer une active politique du tourisme dans les Hauts-de-Seine et l'office de tourisme de Sceaux a l'ambition d'y participer activement.

Au fait, savez-vous comment se nomment les habitants des Hauts-de-Seine ? Les altoséquanais.

La brocante est revenue !

45 exposants ont participé à la brocante des Blagis organisée par l'Union des commerçants et artisans de Sceaux (Ucas), dimanche 20 octobre. Certains commerçants avaient ouvert spécialement à cette occasion, mais la plupart des stands étaient tenus par des particuliers, qui en ont profité pour faire de la place dans leur grenier ! Les flâneurs ont trouvé à bon marché des jouets, des meubles, des livres, des disques, ... et même une baignoire !

L'Ucas a offert aux exposants des croissants pour les remercier d'avoir contribué à l'animation de cette journée. L'aide apportée par l'Ucas à un stand pas comme les autres : celui de l'association des parents et amis des handicapés moteurs (Apahm) a permis de recueillir 305 € pendant cette belle journée.



Le «cru des centenaires»

de Marguerite-Renaudin

Le cru des centenaires, c'est d'abord une «petite» vigne : peu de surface (12m²) dans le parc de la maison de retraite Marguerite-Renaudin, une sélection de 14 céps, une production de seulement 80 demi-bouteilles et une durée de vie de dix ans. Mais son prix a atteint l'an dernier le chiffre record de 305 euros ! En effet, le cru des centenaires est aussi riche d'une bonne idée, et d'une histoire réunissant les générations : chaque pied de vigne est planté par un ou une centenaire (ce qui explique son nom), et les bouteilles sont vendues aux enchères au profit de la maison de retraite.

La vendange du 12 octobre a été l'occasion de réunir les résidents et les écoliers autour d'un goûter et d'une petite fête. Ils ont auparavant donné un coup de main à l'œnologue du vignoble pour cueillir le raisin !

La vigne produit un vin gris qui rejoint le châtis par son goût... avis aux amateurs !

En bref...

Une conférence sur le patrimoine

Mercredi 27 novembre 2002, à 20h45, à l'Ancienne mairie de Sceaux (68 rue Houdan), une conférence-débat sur : «le patrimoine, une notion sans frontières ?» sera donnée par Béatrice de Durfort, présidente de l'association Patrimoine sans frontières, organisée par la SIEP.

Entrée libre.

Renseignements : 01 47 02 59 77

www.pierre.jaillard.com/SIEP.html

Des après-midi environnementaux

La Maison de l'environnement du Conseil général des Hauts-de-Seine, située dans le parc de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, organise des activités sur des thèmes environnementaux les jeudis et dimanches après-midi :

- «le tourisme équitable» le 10/11,
- «les légumes du bien-être» le 14/11,
- «fleurs et récup'» le 17/11,
- «sourcier goûteur d'eau» le 21/11,
- «les drosophiles» le 24/11,
- «le monde des abeilles» le 28/11,
- «la déforestation» le 1^{er}/12,
- «le jardin de Noël» le 5/12.

Renseignements : 01 47 29 42 34

Concert à la faculté d'Orsay

L'Orchestre symphonique du campus d'Orsay donnera un concert **dimanche 8 décembre 2002 à 17h** dans le grand amphi de la faculté d'Orsay (Bâtiment 333). Au programme, Schéhérazade de Rimsky-Korsakov et les variations roco-co de Tchaïkovsky avec Juliette Maeder au violoncelle.

L'Orchestre sera dirigé par Dominique Rouits, chef d'orchestre de l'opéra de Massy.

12€ plein tarif, 8€ tarif réduit, gratuit pour les moins de 12 ans.

Coup de main à l'Unicef

Aujourd'hui, l'Unicef a plus que jamais besoin d'aides. Le Comité Unicef 92 cherche des vendeurs, motivés par la cause des enfants, pour sa campagne de vente de cartes de vœux de fin d'année, **du 25 novembre au 15 janvier.**

Merci d'avance pour les Enfants du Monde.

Renseignements : 01 42 70 78 23.

Fleurir la Ville

Chaque jour, l'équipe des jardiniers de notre ville travaille à l'embellissement de notre cadre de vie. Rencontre avec Gérard Grassi, chef des jardiniers, pour découvrir le secret de leur réussite !

Sceaux Magazine : Vous êtes le chef des jardiniers de la ville de Sceaux. Comment fonctionne votre équipe ?

Gérard Grassi : Je travaille avec 13 jardiniers pour l'ensemble de la ville, dont 2 sont affectés particulièrement au jardin de la Ménagerie. Nous recevons parfois des stagiaires ou des apprentis. Nous travaillons du lundi au vendredi... parfois le samedi lorsqu'il est nécessaire d'arroser les fleurs. Chaque matin à 8h, nous nous retrouvons pour répartir le travail. Nous partons par équipes de deux pour arroser, désherber, tailler les plantes qui en ont besoin, tondre le gazon, soigner les arbustes, etc.



Gérard Grassi entouré de son équipe de jardiniers

SM : Les massifs de cette saison étaient particulièrement réussis. Suffit-il «d'avoir la main verte» pour parvenir à ce résultat ?

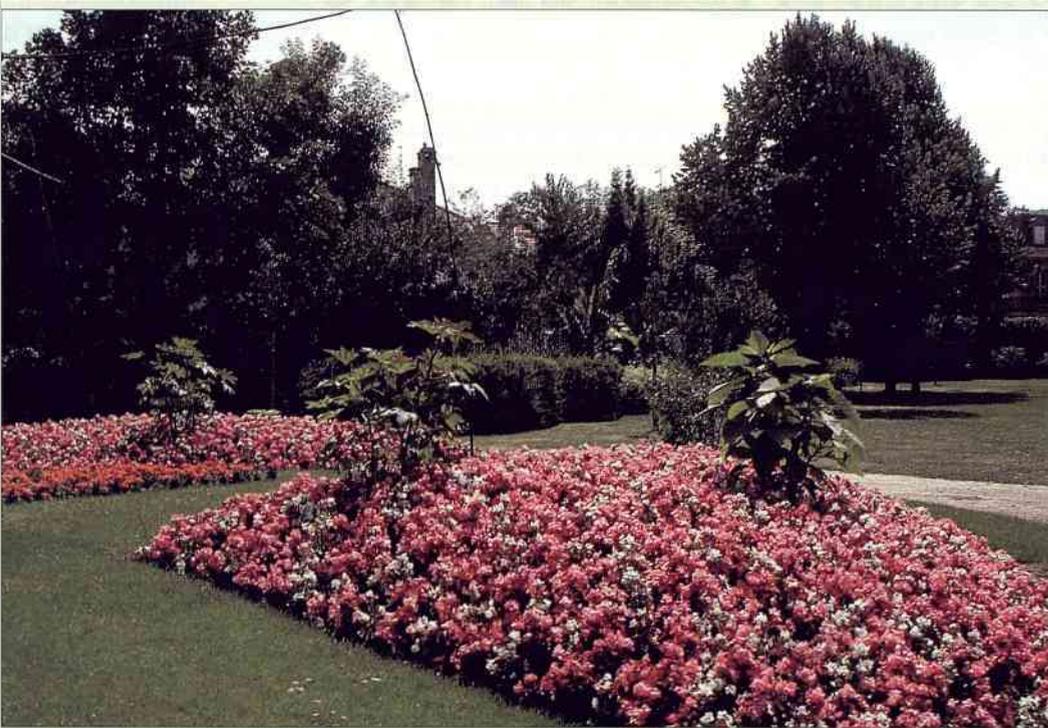
GG : Non, je dirai surtout qu'il faut être très soigneux, appliqué même. Il faut bien observer les plantes et apprendre à les comprendre, à deviner à quel emplacement elles se sentiront le mieux. C'est le message que nous faisons passer auprès des enfants : à la demande des écoles, nous leur apprenons à planter des fleurs et nous intervenons également dans les potagers des écoles de la Ville. Ensuite, on peut faire des quantités de choses avec les fleurs, même si ce sont des fleurs assez classiques dont nous disposons. Car c'est l'association des coloris et des hauteurs qui fait la variété des massifs, dont nous étudions particulièrement les volumes dans les massifs.



Rue de Penthièvre, angle de la rue Michel Charaire



Place de la Libération



Jardin de la Ménagerie

SM : Comment parvenez-vous à ce résultat ?

GG : Nous choisissons d'abord des plantes basses, pour faire un fond, comme les bégonias, les sauges, les œillets d'Inde, en composant une palette de couleurs. Ensuite on monte un peu en hauteur avec des cannas, ou les thionias qui donnent véritablement du volume. Enfin on ajoute les plantes grimpantes que nous installons sur des supports pour obtenir la dimension verticale du massif. Il faut faire un travail de placement pour que chaque fleur soit mise en valeur, sans que l'une ne cache l'autre. Enfin, bien qu'il y ait un plan de dessiné, une place est laissée à l'improvisation : on ne fait pas toujours ce qu'on a prévu avec la nature !

SM : Quelles sont vos autres fonctions, pendant l'hiver par exemple ?

GG : Nous recomposons les massifs ce mois-ci avec des chrysanthèmes et des cyclamens pour la Toussaint et le 11 Novembre, et nous travaillons la terre : bêcher, aérer le sol, apporter de l'engrais... et puis planter. Il y a un gros travail de prévision à faire à différents niveaux : en ce moment nous prévoyons le remplacement des arbres pour que tout soit en ordre pour le printemps. Il faut également préparer dès maintenant la floraison du printemps ; nous allons commander beaucoup de pensées, pâquerettes, myosotis, et des fleurs à bulbes comme les narcisses, crocus, jacinthes... Nous anticipons une livraison de 60 000 plantes et 37 000 bulbes ! Et nous avons une centaine d'espèces différentes dans les massifs de la ville ! Autant vous dire qu'il faut tout prévoir à l'avance pour avoir le résultat que l'on souhaite !



Avenue Georges Clemenceau



**Entretien avec Nicole Zuber,
adjointe au maire
déléguée à l'environnement**

Quel est le mot-clef de la politique de la Ville dans la gestion des espaces verts ?

Nous travaillons d'abord avec le souci du détail : chaque carrefour est entretenu, pas seulement ceux qui sont des lieux de passage obligé. Nous avons également dans ce sens fait un effort pour améliorer les entrées de ville. Pour chaque place disponible, les jardiniers doivent bien sûr tenir compte des contraintes d'espace mais aussi de contraintes budgétaires. C'est pourquoi nous faisons surtout appel à l'imagination des jardiniers pour innover sans nécessairement acheter des plantes rares et chères !

Quelles nouvelles directives ont permis d'améliorer les massifs de la ville ?

Il me paraît important de tenir compte de l'actualité pour mettre en valeur les lieux où se déroule un événement. Par exemple, nous avons travaillé pour que les bégonias soient fleuris autour du monument aux morts pour le 11 Novembre. Le travail en amont est important pour le fleurissement de la ville.

Pour continuer sur cette lancée, avez-vous un message particulier à adresser aux Scéens ?

Oui, je voudrais également souligner que c'est aussi parce que nos trottoirs sont propres que nous redécouvrons les fleurs sur notre passage. Les efforts des Scéens pour ramasser les déjections canines encouragent également le travail des jardiniers, qui ont ainsi le champ libre pour embellir la ville. Tout se tient, dans l'environnement !

Demain, l'Hôtel de Ville

L'exposition Demain, l'Hôtel de Ville, consacrée à la présentation du projet de restructuration de l'Hôtel de Ville et de son extension, a ouvert ses portes à l'Ancienne mairie le 18 octobre dernier. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à prendre connaissance de ce projet indispensable et exemplaire... dont il est utile de retracer de nouveau la genèse'.

Un projet qui date de 30 ans...

Le besoin en locaux a été mis en évidence dès le début des années 70. Pierre Raynaud, premier adjoint au maire délégué au personnel communal, affirmait déjà en 1972 dans un éditorial du bulletin municipal¹, la nécessité d'«agrandir la mairie, dans l'intérêt de nos administrés comme dans celui de notre personnel.» Et d'ajouter : «L'ancienne sous-préfecture du Second Empire dont il n'est pas question d'altérer le charme, pouvait suffire pour une commune de 8000 habitants, elle ne saurait abriter correctement les services nécessaires à une commune de 20 000 habitants et qui se veut dynamique.»

Aujourd'hui, Sceaux reste la seule commune du département à ne pas s'être encore dotée de locaux conformes aux besoins d'accueil de la population et de conditions de travail favorables pour ses services. À titre de comparaison, des villes comme Chaville et Garches (avec une population légèrement supérieure à 18 000 habitants) ont procédé à une extension de leur Hôtel de Ville respectivement en 1981 et 1983². Une réflexion a été engagée, il y a plus de 30 ans, à propos de la meilleure localisation à réserver à l'extension de l'Hôtel de Ville parmi deux localisations envisageables : dans les jardins ou latéralement. Les études conduites dès cette époque ont montré d'une part l'intérêt de préserver un cœur d'îlot vert et ont souligné d'autre part la meilleure fonctionnalité résultant d'un regroupement sur un même site de l'ensemble des locaux.

Du reste, le plan d'occupation des sols actuel ne permet pas une construction en fond de jardin, c'est-à-dire en cœur d'îlot.

C'est ainsi que la propriété du 120 rue Houdan a été acquise par la Ville au terme d'une procédure d'expropriation dont l'utilité publique a été confirmée, en dernière instance, par le Conseil d'État le 15 juin 1979. La Ville est désormais légalement tenue de suivre les

conclusions du Conseil d'État pour l'usage qui doit être fait de cette propriété, c'est-à-dire, selon les propres termes de cette décision, entamer «la construction d'un nouveau bâtiment pour abriter les services de la mairie, compte tenu de la croissance de la population de la Ville et du développement des fonctions municipales.»

Certes, la situation a pu perdurer dans le provisoire depuis 30 ans. Aujourd'hui, l'obligation réaffirmée de libérer la Coulee verte (cf infra) et les conditions de travail désastreuses du personnel imposent un changement rapide.

Une responsabilité de l'exécutif communal

Contrairement aux opérations qui touchent à l'aménagement urbain et qui, de ce fait, justifient l'association des habitants à la prise de décision dans le cadre d'une concertation ouverte, l'opération de restructuration du bâtiment de l'Hôtel de Ville et de construction d'un centre administratif revêt un aspect essentiellement fonctionnel, dont la responsabilité incombe totalement à l'exécutif communal.

C'est pourquoi l'exposition *Demain l'Hôtel de Ville* a pour principale ambition d'informer les Scaëns sur un projet qui a été sélectionné par un jury de grande qualité à l'issue d'un concours d'architecture. Le 12 juin 2002, le projet présenté par Daniel Kahane a obtenu l'adhésion de 11 voix sur 14 exprimées, parmi les seize votants. Les membres du jury - composé du maire, de cinq membres élus parmi le conseil municipal dont deux représentaient l'opposition, trois membres désignés par le maire ainsi que cinq architectes, deux agents municipaux élus par leurs pairs et deux membres à voix consultative - ont particulièrement apprécié l'intégration du bâtiment dans le site existant, la pertinence de l'implantation des services municipaux, l'adéquation générale au programme proposé par la Ville, le respect des critères de haute qualité en-

vironnementale (HQE), notamment la place accordée à l'éclairage naturel et les promesses d'économie d'énergie. Ce choix a ensuite été confirmé par le Conseil municipal, lors de la séance du 26 juin 2002, par 29 voix sur 33, ce qui constitue une très large majorité.

Le financement

L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux pour la réhabilitation et la mise en conformité du bâtiment, ainsi que la construction du parking souterrain et du jardin s'élève à 10 millions d'euros TTC.

De ce montant, viendront se déduire le remboursement de la TVA (1,5 million d'euros) ainsi que des subventions et participations régionales et départementales. D'autres financements pourront être obtenus au titre des objectifs HQE.

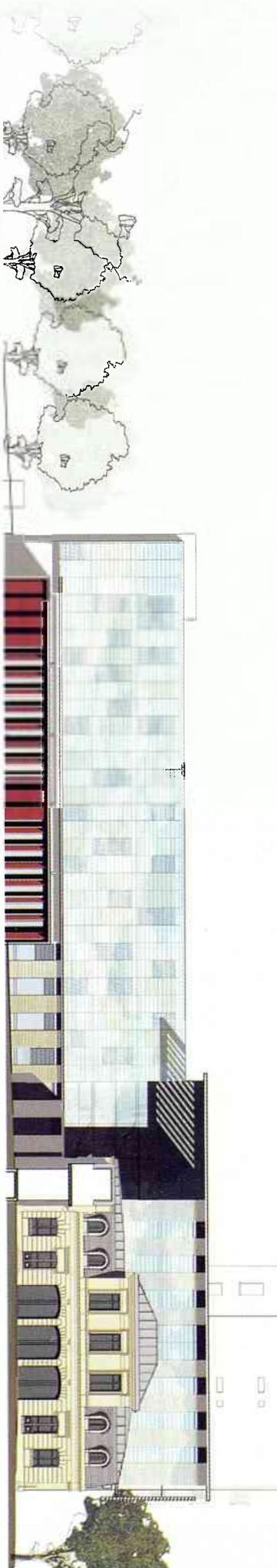
Comme tous les grands projets d'équipements communaux pérennes, le financement de l'opération sera assuré par l'emprunt. Au total, la charge nette pour la Ville se situera à environ 7 millions d'euros, financés par un emprunt sur 25 ans, dont la charge annuelle sera de 500 000€ (soit 1,5% du budget de la Ville). À noter que le coût de fonctionnement du nouveau bâtiment devrait être comparable aux coûts actuels.

La préservation de la propriété du 120 rue Houdan

Le projet de l'Hôtel de Ville a été conçu pour préserver les éléments pittoresques de la façade de la propriété du 120 rue Houdan.

La conservation intégrale de cette maison d'habitation en vue de sa réutilisation comme bureaux était impensable en raison de la nature même de sa structure qui ne répond à aucune des normes applicables aux établissements recevant du public (ERP), tant en terme de résistance des matériaux que de sécurité incendie.

Elle aurait, de plus, conduit à une organisation irrationnelle des lieux.



La construction d'un parking public

Le parking en sous-sol sur deux niveaux projetés sous les jardins de l'Hôtel de Ville, d'une capacité de 101 places, a vocation à être géré par le concessionnaire de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Ville, mais sa gratuité sera assurée aux usagers de la mairie.

L'entrée du parking sera située dans la rue du Maréchal Joffre du côté des locaux actuels de la gendarmerie. Pour en faciliter l'accès, rien ne s'oppose à une future mise en double sens de la rue du Maréchal Joffre compte tenu de la largeur de cette voie.

Il permettra de supprimer les places de stationnement qui existent aujourd'hui sur l'emprise de la Coulée verte, cour des bâtiments polyvalents du 95 rue Houdan et aire située derrière les

bureaux de la direction des services techniques de la Ville.

C'est également une des conditions de l'achèvement de la Coulée verte à Sceaux dans des conditions de financement favorable, dans le cadre d'une prise en charge financière de ces travaux par le syndicat mixte d'aménagement de la Coulée verte. Attendre davantage mettrait ces travaux importants à la charge de la Ville.

La libération de la Coulée verte

La démolition de la construction qui abrite aujourd'hui la direction des services techniques de la Ville et de la partie des bâtiments polyvalents, communément appelés «baraquements», du 95 rue Houdan située dans l'emprise de la Coulée verte, rendra alors possible la libération des terrains non

encore aménagés. Rappelons que la Coulée verte est inconstructible, et que les structures existantes n'ont été mises en place ou maintenues jusqu'alors qu'à titre provisoire.

La partie qui abrite la grande salle dite «rose», située hors emprise de la Coulée verte, ne sera par contre pas détruite. Les anciens garages et ateliers municipaux de la rue des Imbergères vont être prochainement réaménagés pour assurer, pendant les travaux de construction du centre administratif, le relogement provisoire des services municipaux actuellement localisés dans les bâtiments préfabriqués du jardin de l'Hôtel de Ville.

Ces locaux seront ensuite mis à disposition du secteur associatif, en priorité pour la partie concernée par la démolition partielle des baraquements.



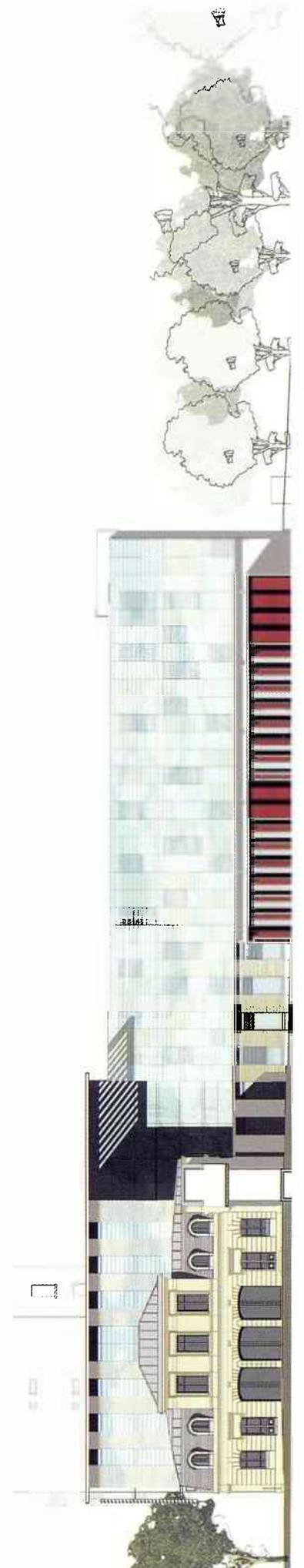
Répartis aujourd'hui en quatre endroits différents et occupant une surface de 1 914 m², les services municipaux seront rassemblés demain sur 2 570 m² de surface utile.

¹ Suite à l'adoption à l'unanimité du conseil municipal du 25 octobre 2001 sur le principe de la réalisation d'une extension de l'Hôtel de Ville, un rapport complet sur le projet avait déjà été publié dans *Sceaux Magazine* n° 311 (décembre 2001).

² *Bulletin municipal d'information de Sceaux* n° 53, novembre-décembre 1972.

³ Chaville dispose actuellement d'une mairie de 2 200 m² de surface (hors services techniques et CCAS), et Garches d'une surface de 2 200 m². Châtenay-Malabry, avec une population de 30 919 habitants, a procédé à l'extension de sa mairie - qui date de 1977 - en 1995. Elle dispose de 5 735 m² de surface et de 5 422 m² de locaux techniques.

La ville de Sceaux, avec une population de 19 850 habitants, dispose actuellement d'une mairie de 1 914 m² de surface. Les travaux de restructuration et son extension lui offrira 656 m² de surface supplémentaires.



Rencontre avec Daniel Kahane, architecte



SM : Les membres du jury du concours d'architecture ont été particulièrement sensibles à l'architecture proposée et à l'intégration du nouveau bâtiment dans le site existant. Entre conservation du patrimoine et modernité, sur quels critères se fondent vos choix esthétiques ?

Daniel Kahane : Nous avons énormément travaillé sur ce point avec la volonté d'éviter le pastiche. Considérant qu'à chaque époque correspond une expression esthétique, notre réponse est délibérément contemporaine. «Être moderne sans complexe», c'est ce que nous avons souhaité en proposant une architecture aux lignes épurées résolument tournée vers l'avenir, et qui soit en même temps respectueuse du passé. Nous avons voulu un bâtiment qui rime avec sobriété et humilité, afin de laisser la présence au bâtiment existant.

Le nouveau bâtiment présente des volumes simples. La reprise dans la texture des façades de matériaux comme la pierre et le verre et la volonté de préserver une certaine harmonie des couleurs accentuent cette simplicité. La pierre est utilisée comme un simple élément d'habillage, et le verre est très présent. Il présente l'avantage d'offrir une très grande luminosité et sa transparence va de pair avec l'exigence d'ouverture que la maison commune se doit d'avoir envers ses habitants. L'aménagement d'un espace d'information et d'exposition sera d'ailleurs exposé en vitrine sur la rue.

SM : La conception du bâtiment devait répondre à un certain nombre d'exigences fixées par la Ville : amélioration des conditions de travail du personnel municipal et d'accueil du public, respect des normes de haute qualité environnementale entre autres. Le nouveau bâtiment sera aussi un bâtiment à «haute qualité fonctionnelle» ?

D.K. : Oui. La conception du nouveau bâtiment devait répondre à deux objectifs essentiels : améliorer l'accueil du public et améliorer les conditions de travail du personnel municipal et des élus.

Nous avons par conséquent proposé un accueil général du public dans un espace généreux et convivial, que les personnes pourront atteindre de plain-pied par l'entrée principale située dans l'aile Est de la mairie actuelle. Cet accueil se prolongera sur chacun des trois étages par la présence d'un espace spécifique prévu pour chaque service recevant du public. Un escalier ouvert et un ascenseur panoramique desserviront les services à mi étages. Pour agrémenter cette circulation verticale, les façades vitrées offriront de très belles vues sur le jardin.

Les espaces de circulation et les locaux de travail bénéficieront d'un éclairage naturel direct. Chaque espace de

travail sera optimisé, et offrira des conditions techniques favorables. Mais c'est surtout la flexibilité et la souplesse des espaces qu'il convient de souligner. L'aménagement s'adaptera à l'évolution des services. Par ailleurs, un système de cloisonnement mobile est également prévu pour des locaux spécifiques comme la salle du conseil municipal (ouverte sur le jardin). Elle pourra être utilisée en tout ou partie de manière différente selon qu'il s'y déroule une réunion du conseil ou une réception.

Pour finir et c'est très important, notre travail s'inscrit dans une démarche globale de réponses aux objectifs de haute qualité environnementale, dont six ont été retenus comme prioritaires par la Ville : la relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, les choix intégrés des matériaux et des produits de construction, l'organisation d'un chantier à faibles nuisances pour l'environnement, la prévision de la gestion de l'entretien et de la maintenance du bâtiment, le confort hydrothermique, le confort visuel.

SM : Après avoir été consacré ultime Premier Grand Prix de Rome d'Architecture en 1967, votre activité professionnelle s'est orientée dans la construction de bâtiments publics, mais également d'opérations privées. Quelles réalisations ont marqué le plus votre carrière ?

DK : J'ai en effet beaucoup travaillé à la réalisation d'équipements publics. Parmi les plus récentes, la Maison de la musique à Nanterre en 1994, l'École supérieure des géomètres et topographes au Mans en 1997 ou encore l'Institut de formation des chambres d'agriculture à Guyancourt en 1998.

J'exerce également des activités à caractère pédagogique, notamment comme Architecte conseil du Ministère de l'Équipement, dans les Vosges de 1977 à 1988, dans les Côtes d'Armor de 1989 à 1997, et aujourd'hui en Ile-et-Vilaine depuis 1998.

Par ailleurs, en tant qu'architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux depuis 1976, j'ai été chargé par le Ministère de la Culture de plusieurs bâtiments de prestige comme Le Louvre, le Musée des arts décoratifs (de 1980 à 1984), le musée Rodin, le Musée Camondo, le Musée des arts et de la mode (en 1985)...

Rencontrez l'architecte

Une rencontre publique aura lieu
le 12 novembre 2002 à 20h30
à l'Ancienne mairie
en présence de Daniel Kahane.

Exposition *Demain l'Hôtel de Ville*



Horaires d'ouverture :

Nous vous invitons à découvrir le projet les mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et les mercredi, samedi, dimanche de 10h à 18h à l'Ancienne mairie, 68 rue Houdan. L'équipe d'accueil ainsi que vos élus seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

Enquête publique sur le projet de modification du plan d'occupation des sols

Considérant la nécessité de compléter le projet de modification du plan d'occupation des sols relatif à l'opération de restructuration de l'hôtel de ville, de la construction d'un centre administratif et de la réalisation d'un parc de stationnement souterrain, projet qui ne concerne que le terrain d'assiette du futur bâtiment, le maire de Sceaux a, par arrêté n°2002-129 du 28 octobre 2002, ordonné la **prorogation de l'enquête publique**, prévue du 21 octobre au 22 novembre 2002, **jusqu'au 16 décembre 2002**.

Le projet complémentaire de modification du plan d'occupation des sols porte sur les points suivants :

- ajout d'une emprise constructible réservée à la réalisation de bureaux entièrement situés sous le niveau du sol naturel mais visibles de l'extérieur depuis la cour anglaise,

- ajout d'une emprise constructible réservée à la réalisation de la cour anglaise,
- modification de l'article UPM4 9 relatif à la définition de l'emprise au sol.

Le projet de modification du plan d'occupation des sols sera, dans sa globalité (projet initial et complément), mis à l'enquête publique pendant une durée d'un mois **du 15 novembre au 16 décembre 2002 inclus**.

L'enquête publique se déroule à la Direction des services techniques de la Ville, 132 rue Houdan, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ainsi que :

- le samedi 16 novembre 2002 de 9h à 12h
- le vendredi 22 novembre 2002 jusqu'à 19h.

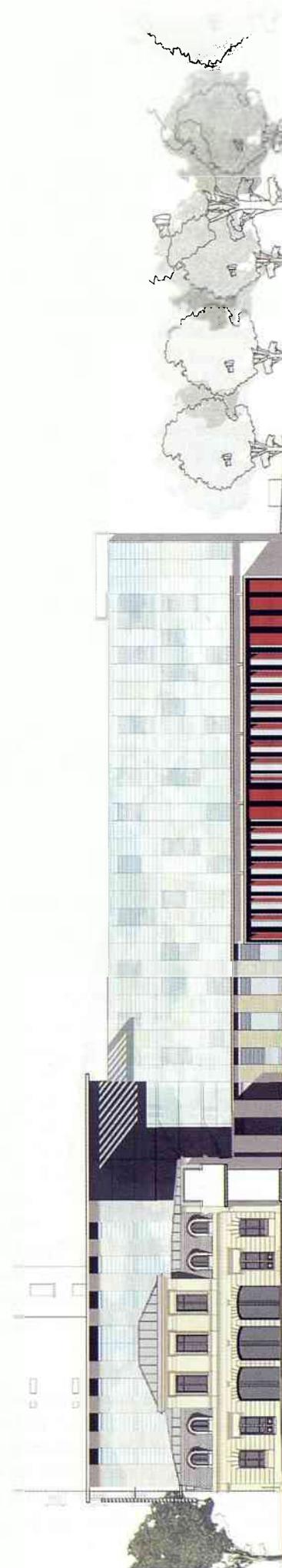
Chacun pourra prendre connaissance

du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Sceaux, 122 rue Houdan.

Le commissaire enquêteur, Denis Aboab, recevra à la Direction des services techniques de la Ville :

- le samedi 16 novembre 2002 de 9h à 12h
- le vendredi 22 novembre 2002 de 15h à 19h
- le lundi 16 décembre 2002 de 13h30 à 17h30.

Son rapport et ses conclusions transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Direction des services techniques de la Ville. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.



Giga ! Un forum pour les jeunes

Giga la vie est un forum itinérant d'éducation à la santé et à la citoyenneté : cette année il s'arrête au gymnase des Clos Saint-Marcel à Sceaux les **21 et 22 novembre**. Pendant deux jours, les élèves des collèges Lakanal, Marie Curie et du lycée professionnel Florian pourront poser toutes leurs questions sur la sexualité, la santé, la nutrition et la citoyenneté. Orchestré par le Conseil général des Hauts-de-Seine, la Direction départementale des affaires sociales et sanitaires et le ministère des Affaires sociales, le forum fait intervenir des professionnels d'horizons divers : 250 médecins, infirmières, psychologues, dentistes, puéricultrices, animateurs, policiers et gendarmes... se tiennent à la disposition des jeunes

pour répondre à leurs questions « à chaud » ou au cours d'entretiens individualisés. Passer son certificat de baby-sitter avec la Protection maternelle et infantile, identifier les risques d'accident domestique, parler des effets du cannabis sur la mémoire, tester la vidéo de la Prévention routière, déguster des pains au stand nutrition et de nombreuses autres animations attendent les collégiens.

La ville de Sceaux sera présente sur le forum avec un stand qui présentera les multiples actions engagées en faveur des jeunes : sports, culture, événements et animations jeunesse... Le thème de la citoyenneté sera également abordé avec une présentation du conseil des jeunes et de son fonction-

nement. Un questionnaire permettra aux adolescents de s'exprimer sur leurs rythmes de vie et leurs loisirs. Cette opération de prévention de grande en-

vergure a pour objectif de répondre aux questions des jeunes sur des sujets particulièrement sensibles à l'âge de l'adolescence.



Téléthon 2002 : Sceaux se mobilise le 7 décembre



C'est la 5^e et dernière année de la Grande Tentative lancée en 1998 et les percées obtenues permettent d'entrevoir un avenir pour les malades.

Des pas de géants ont pu être réalisés dans la thérapie génique et la thérapie cellulaire grâce à l'Association française contre les myopathies (AFM) et le soutien que vous lui apportez.

Cette manifestation nationale de 30 heures représente plus de 80 % des

ressources de l'AFM pour la recherche, l'aide aux malades et la communication médico-scientifique. Le combat de l'AFM nous concerne tous : faire reculer les maladies, défi de chaque instant dans la rigueur et l'efficacité.

Cette année encore Sceaux s'engage. Sceaux, ville phare des Hauts-de-Seine en 2001 : 1,4 euro par habitant (la moyenne de notre département est de 0,6 euro par habitant). C'est grâce à votre fidélité, à votre générosité que nous avons atteint ce score et pour le final de la Grande Tentative, nous avons l'ambition de faire encore plus.

Pourquoi faut-il continuer ? Parce qu'il faut aller vite, parce que les malades attendent de toutes leurs forces le mot « guérir », parce qu'ils revendiquent le droit de vieillir, parce que nous y croyons. De nouvelles batailles sont à mener par l'AFM.

Comme l'an passé, la Ville s'implique fortement et demeure à nos côtés un précieux soutien et une aide indispensable. L'équipe de bénévoles et le Lions Club ont également répondu « présent ». La piscine et le club de tennis lanceront de nouveaux défis, les écoles se mobilisent.

Tous sont réunis pour que cette fête soit une réussite mais cette réussite ne se fera pas sans vous.

Le Téléthon, c'est la force de la solidarité, l'élan de la générosité, l'étendard de l'espoir. Espoir qui commence à trouver son chemin vers les résultats. C'est pourquoi il faut que le combat pour la vie continue. Comment résister au regard interrogateur d'un enfant, aux regards anxieux de parents ? Il faut que la recherche puisse atteindre ces réussites qu'attendent les petits malades : guérir, retrouver l'insouciance de l'enfance, vieillir !

Chaque don est une petite étoile qui s'allume dans l'immense nébuleuse de l'espoir. Parce que la vie est une urgence, Jean-Claude Sillon, organisateur, du Téléthon Sceaux vous donne rendez-vous le **7 décembre**.

Venez nombreux !

● **la chorale**
Les voisins du dessus :
samedi 23 novembre à 16h à
l'Ancienne mairie

● **le Gospel**
vendredi 6 décembre à 20h30
à l'église Saint Jean-Baptiste

Mais aussi...

● **des animations et stands**
rue Houdan, samedi 7 décembre

● **le « fil rouge » piscine-tennis**
premier relais 24h
du vendredi 6 décembre à 20h au
samedi 7 décembre à 20h à la
piscine des Blagis, 5 rue de l'Yser.
Renseignements : 01 46 60 21 65

Comité scéen pour le souvenir du Général de Gaulle

Le samedi 9 novembre, il y aura trente deux ans que le Général de Gaulle nous a quittés. Cet anniversaire de sa mort sera marqué à Sceaux par le dépôt d'une gerbe au monument de la place du général de Gaulle à 11h, en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine.

Toutes celles et tous ceux qui voudront se joindre à nous pour ces quelques instants de recueillement seront les

bienvenus.

De même, si vous souhaitez participer à l'achat de la gerbe (en forme de Croix de Lorraine), vous pouvez adresser vos dons à :

Comité de Gaulle

BP 72

92333 Sceaux Cedex

Chèque à l'ordre de l'association.

Fête de l'armistice du 11 Novembre 2002

À l'occasion du 84^e anniversaire de l'armistice de 1918, les cérémonies du souvenir se dérouleront à Sceaux **lundi 11 novembre 2002**. Avec le concours des sociétés locales, vous pourrez vous associer à la mémoire des morts de la Guerre de 1914/1918, des victimes de la Deuxième Guerre mondiale et de tous ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur.

Au cours de cette cérémonie, Robert Lassaille, ancien combattant, remettra les insignes d'Officier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur à Robert Quintero, président de l'association des Anciens combattants de Sceaux et des Médailleurs militaires.

Programme

9h45 : En l'église Saint Jean-Baptiste, messe du souvenir célébrée à la demande de l'association des Anciens combattants, de la 363^e section des Médailleurs militaires et du Comité de Sceaux de la Croix Rouge française.

10h40 : Départ du cortège depuis le parvis de l'église.

10h55 : Cérémonie au Monument aux morts de la mairie.

11h20 : Reprise du cortège.

11h30 : Cérémonie au cimetière communal

À l'issue des cérémonies, vous êtes cordialement invités à un vin d'honneur offert par la Ville salle municipale des baraquements (95 rue Houdan).

Les écoliers se souviennent du 11 Novembre

Cette année, toutes les écoles publiques de Sceaux seront pavées à l'occasion du 11 Novembre et accueilleront Chantal Brault, première adjointe au maire déléguée à la citoyenneté, qui souhaite faire participer les jeunes générations à la cérémonie du souvenir.

Le 8 novembre, une gerbe de fleurs sera déposée en l'honneur des anciens élèves des écoles de la Ville morts au champ d'honneur.

Quelques minutes de recueillement permettront aux enfants de faire un véritable «devoir de mémoire».

Nos arbres d'Ornement

La campagne de régénération des arbres lancée par le Conseil général des Hauts-de-Seine a commencé à Sceaux. La restauration de l'alignement de marronniers blancs des Cascades dans le parc de Sceaux est déjà lancée. Les opérations d'abatage et de dessouchage se poursuivront en ce mois de novembre sur la partie nord de l'avenue Le Nôtre. Dégradation précoce du feuillage, blessures au niveau du tronc et mutilations du système racinaire sont autant de raisons qui justifient des abatages de mise en sécurité et le remplacement de ces arbres. L'automne est la saison pour supprimer les arbres abîmés et dangereux. Au printemps suivant, ils seront remplacés par des sujets du même âge et de la même essence (tilleuls argentés) que ceux de la partie sud de l'avenue. Le but est de créer un ensemble homogène.

Un document d'information édité par le Conseil général, diffusé dans ce magazine, vous informera sur l'ensemble de cette opération et sur celle de l'avenue Le Nôtre (cf. page 20 du document).



En bref...

28^e cross de la ville de Sceaux

Ce grand rendez-vous sportif annuel se déroulera le dimanche 2 février 2003 dans le parc de Sceaux.

Inscriptions gratuites à partir du 20 janvier 2002

Certificat médical obligatoire

Renseignements : 01 41 13 33 40

Cycle de conférences

Le Collège universitaire fontenaisien vous propose plusieurs conférences à la faculté Jean Monnet, 54 boulevard Desgranges à Sceaux :

- *Histoire culturelle du rire des femmes*, par Sabine Melchior-Bonnet **le 21 novembre à 15h.**

- *Osera-t-on un impôt européen ?*, par Nicolas-Jean Breton **le 5 décembre à 15h.**

Renseignements : 01 47 02 41 42

Droit et patrimoine

La faculté Jean Monnet, dans le cadre du DESS droit du patrimoine, organise un cycle de conférences :

- *L'État et le patrimoine culturel en Italie* par Francesco Margiotta, professeur à l'université de Florence, **le 18 novembre à 17h30.**

- *La nouvelle législation italienne relative à la protection du patrimoine culturel* par Francesco Margiotta, **le 2 décembre à 17h30.**

- *Aspects juridiques de la restauration des œuvres d'art* par Christine d'Anterrosches, directrice du centre régional de conservation - restauration Basse-Normandie, **le 12 décembre à 17h30.**

Assurance vieillesse

Les retraités de la caisse nationale d'assurance vieillesse des Hauts-de-Seine qui ont déménagé en cours d'année, ne doivent pas oublier de signaler leur nouvelle adresse **avant le 1^{er} décembre 2002.**

Il suffit d'écrire, en précisant votre numéro de retraite, à l'adresse suivante : **CNAV 75965 Paris cedex 19.**

22^e Foire aux santons et crèches de Provence

Du vendredi 6 au dimanche 15 décembre 2002, l'Ancienne mairie va accueillir une nouvelle fois la Foire aux santons et crèches de Provence, dont ce sera la 22^e édition.

Initiée en 1980 par l'association des Méridionaux de Sceaux, cette manifestation est devenue un des temps forts de l'année culturelle et festive, dont les milliers de visiteurs vont bénéficier cette année d'un choix encore plus étendu, reflet de l'inspiration très diverse et du talent multiforme des santonniers (comme le montrera le programme distribué mi-novembre).

Après le succès de l'an dernier, un des santonniers exposants, Arterra, présentera de nouveau l'Atelier du santonnier. Cette année, cet atelier s'enrichira de nouvelles démonstrations. On pourra ainsi assister à la création du santon, au modelage, mais aussi à la cuisson avec la reconstitution d'un four. Enfin, la décoratrice expliquera comment sont élaborées les couleurs. Ces démonstrations se dérouleront pendant toute la durée de la foire.

À souligner également le rôle essentiel que continuera de jouer l'association des Méridionaux de Sceaux : même si celle-ci n'a plus en charge depuis 1999 la gestion administrative et l'organisation matérielle de la Foire, elle n'en reste pas moins «l'âme» à travers un véritable accompagnement culturel. Le chaleureux accueil des bénévoles de l'association permet au public de disposer d'une information de qualité tant sur l'art du santon et son histoire que sur la tradition félibréenne et méridionale de Sceaux.



Les trois rois mages, créations originales de Colette Barles. Chacun de ses santons, ronds et colorés, sont un reflet du soleil de Provence.



Un des personnages habillés de Henriette Dardaillon, la plus ancienne participante à la foire aux santons de Sceaux.



Éliane Muniglia, responsable de la maison Arterra, pendant une démonstration.



Le «vendangeur à la hotte» : il fait partie des sujets provençaux créés par Michèle et Michel Gilli. Les couleurs chatoyantes et les attitudes des personnages donnent à ces santons un aspect chaleureux.



Le «coup de mistral», ce berger a été créé en 1952 ; il fête son 50^e anniversaire cette année. Il est l'emblème de la maison Fouque.

Santons africains : étonnant !

Comme les années précédentes, on trouvera, à côté des santons traditionnels, les santons en bronze, créés et réalisés au Burkina Faso et dont «l'importation» est assurée par l'association scénariste des amitiés africaines (ASAMA).



L'OTSI ouvert pendant toute la foire

Désireux d'accompagner désormais les grandes manifestations de la ville, l'Office de tourisme/Syndicat d'initiative va, pendant toute la durée de la Foire aux santons, élargir ses heures d'ouverture, en particulier le samedi et le dimanche. Heureuse... initiative !

Agenda

Sorties de fin d'année pour les aînés

Les Scéens âgés de 70 ans et plus pourront participer cette année à diverses sorties organisées par la Ville. Ils pourront choisir entre assister à la comédie *Le charlatan* de Robert Lamoureux au théâtre Saint-Georges à Paris le 21 décembre, se promener dans Paris illuminé le 26 décembre, participer à un déjeuner croisière animé sur la Seine le 5 janvier, danser avec le spectacle russe à la Villa d'Este à Paris le 12 janvier ! Ce programme illustre la volonté de la Ville de développer des loisirs et sorties au profit des personnes âgées. Consultez le programme diffusé dans ce magazine. Vous y trouverez toutes les informations sur les conditions d'inscription et le bulletin de participation à retourner **avant le 20 novembre**.

Le musée de l'Île-de-France

a édité trois dépliants présentant la coupole de l'Aurore, les sculptures, et les architectures du Domaine de Sceaux. Ils sont disponibles gratuitement au Château de Sceaux.



Noël des enfants

La Ville vous invite le **13 décembre à partir de 17h** au jardin de la Ménagerie

Concert à la MJC

Les Troubadours du Désordre

Avec en 1^{ère} partie : *Abandonedmyself*

Dimanche 17 novembre à 17h30

à l'Animathèque MJC, 21 rue des Écoles. (Cf. p. 34)

Platonov aux Gémeaux

Adaptation et mise en scène : Éric Lacascade / Centre dramatique national de Normandie Comédie de Caen.

Du mardi 5 au dimanche 17 novembre

Horaire exceptionnel : du mardi au samedi à 20h, dimanche à 17h (Cf. p. 31)

Association d'amitié franco-roumaine Sceaux/Târgu-Mures

Francophonie et enseignement du français en Roumanie

EXPOSITION - VENTE d'objets d'art ou d'artisanat roumains

Vases et lampes
de style Gallé

Pièces de céramique
de tradition rurale

Cristallerie

Verrerie d'art



Nombreuses
pièces uniques

Pour les fêtes
de fin d'année,
d'originales idées
de cadeaux

Samedi 30 novembre 2002 - de 8h30 à 13h et de 15h à 19h

À l'Ancienne mairie

Comme chaque année depuis 1999, les fonds collectés seront affectés au développement d'une bibliothèque / centre de documentation francophone destiné aux enseignants et aux étudiants de français du Département du Mures (en Transylvanie - chef-lieu : Târgu-Mures).

Association d'amitié franco-roumaine Sceaux/Târgu-Mures
Jacqueline Oheix - 1 allée des Pins - 92330 Sceaux - 01 47 02 55 05

Transport scolaire : une navette des Blagis à Lakanal

À la demande des associations de parents d'élèves, la Ville met en place une navette de transport scolaire qui desservira la cité scolaire Lakanal depuis le quartier des Blagis. La mise en œuvre de ce ramassage se fera avec le car de la Ville, à titre expérimental, **les lundis, mardis, jeudis et vendredis, avant 8h, du lundi 4 novembre 2002 au vendredi 4 avril 2003**. La participation aux frais demandée sera de 20€ pour la saison, à partir du 25 novembre 2002. Les titres sont vendus au service de l'action éducative à compter du 15 novembre.

Trajet	Horaires
4 avenue Jean Perrin – Arrêt avenue Lombart du bus " 390 "	7h28
Entrée de la rue Marc Sangnier	7h30
62 rue des Aulnes	7h31
2 rue de la Marne	7h33
2 avenue Jean Jaurès	7h35
32 avenue Jean Jaurès	7h36
35 avenue Georges Clémenceau	7h38
Arrivée : face au 14 avenue du Président Roosevelt – Cité scolaire Lakanal	7h45

Remise en état de la rue des Clos Saint-Marcel

La construction d'une canalisation d'eaux pluviales et la remise en état de la chaussée sont en cours rue des Clos Saint-Marcel pour permettre le raccordement d'une nouvelle construction située 5 rue des Clos Saint-Marcel et des grilles d'évacuation des eaux de ruissellement de la Coulée verte. Les travaux dureront trois semaines à compter du 4 novembre. La rue du Maréchal Joffre et la rue Mademoiselle Mars seront interdites à la circulation sauf pour les riverains et les véhicules de secours.

Par ailleurs, dans le cadre de l'entretien de la voirie communale, la chaussée rue des clos Saint-Marcel sera remise en état jusqu'à l'avenue de la Gare. Les travaux préparatoires ne nécessiteront que l'interdiction du stationnement au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En raison des conditions météorologiques, le revêtement de la chaussée ne se fera qu'au printemps prochain, par temps sec et température positive.

Intervention contre le plomb

Le syndicat des Eaux d'Ile-de-France, dans le cadre du plan d'intervention pour éliminer le plomb de l'eau du robinet, doit renouveler 1930 branchements sur la commune de Sceaux avant 2013. Un programme de 80 branchements en plomb seront remplacés par des branchements en polyéthylène jusqu'en juin 2003. 79 branchements, dont l'installation commence dès le début du mois de novembre et se terminera avant le 20 décembre 2002, concernent les riverains rue Jean Mascré, rue de Fontenay et rue des Coudrais. Ils seront réalisés en coordination avec les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de remplacement de la conduite de gaz. Les branchements des établissements recevant du public ont déjà été réalisés en 2001-2002.

29 novembre : portes ouvertes à l'école des Blagis

Pour faire face aux nouveaux besoins de l'école élémentaire des Blagis, la Ville a réalisé d'importants travaux nécessaires à l'entretien, l'extension et la restructuration des locaux scolaires.

Anticiper une hausse prévisionnelle des effectifs, adapter les locaux aux nouvelles pratiques pédagogiques, mais aussi conserver l'intérêt architectural d'un bâtiment qui recevait, lors de sa construction en 1962, la distinction de l'Équerre d'argent, ont été autant d'éléments déterminants au lancement de cette opération d'envergure.

Pour fêter la fin des travaux - qui se sont achevés à la fin du mois d'octobre - et inaugurer les locaux de l'école des Blagis remis à neuf, **une opération portes ouvertes est organisée le 29 novembre à partir de 18h** par la direction de l'établissement en concertation avec la direction des services techniques et le service de l'action éducative de la Ville. Les parents d'élèves et les riverains de l'école des Blagis sont invités à venir découvrir le nouveau préau, la rénovation extérieure et intérieure des bâtiments, deux nouvelles salles de classe dont l'une d'entre elles sera exclusivement réservée aux cours de langues et aux ateliers du midi.

Une seconde tranche de travaux, concernant notamment la rotonde et les abords de l'école, sera engagée en 2004.

VILLE DE SCEAUX

**Restructuration & extension
de l'école élémentaire des Blagis**

- Construction d'un nouveau préau
- Création de locaux supplémentaires
- Réhabilitation des façades

Architecte :
Michel Puustjarv
Cabinet SVA
109 avenue du Général de Lattre
92340 Boulogne-Billancourt

**Fin des travaux
Octobre 2002**

Une opération de 1,8 millions d'euros.

92
VILLE DE SCEAUX

La Ville prend en charge les arbres d'alignement

La convention cadre, établie entre la Ville et le Département pour l'entretien des arbres, prendra effet **dès le début de l'année 2003** pour une durée de cinq ans prorogable annuellement. La Ville aura en charge les tailles d'entretien, le relevage des couronnes, le remplacement ponctuel, l'arrosage et tous les travaux nécessaires à la bonne croissance de l'ensemble des arbres d'alignement appartenant au Département. En échange, le Département versera à la Ville une subvention de 45€ par arbre.



La carte Kikoo a un an

À l'occasion de ce premier anniversaire, une opération spéciale Kikoo aura lieu les 15 et 16 novembre. Les commerçants de Sceaux vous offrent des euros grâce à la carte de fidélité Kikoo !

Depuis bientôt un an, les clients de Sceaux peuvent bénéficier de tous les avantages d'une carte de fidélité réservée aux commerces de proximité.

Plus de 23 000 clients sont déjà conquis par cette carte de fidélité très avantageuse et l'utilisent tous les jours dans plus de 160 boutiques du département. Ainsi, depuis le début de l'année 2002, ils ont reçu près de 153 000 € sur leurs cartes et ont pu s'offrir de multiples cadeaux.

Comment ça marche ?

Lors de chacun de vos achats, les commerçants «kikoo» vous remercient de

vos votre fidélité en vous offrant des euros sur votre carte. Vous vous constituez ainsi une cagnotte que vous pouvez dépenser librement chez les commerçants participants.

Pourquoi pas vous ?

Rendez-vous chez vos commerçants «kikoo» qui se feront un plaisir de vous offrir gratuitement votre carte de fidélité personnelle ou au stand en centre-ville.

Gagnez 7 € !

Les 200 premières cartes «kikoo» créées seront créditées de 7 euros sur leur carte, en plus de l'argent offert lors de chaque achat.

Alors n'attendez plus, saisissez cette offre exceptionnelle...

Demandez votre carte kikoo à votre commerçant !

Les commerçants participant à l'opération Kikoo

- **Didier Soulier**
M. Soulier, fleuriste, 71 rue Houdan
Tél. 01 46 61 26 42
- **Copie double des arcades**
Mme Molinier, 5 rue Michel Charaire
Tél. 01 43 50 34 10
- **Mon rêve**
Mme Bommarito, 4 rue des écoles
Tél. 01 41 13 76 62
- **Entreprise Château**
Mme Château, 86 rue Houdan
Tél. 01 46 61 01 25
- **Domisport**
M. Perruchot, 72 rue Jean Perrin
Tél. 01 43 50 57 57
- **L'or des scythes**
Mme Mechaly, 11 rue Bergeret de Frouville
Tél. 01 43 50 09 50
- **Lynx optique**
M. Guillou, 14 rue Honoré de Balzac
Tél. 01 46 60 82 50
- **Comm'un voile**
Mme Guns, 90 rue Houdan
Tél. 01 46 61 16 93
- **Le chalet de Sceaux**
M. Schweyer, 15 av. Georges Clemenceau
Tél. 01 43 50 44 11
- **Present time**
Mme Rignault, 8 rue Charaire
Tél. 01 47 02 18 30
- **Enzo blue**
M. Chiche, 51 rue Houdan
Tél. 01 47 02 40 10
- **Benetton**
Mme Alexis, 21 rue Houdan
Tél. 01 43 50 54 77
- **Rodier**
M. Willems, 18 rue Honoré de Balzac
Tél. 01 46 60 31 30
- **Bonot**
M. Bonot, 86 rue Houdan
Tél. 01 46 61 16 26

Nouveau à Sceaux !



Votre salon Camille Alban, coiffeur coloriste maquilleur, vous attend :
3 rue du Général de Gaulle
Prenez rendez-vous au 01 41 13 77 22 du lundi au samedi de 9h à 18h30, et le jeudi de 9h à 20h.
Marco de Sa récompensera votre fidélité et vous offre une visite beauté si vous lui envoyez une amie. Pour vous : un shampoing brushing offert ; pour votre amie : 33€ au lieu de 41€ sur shampoing, coupe, brushing.
Camille Alban et vous... une complicité à suivre au service de votre beauté !

Faites donc une petite pause à la boulangerie pâtisserie :
Rêves de pains, 6 rue du Docteur Berger.
M. Debieu et son équipe vous accueillent du mardi au dimanche de 7h à 20h.

Il vous fera découvrir son travail dans le respect des matières premières (levain naturel et farines sélectionnées). Il vous racontera peut-être le tour de France qu'ils ont fait avec les compagnons de France... Les spécialités de la maison : la flûte du berger, la bûche de Sceaux, la tourte du grenier ou la tarte du berger.
Quand boulangerie rime avec gastronomie...



En bref...

Moneo arrive !

Comment éviter d'avoir les poches alourdies par la petite monnaie ? C'est le service que vous rend la carte Moneo grâce aux dernières innovations technologiques : cette carte à puce peut-être incluse à votre carte magnétique de retrait ou de paiement. À partir du 6 novembre, elle est disponible dans tous les établissements financiers de la Ville.

Un inventaire des entreprises locales

Avec l'objectif de préparer des actions ciblées en direction du secteur économique, le service économique de la Ville conduit actuellement une étude-diagnostic des entreprises situées sur la commune en procédant à un inventaire des très petites entreprises (TPE) aux grandes entreprises.

LA POSTE

La Poste, un service de proximité dynamique

Rencontre avec Yvon Guevel Lotrian et Pascal Vergnaud, chefs d'établissements grand public des bureaux de poste Sceaux principal et Sceaux Blagis.

Sceaux Magazine : La Poste est un acteur essentiel du bon fonctionnement de la Ville. Pouvez-vous nous présenter brièvement votre rôle et son évolution actuelle ?

La Poste : Nous faisons en effet partie du paysage urbain quotidien par notre fonction courrier. Nos facteurs **distribuent chaque jour 40 000 lettres**, soit environ deux par habitant, dont beaucoup de magazines qui alourdissent les sacoches en fin de semaine ! Quand aux services au guichet, Sceaux principal reçoit plus de 3000 clients par semaine !

Nous sommes aujourd'hui entrés dans **une démarche de réorganisation pour que chacun soit sur son cœur de métier**. Il y a maintenant deux directeurs dans chaque bureau de poste, qui travaillent en étroite collaboration : le chef d'établissement grand public, responsable du guichet et des conseillers financiers, et le directeur du centre courrier, qui dirige l'équipe des facteurs.

Nous nous orientons vers **une professionnalisation du travail au guichet** afin de mieux servir nos clients. Nous travaillons d'abord sur l'accueil : des formations spécifiques sont dispensées, une évaluation-conseil en situation est réalisée régulièrement et des visiteurs mystères viennent tester la qualité de l'accueil. Notre objectif ? Nous le résumons sous la formule «brasma», c'est-à-dire bonjour, regard, attention, sourire, merci, au revoir. Les réclamations ont également révélé certains défauts de conseil. Nous travaillons aussi sur des propositions d'assurance pour les envois de valeur. Nous voulons mettre en place un service après-vente plus conséquent.

SM : Partenaire reconnu de la Ville, vous avez choisi de parrainer une fois de plus la Foire aux santons. Pour quelles raisons ?

La Poste : Pour nous, **c'est important de participer à la vie locale**. Nous souhaitons que le facteur reste une figure familière proche des gens. De même que nous avons accompagné l'opération «Timbres et sourires» lors de la Fête du Timbre qui s'est déroulée au mois d'avril dernier, **nous relayons l'information sur la Foire aux santons sur nos présentoirs et affiches**. Par cette action, nous mettons notre réseau à la disposition de la Ville. Dans le même esprit, nous travaillons en relation avec les commerçants, pour qu'ils bénéficient «d'une poste dynamique dans une ville dynamique».

SM : Quels sont les nouveaux produits que la Poste propose ?

La Poste : Plusieurs nouveaux produits de qualité sont proposés à nos clients. Mais d'abord deux précisions : La Poste ne répond plus aux besoins de ses usagers, mais bel et bien à ceux de ses clients. Dans le but de démocratiser l'accès à internet, La Poste propose **une adresse électronique** gratuite accessible de n'importe quel poste informatique. Nous proposons aussi **la lettre-suivie**, par laquelle un code-barres enregistre le parcours de la lettre : ainsi, pour savoir si le courrier est bien parti, pour connaître sa date de réception, il suffit d'utiliser le téléphone ou le minitel. Un produit comme **le prêt-à-recommandé-suivi** permet de garantir l'arrivée intégrale du recommandé, et non seulement l'enveloppe, comme cela est déjà arrivé pour de simples recommandés ! D'une manière générale, nous proposons **davantage de produits prépayés** pour éviter aux gens de se déplacer.

Médaille de la formation professionnelle

La Chambre des métiers des Hauts-de-Seine a remis lundi 21 octobre à Chantal Tourneur (Daphnée Esthétique, 10-12 place de Gaulle) la médaille de bronze de la formation professionnelle 2002. Elle a été récompensée pour la qualité de l'apprentissage à Natalia De Sousa, qui a obtenu la meilleure note du département au CAP d'esthéticienne. Chantal Tourneur a estimé «cette expérience très enrichissante, autant pour le jeune que pour le formateur». Elle a souligné que «l'apprentissage est une formation à valoriser et qui permet de se projeter dans l'avenir d'une façon positive».



Marché bio, marché du goût, le 8 décembre !

Le marché Robinson du dimanche matin a la spécificité de rassembler pour 80% de ses exposants des stands de produits biologiques.

Dimanche 20 octobre, une animation particulière a permis à de nombreux Scéens de participer à la semaine du goût. Les enfants ont pu se distraire en observant plusieurs animaux de la ferme, poules, oies, lapins... Mais les adultes n'étaient pas en reste, un jeu-concours était organisé : il s'agissait de deviner le poids d'une chèvre amenée pour l'occasion. Les exposants ont récompensé le gagnant par un grand panier de produits «bio» !

Le marché bio invite tous les Scéens à renouveler l'expérience pour une fête en l'honneur de la Saint-Nicolas, **le 8 décembre** prochain. Dégustations, surprises, concours et tombola attendent petits et grands !



**la lampe
d'Aladin**

LUMINAIRES D'ART
-20% jusqu'à fin décembre

ABAT-JOUR
SUR COMMANDE



8, rue Florian - Sceaux - 01 43 50 74 24

Séance publique du 26 septembre 2002

PRINCIPAUX DOSSIERS EXAMINÉS

INTERCOMMUNALITE

● Communauté d'agglomération – approbation du périmètre

Le conseil a :

approuvé le périmètre fixé par l'arrêté interpréfectoral du 9 juillet 2002 pour la création d'une communauté d'agglomération comprenant les villes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson, de Sceaux et de Wissous.

Voté à la majorité, (5 votes contre).

demandé que la ville de Sceaux dispose au minimum de six sièges au sein du conseil communautaire dans le cadre d'une répartition proportionnelle en fonction de la population des villes membres (après affectation éventuelle à chacune des communes membres d'un nombre de sièges fixe quel que soit le nombre d'habitants)

précisé que dans ce cas, la désignation des membres du conseil municipal appelés à siéger au conseil communautaire s'effectuera selon la règle proportionnelle.

émis le vœu que soit examinée dans les mois suivant la création de la communauté d'agglomération, la possibilité d'élargir le périmètre de celle-ci à des communes limitrophes qui en auraient exprimé le souhait.

Voté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME - TRAVAUX

● Troisième contrat régional. Candidature de la Ville

Le conseil a :

solicité du conseil régional la signature d'un contrat régional portant sur la réhabilitation de la halle du marché du centre ; l'aménagement des abords du marché du centre ; la restructuration du bâtiment de l'Hôtel de Ville et la construction d'un centre administratif et demandé à bénéficier du taux de 40% pour l'opération restructuration du bâtiment de l'Hôtel de Ville et construction d'un centre administratif qui satisfait aux objectifs HQE.

Voté à l'unanimité des votants, (4 abstentions).

● Approbation de la modification du plan d'occupation des sols de la Ville (article 7 de la zone UEb – lotissement du Parc de Sceaux)

Le conseil a :

approuvé le point 5 du projet de modification du plan d'occupation des sols, l'article UEb7 du règlement.

Voté à l'unanimité.

● Classement dans la voirie communale - décision de principe

Le conseil a :

accepté le principe du classement dans la voirie communale de l'ensemble formé par la partie sud de la rue de Penthievre, la section de la rue Houdan comprise

entre la rue de Penthievre et la place Frédéric Mistral ainsi que la partie ouest de l'avenue du Président Franklin Roosevelt, qui constituent aujourd'hui un tronçon homogène de la route départementale n°60

précisé que ce transfert ne sera effectif que lorsque l'ensemble des aménagements envisagés sur ces différentes voies aura été réalisé par le Département, étant entendu que la réalisation de premiers travaux interviendra dès 2003 et qu'il conviendra, notamment, d'élaborer au cours des prochaines années un traitement paysager complet pour l'avenue du Président Franklin Roosevelt et de prendre en compte la réalisation éventuelle d'un parc de stationnement en ouvrage au sud du jardin de la Ménagerie, qui ne manquera pas d'avoir des répercussions importantes sur la voirie environnante.

Voté à l'unanimité.

● Entretien des arbres des voies départementales

Le conseil a :

approuvé le principe que la Ville prenne la gestion des arbres d'alignement situés sur les voies départementales, à partir du 1^{er} janvier 2003 et autorisé le maire à signer une convention et les avenants, à cet effet, avec le Département, qui définissent les obligations des deux parties et fixent la participation financière du Département qui sera versée à la Ville.

Voté à l'unanimité.

CONTRAT DE VILLE

● Approbation de la convention à signer avec le conseil régional d'Ile-de-France relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique de la ville

Le conseil a :

approuvé la convention relative à l'attribution de subventions régionales de fonctionnement dans le cadre de la politique de la ville, autorisé le maire à signer et précisé que la subvention d'un montant de 6 097,96 euros, qui sera perçue par la Ville au titre de l'action «Jeunes et nouvelles technologies», sera reversée au Centre social et culturel des Blagis.

Voté à l'unanimité.

TRANSPORT

● Création d'une navette de transport scolaire entre le quartier des Blagis et la cité scolaire Lakanal

Le conseil a :

créé, à titre expérimental et avec le car de la Ville, un service de ramassage depuis le quartier des Blagis vers la cité scolaire Lakanal. Un seul trajet sera assuré le matin avant 8h les lundis, mardis, jeudis et vendredis où ont lieu les cours et durant la période du lundi 4 novembre 2002 au vendredi 4 avril 2003 et fixé à 20€ la participation aux frais, demandée pour chaque élève utilisateur à compter du 25 novembre 2002.

Voté à la majorité (1 vote contre, 2 abstentions).

SOCIAL

- Transports de proximité des personnes handicapées et/ou âgées à mobilité réduite

Le conseil a :

adopté le projet de mise en place d'un service de transport des personnes handicapées et/ou âgées à mobilité réduite et décidé d'attribuer une subvention à la Croix-Rouge française d'un montant de 9 000€ pour l'acquisition d'un véhicule.

Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention à la ville de Châtenay-Malabry en vue de la mise à disposition d'un véhicule à la police nationale.

Le conseil a :

décidé d'attribuer une subvention de 3 434€ à la ville de Châtenay-Malabry pour contribuer au financement de l'acquisition d'un véhicule destiné à être mis à la disposition de la police nationale.

Voté à la majorité, (5 votes contre).

AUTRES DOSSIERS

Le conseil a également :

- sollicité du conseil général l'attribution d'une subvention au taux maximum pour la restructuration du bâtiment de l'Hôtel de Ville et la construction d'un centre administratif (**à l'unanimité des votants, 4 abstentions**)

- autorisé le maire à déposer toutes les demandes de permis de démolir, de déclarations de travaux, de permis de construire et toutes autorisations à l'opération de construction d'un centre administratif et d'un parc de stationnement souterrain, à la majorité (**4 votes contre**)

- autorisé le maire à solliciter l'assistance du CAUE 92 pour la mise en place par le Département pour la recherche d'une assistance à maîtrise d'ouvrage HQE dans le cadre de la construction du nouveau centre administratif, **à l'unanimité des votants (9 abstentions)**

- approuvé le dossier de consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux d'entretien, d'exploitation, d'extension, de modernisation de l'ensemble des installations d'éclairage public de la ville, et de mise en souterrain des réseaux aériens, **à l'unanimité**

- approuvé le dossier de consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux d'entretien, de réparation, d'équipement de nouveaux carrefours et de modernisation des installations de signalisation lumineuse de trafic, **à l'unanimité**

- pris acte, des rapports pour l'exercice 2001 du Syndicat des eaux d'Ile de France sur l'exécution du service public d'eau potable accompagné d'une note liminaire relative à l'exécution dudit service à Sceaux, de la Direction départementale des affaires sanitaires sociales des Hauts de Seine pour l'année 2001, pour l'exercice 2001 du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'Agglomération parisienne sur l'exécution du service public de l'assainissement et pour l'exercice 2001 de la ville de Sceaux sur l'exécution du service public de l'assainissement de Sceaux, **à l'unanimité**

- pris acte de la communication qui lui a été faite des rapports pour l'exercice 2001

de la ville de Sceaux sur l'exécution du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères de la ville, l'exercice 2001 sur les activités du Syndicat intercommunal des Hauts de Seine pour l'élimination des ordures ménagères (SIE-LOM), pour l'exercice 2001 du Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM), **à l'unanimité**

- désigné M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Chantal Brault, Sophie Fouace, Liliane Sillon, Monique Deslandes en qualité de membres titulaires et Mmes Nicole Zuber, Sabine Vasseur, Isabelle Drancy, MM. Georges Farnabe, Paul Mathis en qualité de membres suppléants de la commission de délégation de l'exploitation du cinéma Trianon et précisé que parmi les critères de jugement des offres sera privilégiée la qualité du projet culturel notamment la programmation «art et essai» et le programme d'animation proposé en direction des différents publics : (enfants, jeunes... , présentation de films, etc) et adopté une version modifiée du cahier des charges afin d'intégrer une clause de récupération de la TVA par l'intermédiaire du délégataire, **à l'unanimité**

- fixé à 2,30 € le tarif appliqué dans le cadre de l'opération «collège au cinéma», **à l'unanimité**

- approuvé le versement de subvention exceptionnelle de 1500€ au cyclotourisme de ville de Sceaux et de 800€ à la Boule de Sceaux, **à l'unanimité**

- approuvé les modifications à l'acte constitutif initial et l'acte constitutif du groupement de commandes modifié, confirmé comme représentant de la Commission d'appel d'offres de la Ville à la commission d'appel d'offres du groupement Monsieur Claude JAMY, délégué titulaire, à l'unanimité.

- pris acte de la communication qui lui a été faite du compte rendu d'activité du service public de l'électricité de la périphérie de Paris pour l'exercice 2001, à l'unanimité.

- pris acte de la communication qui lui a été faite du rapport pour l'exercice 2001 sur les activités du SIGEIF et son annexe et du compte rendu d'activité effectué sur le territoire du SIGEIF par GDF et EDF, à l'unanimité

- désigné Mme Nicole ZUBER en qualité de délégué titulaire et Mme Catherine ARNOULD en qualité de délégué suppléant au comité syndical du syndicat mixte d'études et de programmation de la vallée de la Bièvre, rivière d'Ile-de-France, à l'unanimité des votants (9 abstentions)

- approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à la renégociation des contrats d'assurance pour les risques "dommages aux biens" et "flotte automobile" et autorisé le maire à lancer une procédure de mise en concurrence simplifiée, à l'unanimité

- approuvé les nouveaux statuts de la SEMA-Sceaux, à l'unanimité des votants (4 abstentions).

QUESTIONS ORALES

Le maire a ensuite répondu aux questions orales qui lui ont été posées concernant :

- les groupes de travail sur l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre le bruit et la signalétique (Mme Monique Deslandes)

- l'élaboration d'un plan local de stationnement (M. Paul Mathis)

- le bilan de la mise en place de la carte Kikoo (Mme Pascale Quivy-Rachid)

Séance publique du 17 octobre 2002

PRINCIPAUX DOSSIERS EXAMINÉS

INTERCOMMUNALITÉ

- Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre

Le conseil a :
approuvé les statuts de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.
Voté à la majorité, (5 votes contre).

Le conseil a :
désigné M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Nicole Zuber, Pascale Quivy-Rachid, M. Fabien Chiché pour siéger au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre.
Voté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME – TRAVAUX

- Opération de restructuration-extension de l'Hôtel de Ville

Le conseil a :
autorisé le maire à lancer un appel d'offres ouvert et à signer le ou les marchés à intervenir et tous documents y afférents pour les missions d'ordonnancement de pilotage et de coordination, de contrôle technique, de coordination SSI (Système-Sécurité-Incendie), de coordination SPS (Sécurité-Protection-Santé) dans le cadre de l'opération de restructuration-extension de l'Hôtel de Ville.
Voté à la majorité, (4 votes contre).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de diverses instances

Le conseil a :
désigné M. Philippe Tastes en qualité de :
- membre de la commission «économie, commerce et emploi»,
- membre de la commission consultative des services publics locaux,
- représentant du conseil municipal au sein de la commission consultative «centre ville»,
- délégué suppléant au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la mission locale intercommunale 92 sud,
- membre suppléant de la commission d'appel d'offres,
- délégué du conseil municipal au conseil d'administration du Lycée professionnel Florian,
- représentant du conseil municipal au conseil d'administration du Comité des œuvres sociales et culturelles du personnel des services municipaux de Sceaux et des établissements publics associés,
- délégué du conseil municipal au conseil d'administration de l'office de tourisme/syndicat d'initiative.
Voté à l'unanimité des votants, (9 abstentions).

SPORTS

- Association scéenne de Karaté-do

Le conseil a :
approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 220€ à l'ASKA.
Voté à la majorité, (1 vote contre).

- Association sportive du lycée Florian

Le conseil a :
approuvé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 970€ à l'association sportive du lycée Florian.
Voté à l'unanimité, adopté le cahier des charges.

Le conseil a désigné à l'unanimité

pour siéger au sein du conseil communautaire de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre



Philippe Laurent



Chantal Brault



Jean-Louis Oheix



Nicole Zuber



Pascale
Quivy-Rachid



Fabien Chiché

Les statuts de la communauté d'agglomération

Antony - Bourg-la-Reine - Châtenay-Malabry - Le Plessis-Robinson - Sceaux - Wissous

Titre 1 : Constitution

Article 1 : Composition

Il est créé une Communauté d'Agglomération regroupant les communes suivantes :

Département des Hauts-de-Seine : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux
Département de l'Essonne : Wissous.
Elle prend la dénomination de : «**Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre**»

Article 2 : Durée

La communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre est constituée pour une durée illimitée.

Article 3 : Siège

Le siège de la communauté est fixé à l'Hôtel de Ville d'Antony, Place de l'Hôtel de Ville 92160 Antony

Article 4 : Règlement Intérieur

Afin de préciser ses modalités de fonctionnement, la communauté d'agglomération se dote d'un règlement intérieur.

Titre 2 : Compétences

Article 5 : Compétences obligatoires

La communauté d'agglomération exerce de plein droit, au lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

1° - en matière de développement économique :

création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire actions de développement économique d'intérêt communautaire

2° - en matière d'aménagement de l'espace communautaire :

schéma directeur et de secteur création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire

organisation des transports urbains dans le périmètre de la communauté d'agglomération au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 sur les transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi

3° - en matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : programme local de l'habitat politique du logement, notamment du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

4° - en matière de politique de la ville dans la communauté :

dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire

dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance

Article 6 : Compétences optionnelles

La communauté d'agglomération exercera en lieu et place des communes les compétences suivantes :

1° - création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

2° - assainissement

3° - eau

4° - construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Article 7 : Compétences facultatives

La communauté d'agglomération pourra, par ailleurs, exercer toute autre compétence que les communes membres souhaiteraient lui confier, la décision étant prise conformément aux lois et règlements en vigueur.

À ce titre, la communauté d'agglomération est compétente en matière

de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores.

Article 8 : Intérêt Communautaire

Lorsque l'exercice des compétences mentionnées aux articles 5 et 6 est subordonné à la reconnaissance de l'intérêt communautaire, celui-ci est défini à la majorité des deux tiers du Conseil Communautaire.

Article 9 : Transfert des biens

Les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers nécessaires à l'exercice des compétences visées aux 1° et 2° de l'article 5 des présents statuts feront l'objet de conventions ultérieures.

Titre 3 : Fonctionnement

Article 10 : Conseil communautaire

La communauté d'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de délégués élus parmi les membres de conseils municipaux des communes associées.

La composition initiale du conseil communautaire est fixée à 48 membres et arrêtée comme suit, par accord amiable, des conseils municipaux des communes membres : répartition proportionnelle au plus fort reste, en fonction de la population, soit :

Antony	18
Bourg-la-Reine	6
Châtenay-Malabry	9
Le Plessis-Robinson	7
Sceaux	6
Wissous	2
Total	48

Cette répartition sera susceptible d'être modifiée, lors du renouvellement général des conseils municipaux en fonction de la population totale de chaque commune constatée lors du dernier recensement.

En cas d'intégration de nouvelles communes, le principe ayant abouti au nombre de délégués mentionné ci-dessus sera appliqué pour déterminer le nombre total de délégués et la nouvelle répartition.

Aucune des communes à l'origine de la création de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre ne peut voir son nombre de délégués fixé à un chiffre inférieur à celui figurant dans le tableau ci-dessus, à l'occasion de l'entrée de nouvelles communes.

Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre, au siège de la communauté d'agglomération ou dans un lieu choisi par lui dans l'une des communes membres.

Le conseil communautaire peut constituer des commissions de travail pour l'étude des questions relevant de sa compétence. Chaque commission sera constituée de manière à assurer la représentation de toutes les communes membres de la communauté d'agglomération.

Article 11 : Bureau

Le bureau est composé du président et d'autant de vice-présidents que de communes membres.

Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.

Article 12 : Présidence

Le président de la communauté d'agglomération est l'organe exécutif de la communauté.

Il peut déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions aux vice-présidents.

Il peut être entendu par le conseil municipal d'une commune membre, à sa demande ou à celle dudit conseil, notamment à l'occasion de la présentation du rapport annuel d'activités.

Élections du conseil d'enfants

Le conseil d'enfants œuvre depuis plusieurs années à Sceaux, animé par Chantal Brault, première adjointe au maire déléguée à la citoyenneté, qui les accompagne dans la réalisation de leurs projets.

Le conseil d'enfants sera élu dans les écoles de la Ville entre **le 4 et le 8 novembre**. Ils seront réunis pour leur première réunion plénière avec Philippe Laurent, maire de Sceaux, et

Chantal Brault **le 14 novembre**.

Au cours d'un mandat, les jeunes élus apprennent le fonctionnement des services municipaux et découvrent les institutions.

Ils travaillent aussi d'une part à la réalisation d'un ou plusieurs projets concrets qui trouvent leur application sur la Ville et élaborent d'autre part une campagne de sensibilisation sur un thème de fond qui leur tient à cœur.

Conseils d'école

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école ont eu lieu les 18 et 19 octobre. En raison de la grève administrative des directeurs d'école, nous ne sommes pas en mesure de publier les résultats des élections.

Menus au restaurant scolaire

Les parties des menus ci-dessous en caractères gras ne concernent que les écoles primaires.

*choix pour les enfants ne voulant pas consommer de porc dans la semaine, ou de viande le vendredi.

Du 4 au 8 novembre	Du 11 au 15 novembre	Du 18 au 22 novembre	Du 25 au 29 novembre
<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • potage • pavé de hoky pané • haricots verts • fromage • fruit 	<p>LUNDI</p> <p>FÉRIÉ</p>	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • potage • palette à la diable, rôti de dinde * • lentilles et carottes • fromage • fruit 	<p>LUNDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • radis, demi pomélo • aiguillette de poulet basquaise • coquillettes au gratin • yaourt arôme, yaourt sucré • tartelette au chocolat, tartelette fraise
<p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • tomates vinaigrette, betteraves crues râpées • rosbif ketchup, frites • frites et ketchup • suisse sucré, suisse arôme • compote pomme fraise 	<p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • betteraves vinaigrette, salade de maïs • frites de poulet • haricots beurre • fromage • fruit 	<p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • coleslaw, salade bretonne • filet de merlu meunière • purée de courgettes • fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • éclair chocolat, éclair vanille 	<p>MARDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • potage • rôti de porc, rôti de dinde * • beignets de chou-fleur • suisse sucré, suisse arôme • fruit
<p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salade écolière, taboulé • lapin à la moutarde • julienne de légumes • yaourt arôme, yaourt sucré • fruit 	<p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • duo carottes et céleri, salade de tomates • escalope de porc charcutière, escalope de dinde * • pommes "smiles" • crème dessert • bjscuit 	<p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salade arlequin, haricot vert vinaigrette • poulet rôti • lasagnes • fromage • fruit 	<p>MERCREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • crêpe au fromage • filet de colin sauce safran • ébly à la provençale • fromage • fruit
<p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salade verte, carottes râpées • sauté de porc provençale, sauté de dinde * • ébly • fromage, marbré • fondant aux noisettes 	<p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • œuf dur mayonnaise, salade verte et fromage • steak haché • chou fleur persillé • yaourt sucré, yaourt arôme • fruit 	<p>JEUDI REPAS ORIENTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • concombres aux olives • couscous, merguez • semoule et ses légumes • suisse arôme • compote et jus d'orange 	<p>JEUDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • tomates monégasque, chou alsacien • steak haché ketchup • purée normande • fromage • fruit
<p> VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • salami, mortadelle • poulet rôti, omelette • purée de carotte • fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • fruit 	<p> VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • concombres vinaigrette, salade hawaïenne • poisson sauce armoricaine • riz créole • fromage • liégeois chocolat, liégeois vanille 	<p> VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • laitue iceberg, endives vinaigrette • escalope de volaille, poisson en sauce * • pommes noisettes • fromage • fruit 	<p> VENDREDI</p> <ul style="list-style-type: none"> • carottes râpées, concombres vinaigrette • omelette • épinards béchamel • fromage blanc sucré, fromage blanc arôme • banane

Les menus indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous remercions de votre compréhension.

Enquête : la parole aux familles



Les demandes de places en crèche excèdent le nombre de places disponibles... À partir de ce constat, la Ville - qui fait de l'accueil de la petite enfance une priorité - souhaite mieux répondre aux besoins des familles. Mais est-ce qu'ouvrir quelques places supplémentaires est «la» solution ? D'autres modes de garde plus souples ne sont-ils pas également à encourager ?

L'idée est donc venue d'engager une enquête sur les besoins réels des femmes qui travaillent pour adapter au plus près de leurs attentes la politique familiale.

De plus, pour ne pas se limiter aux avis des parents déjà en relation avec les services de l'Action sociale, l'enquête a été étendue à l'ensemble des familles.

L'étude s'intéresse aux modes de gardes des enfants de 0 à 3 ans, mais sera élargie aux attentes des parents d'enfants de 3 à 12 ans. Un panel représentatif de 100 familles scéennes permettra de réaliser une étude qualitative à partir d'entretiens fondés sur un questionnaire semi-directif qui permettra d'explorer les suggestions d'améliorations éventuelles. Cándida Leconte et Jérôme Spick réaliseront les entretiens. Préparé avec le cabinet de consultants Rimai, en coopération avec la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général et la commission famille-enfance-vie scolaire,

l'étude permettra à la Ville d'adapter les services et prestations sociales aux besoins des familles scéennes. La Commission informatique et liberté a été saisie afin de garantir la confidentialité des informations. Par cette démarche, la Ville poursuit et approfondit le dialogue avec toutes les familles.

Pour que les associations travaillent ensemble...

Créée à l'initiative de la Ville, la **commission locale d'aide financière** s'est réunie pour la première fois le 27 septembre dernier sous la présidence de Bruno Philippe, adjoint au maire, et a adopté son règlement intérieur. Elle est prête pour se lancer dans sa mission : coordonner les demandes d'aides financières lorsque plusieurs fonds (EDF, télépho-

ne, eau, santé) et plusieurs associations (le Secours catholique, la société Saint Vincent-de-Paul et la Croix Rouge française) sont sollicités en même temps sur un même dossier. Un travailleur de la direction de la Vie sociale du département, de la Sécurité sociale ou d'autres services sociaux informent chacun des partenaires et arbitrent la répartition des

aides financières. La Commission locale d'aide financière permet d'avoir une analyse globale des situations des familles et d'assurer un suivi des dossiers dans un souci d'équité et d'efficacité.

La circonscription de la Vie sociale, au 01 45 36 13 70, ou votre assistante sociale vous renseigneront sur ses modalités d'intervention.

Centre de planification et d'éducation familiale

Lieu d'écoute, d'information, d'orientation, de conseils et de prévention.

Christel Maignan, conseillère conjugale et familiale, reçoit sur rendez-vous.

Des consultations gynécologiques sont proposées sans rendez-vous :

le mardi de 14h30 à 19h30

2 bis, av. Jules Guesde

Tél. 01 40 91 93 23.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine

- Pour vous informer, une permanence est ouverte les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois, de septembre à juin, sans rendez-vous, à l'Hôtel de Ville, 122 rue Houdan
- Les travailleurs sociaux de la CAF rencontrent les personnes intéressées à leur domicile et sur rendez-vous :
au Centre social et culturel des Blagis,
Tel. 01 41 87 06 10
ou à la circonscription de la Vie sociale,
Tél. 01 45 36 13 70.

La collecte sélective

Ramassages des emballages et déchets ménagers

Le bac vert

réservé au verre :
les bouteilles, flacons et pots en verre.

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi



Photos : Bieue Image



Le bac bleu

réservé aux bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, canettes, bidons et aérosols vides, barquettes en aluminium, briques alimentaires, cartons d'emballages, journaux et magazines.

attention, ne pas mettre de sac plastique dans le bac bleu

Secteur 1 : mardi

Secteur 2 : jeudi Secteur 3 : vendredi

Le bac marron

tout le reste, y compris les sacs en plastique.

Secteur 1 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 2 : lundi, mercredi, vendredi

Secteur 3 : mardi, jeudi, samedi



→ Les bacs vert, bleu et marron sont ramassés les jours fériés sauf le 1^{er} mai.

Les déchets verts

Collectés sur l'ensemble de la ville, les mardis 5, 19, 26 novembre et 3 décembre (sacs à sortir pour 6h du matin). La collecte se fait dans des sacs en papier biodégradable. Distribution des sacs les samedis 9 et 30 novembre de 9h à 12h en mairie.



Les objets encombrants

Secteur Ouest : lundis 4 et 18 novembre, 2 décembre 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Secteur Est : lundis 11 et 25 novembre 2002 (objets à sortir pour 6 h du matin).

Pour connaître votre secteur, appelez le 01 41 13 33 39 ou reportez-vous au calendrier des collectes.

Les déchets toxiques

Les déchets toxiques doivent être apportés au camion Planète le samedi 14 décembre, de 14h à 15h30 place des Ailantes aux Blagis, et de 16h à 18h cour des baraquements, 95 rue Houdan.

Pour obtenir un calendrier des collectes, contactez le service communication au 01 41 13 33 42.

Nuisances aériennes : nous sommes vigilants !

Un nouveau dispositif de circulation aérienne en région parisienne a été mis en place le 21 mars dernier. Cette réorganisation du trafic aux abords d'Orly et de Roissy vient se substituer à l'ancien schéma vieux de trente ans incompatible avec l'accroissement du trafic essentiellement d'affaires. Résultat : un million de franciliens en moins victimes du bruit. De plus, afin d'éliminer les survols les plus bas, les approches à vue sont interdites depuis le 1^{er} juillet 2002. Enfin, depuis le 1^{er} avril dernier les avions les plus bruyants encore en service, classés «chapitre 2» par l'Organisation de l'aviation civile sont interdits de vol 24h sur 24 sur tous les aéroports français.

Pour la ville de Sceaux, le nombre de survols lors de journées caractéristiques de fort trafic par vent d'est et par vent d'ouest est globalement inchangé (cf. tableau ci-dessous) : une cinquantaine de survols par jour à des altitudes différentes (contre 165 au-dessus de Méru (Oise) par exemple). Cependant, le trafic des aéroports du Bourget et de Toussus-le-Noble sont sujets à d'importantes variations d'un jour sur l'autre du fait même de la nature du trafic essentiellement d'affaires. Ainsi, la réorganisation et l'intensification du trafic aérien civil en Ile-de-France n'ont pas provoqué l'aggravation des nuisances sonores au-dessus de la ville de Sceaux.

Pour lutter contre ces nuisances, concertation et réflexion sont les armes les plus efficaces.

- Philippe Laurent, maire de Sceaux, suit avec attention ce dossier depuis plusieurs années, notamment au sein de l'association des maires des Hauts-de-Seine. Cette dernière est en effet intervenue auprès de l'État pour que soient trouvées des solutions responsables, prenant en compte l'amélioration de la sécurité et de la régulation des vols, ainsi que la réduction des nuisances sonores et de la gêne pour les habitants du département.

- Lors de sa séance du 16 mai 2002, le conseil municipal a désigné Nicole Zuber, adjointe au maire en charge de l'environnement, et Catherine Arnould, conseillère municipale, pour représenter la Ville à la commission consultative de l'environnement relative au fonctionnement de l'aérodrome de Vélizy-Villacoublay.

- La lutte contre les nuisances aériennes s'intègre également dans le cadre du plan municipal de lutte contre le bruit engagé par la Ville. Un comité de pilotage réunissant des représentants d'associations, des élus et d'autres partenaires (RATP, Base de Villacoublay...) a travaillé avec le cabinet «Acoustique et conseil» pour établir un diagnostic des nuisances sonores et proposer un plan d'action. Le plan d'action contre le bruit vous sera présenté dans son ensemble prochainement.

Nombre de survols lors de journées de fort trafic à Sceaux		
Avions au départ de	Nombre de vols/jour	Altitude moyenne
Roissy	Une vingtaine	Supérieure à 4000 m
Toussus-le-Noble	Une douzaine	Environ 850 m
Villacoublay	Une dizaine	Environ 1000 m

Tennis club de Sceaux

Le Tournoi des Jeunes 2002 : retour sur une bonne cuvée !



Des plus jeunes aux plus aguerris, la compétition a réuni plus de 300 filles et garçons : une animation rêvée pour notre club pour ce début septembre particulièrement clément. Le tournoi 2002 a permis de distinguer les meilleurs talents et les finales disputées le 21 septembre ont donné lieu à des mat-

ches acharnés, particulièrement pour les benjamins garçons et minimes filles. À signaler la performance de Paul Denèle, finaliste en catégorie benjamin, qui s'incline avec les honneurs à l'issue d'une rencontre serrée en 3 sets.

Les lauréats ont été récompensés par les lots remis par divers sponsors du club

qui répondent présents à cette compétition dédiée à la jeunesse.

Le goûter a permis d'effacer les déceptions et de récompenser les lauréats 2002 du «défi permanent» organisé entre les enfants de l'école de tennis.

Téléthon 2002

Pour que la recherche puisse atteindre les réussites qu'attendent les petits malades : guérir, retrouver l'insouciance de l'enfance, vieillir, le TC Sceaux relève le défi des 24 heures de tennis non-stop dans une ambiance conviviale.

Réservez votre nuit du 7 décembre et votre journée du 8 décembre et aidez nous à dépasser la collecte 2001 !

Renseignements : 01 46 60 21 65 ou www.tcsceaux.org



Tournoi des Jeunes septembre 2002

Compagnie d'Arc de Sceaux



À l'occasion de la fête du sport le 21 Septembre dernier, la Cie d'arc tenait un stand d'initiation au tir à l'arc sur les installations du gymnase des Blagis. Après une matinée réservée aux scolaires dont les classes se succédaient de 9h à 11h30, on accueillait l'après-midi jeunes et

adultes afin qu'ils puissent à leur tour tester leur adresse. Cette manifestation précédait une journée portes ouvertes qui avait lieu le lendemain sur le pas de tir de la Cie, sur la coulée verte à Fontenay-aux-Roses. Les amateurs de tir à l'arc pouvaient là aussi profiter d'une initiation ou pour ceux qui avaient déjà pratiqué en club de vacances de contrôler leurs acquis. Au côté de quatre cibles recevant les visiteurs, une cinquième permettait quelques tirs de démonstrations. Espérant que ces deux journées aient fait apprécier notre sport à beaucoup d'autres, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux inscrits.

A.G.

ASAS Basket

Calendrier des rencontres des équipes féminines et masculines de basket

Féminines : Nationale 1

5 octobre 2002 : Sceaux - Évreux (4^e j.)
19 octobre 2002 : Sceaux - Limoges (6^e j.)
9 novembre 2002 : Sceaux - Nantes (8^e j.)
30 novembre 2002 : Sceaux - Lyon (10^e j.)
7 décembre 2002 : Sceaux - Voiron (11^e j.)
4 janvier 2003 : Sceaux - Le Puy (13^e j.)
18 janvier 2003 : Sceaux - Istres (14^e j.)

Masculins : Nationale 3

5 octobre 2002 : Sceaux - Lexovien (2^e j.)
26 octobre 2002 : Sceaux - Chartres (4^e j.)
16 novembre 2002 : Sceaux - Évreux (6^e j.)
7 décembre 2002 : Sceaux - Bayeux (8^e j.)
18 janvier 2003 : Sceaux - Alfortville (10^e j.)
25 janvier 2003 : Sceaux - Le Havre (11^e j.)
8 février 2003 : Sceaux - Fresnes (12^e j.)

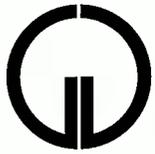
Flash infos

Les équipes de basket de Sceaux se sont encore distinguées lors de leurs matches du 5 octobre ! Si les filles n'ont gagné qu'une 9^e place contre l'équipe d'Évreux, l'équipe masculine a battu 95 à 76 l'équipe de Lexovien. L'équipe féminine s'est rattrapée le 19 octobre par un score de 84 à 78 contre Limoges.

Appel à toutes les basketteuses : il manque encore des candidates pour compléter les équipes (de 5 à 12 ans).

Renseignements : 01 46 61 97 36

À bientôt pour de nouveaux matches et bonne saison sportive à tous !



Platonov aux Gêmeaux

d'après Anton Tchekhov
Première et exclusivité en Ile-de-France
Création Festival d'Avignon 2002

Adaptation et mise en scène : Éric Lacascade / Centre dramatique national de Normandie Comédie de Caen
Avec : Jérôme Bidaux, Jean Boissery, Arnaud Chéron, Arnaud Churin, Murielle Colvez, Alain D'Haeyer, Christophe Grégoire, Stéphane Jais, Éric Lacascade, Marc Lador, Christelle Legroux, Daria Lippi Brusco, Millary Lobos, Serge Turpin

Platonov, l'homme qui donne son nom à la pièce, a la vie tout entière devant lui. Il s'y élance avec la fougue de quelqu'un qui ne veut rien se refuser. Il est boulimique, insatiable, amoureux, généreux. Il est détestable, égoïste, inconstant, menteur et volage. Il est le paradoxe même, l'ambivalence. Il est un être en devenir. Pas un homme arrêté ou figé dans une identité. Il veut tout, il veut trop, il en mourra, assassiné de la main d'une femme trahie. Lacascade relit *Platonov* en devin et nous le restitue, riche de cette distance qui lui autorise la souplesse et la désinvolture. Sur le plateau de théâtre, ce que les spectateurs verront, ce sont des hommes et des femmes en construction et en évolution, saisis dans l'élan de leur vie, dans le mouvement et dans le dynamisme. Nous sommes devant un paysage peuplé de héros tchékoviens. Ils passent et repassent devant nous, errent, se figent, repartent, marchent, courent. Le *Platonov* qu'a rêvé Éric Lacascade est un spectacle qui laisse se déployer la parole et vagabonder le désir, qui donne à l'émotion la permission de s'épanouir. Lacascade offre à Tchekhov des commencements, jeune homme fiévreux, une somptueuse page blanche où inscrire, en toute liberté, sa fougue et son talent.

**Du mardi 5 au
dimanche 17 novembre**

Horaire exceptionnel :

**du mardi au samedi à 20h,
dimanche à 17h.**

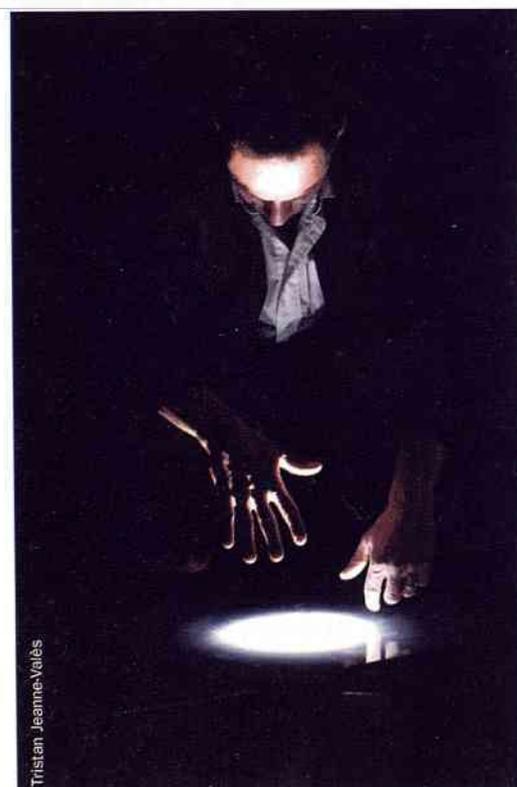
Tarif A : 23 € - 18 €

Grand Théâtre.

Navette pour Paris après le spectacle.



Tristan Jeanne-Vallès



Tristan Jeanne-Vallès

Concert



Elif

Duo : Alain Blesing (guitares),
Yves Rousseau (contrebasse)

Vendredi 15 novembre à 21h30

Tarif C : 15 €. Sceaux What.

Volutes

par le violoniste Pierre Blanchard
et son orchestre à cordes *Arcollectiv*

Vendredi 29 novembre à 20h45

Tarif A : 23 € - 18 €. Grand Théâtre.

École nationale de musique, de danse et d'art dramatique de Bourg-la-Reine / Sceaux

Invitation au Jazz

Depuis septembre 2002, l'École nationale de musique (dirigée par Jean-Luc Tourret) propose en partenariat avec l'EDIM (dirigée par Daniel Beaussier), un cycle spécialisé dont la discipline dominante est le jazz. L'EDIM (Enseignement Diffusion Information Musiques) est une école associative de droit privé basée à Cachan qui est spécialisée dans l'enseignement du jazz. La collaboration entre un établissement public d'enseignement musical et une structure associative dans le cadre de la mise en place d'une formation pré-professionnelle est une première en Ile-de-France. Cette initiative a reçu le soutien de la Direction des affaires culturelles. Le cycle spécialisé jazz est un cursus de trois ans, animé par Manu Pekar, validé par un diplôme délivré par l'École nationale de musique, reconnu par l'État, soutenu par la DRAC.

Cinq étudiants suivent actuellement ce cursus. Les cours sont dispensés par des professeurs de l'École nationale de musique et de l'EDIM. Manu Pekar, professeur commun aux deux structures, assure la coordination de cette formation et encadre l'orchestre ENM / EDIM composé de ces étudiants.

La première prestation de cet ensemble approche !

C'est en effet lors du week-end jazz de Bourg-la-Reine, le **samedi 23 novembre à l'auditorium**, que se produiront les musiciens de ce nouvel ensemble.

Jazz et improvisation le 23 novembre

L'orchestre des étudiants se produira en première partie de cette soirée. Par ailleurs, en tant que guitariste, Manu Pekar, avec Daniel Beaussier appartient au groupe Hekla (nom d'un volcan islandais) qui assurera la seconde partie de soirée. Les musiciens, soucieux de tisser des liens entre les acteurs locaux du jazz et ayant à cœur de s'inscrire dans le week-end jazz avec cohérence, invitent Alain Vankenhove à se produire avec eux pour cette soirée. Étudiants et professionnels se rejoindront pour un «bœuf» final. C'est effectivement dans un esprit d'échange, d'ouverture et de professionnalisme que l'ENM et l'EDIM envisagent leur collaboration.

Le jazz est aujourd'hui une réalité à part entière dans le paysage musical des villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

Rendez-vous le samedi 23 novembre à 20h30 à l'auditorium.

Votre agenda du mois novembre 2002

Jeudi 14 novembre à 19h30

Ancienne mairie de Sceaux
Heure musicale

Mardi 19 novembre à 19h30

Auditorium – ENM
Audition libre

Jeudi 21 novembre à 19h

Ancienne mairie de Sceaux
Heure musicale

Samedi 23 novembre à 20h30

Auditorium – ENM
Concert des ateliers de jazz
de l'ENM et de l'EDIM

Jeudi 14 novembre à 19h30

Ancienne mairie de Sceaux
Heure musicale

Mardi 19 novembre à 19h30

Auditorium – ENM
Audition libre

Jeudi 28 novembre à 19h

Ancienne mairie de Sceaux
Heure musicale

Mardi 3 décembre à 19h30

Auditorium – ENM
Audition libre

Expo gourmande à la bibliothèque municipale

Le chocolat, du 5 au 28 novembre 2002

Du 5 au 28 novembre 2002, la bibliothèque se propose de vous raconter l'histoire de la plus fondante des gourmandises : *Le chocolat*, au travers d'une vingtaine de panneaux traitant de l'histoire, de la botanique, de l'industrie, de la publicité, sans oublier la gourmandise... L'exposition est accompagnée d'accessoires, de gravures, d'une vidéo et de jeux-questionnaires.

27 enseignants de la ville ont inscrit leur classe pour une visite de cette exposition.

Gourmets, venez tapisser votre palais... de la graine à notre plaisir, il y a un monde que l'on vous offre.

Cette exposition sera présentée à la bibliothèque du CSCB en janvier 2003.





Animathèque – MJC de Sceaux

EXPOSITIONS

● **Du mardi 5 au vendredi 15 novembre :**

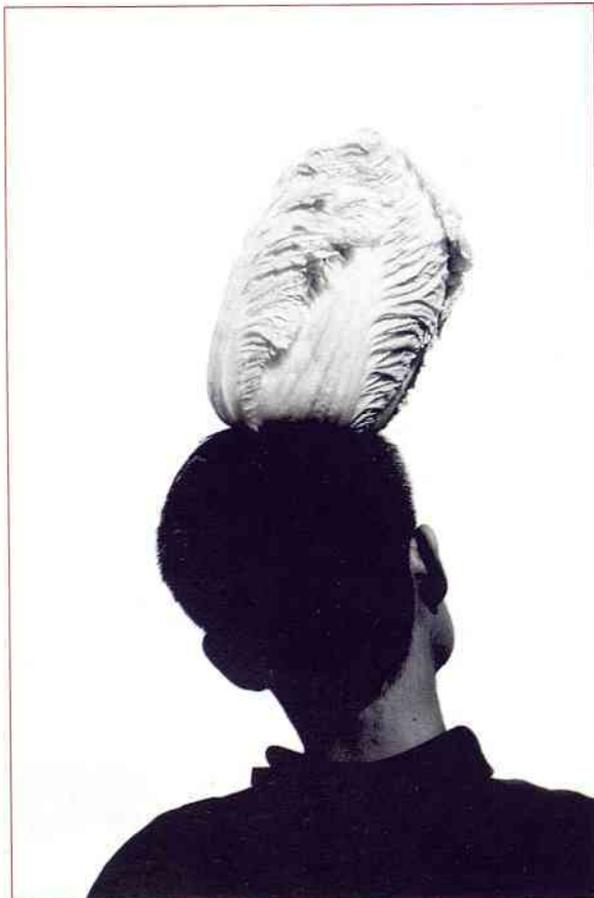
Patchwork : exposition d'atelier
Entrée libre

● **Du mardi 19 au vendredi 29 novembre :**

Salon d'automne des Artistes Scéens.
Entrée libre.

● **Du mardi 3 décembre au vendredi 20 décembre :**

Équilibre précaire. Jeu sacré, par Kang-Ok Jeon
Des œuvres, installations et photographies, tout en équilibre... Un défi aux lois physiques où l'on n'ose envisager l'instant suivant tant la précarité est palpable. Un jeu sacré sans décalage où l'on ressent à peine la peur de la chute imminente car celle-ci, loin d'induire une catastrophe, pourrait bien vous projeter dans une nouvelle dimension...
Entrée libre.



ÉVÉNEMENTS

Matches d'improvisation

En partenariat avec le CAEL de Bourg-la-Reine.

● **Samedi 9 novembre à 20h30**

Bourg-la-Reine/Sceaux Espoirs : match retour de ces deux équipes qui s'étaient affrontées lors des masters d'improvisation théâtrale en mars 2002. Une rencontre amicale et sportive qui promet d'être chaleureuse.
Tarifs : 7/5€

● **Dimanche 10 novembre à 20h30**

Sceaux Pro/Belgique : pour son premier match de la nouvelle saison, l'équipe Sceaux Pro rencontre la prestigieuse équipe professionnelle nationale de Belgique, composée de joueurs sélectionnés lors de la dernière coupe du monde. Venez nombreux les encourager et porter avec eux les couleurs de Sceaux !
Tarifs : 12/10€

Ces deux matchs auront lieu à 20h30 à l'Agoreine, 63 bis boulevard Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine.
Billetterie (Animathèque MJC, CAEL et réseau FNAC Billetterie).

Concert

Les Troubadours du Désordre

Avec en 1^{re} partie : Abandcalledmyself
En ouverture de sa saison musicale, l'Animathèque MJC vous invite à découvrir la voix impressionnante de la chanteuse M^{lle} Chomb et de son acolyte-animateur Dom Kiris, entourés sur scène de guitares gitanes, accordéon, planche à laver et violon... une véritable invitation à la fête dans la plus grande tradition des chanteurs de rue, «revisitant l'imaginaire manouche, le gipsy espagnole ou le folk d'un Neil Young, entre racines rock et culture roots» (*Rock Sound*, mai 2002).
Pour plus d'informations sur le groupe www.troubadoursonline.com
Tarifs : 10€ et 7€ (Animathèque MJC et réseau FNAC Billetterie)
Horaire : 17h30
Lieu : Animathèque MJC 21 rue des Écoles, 92330 Sceaux.



Rendez-vous

Cette saison, l'Animathèque MJC et ses adhérents vous invitent à découvrir lors d'une journée portes ouvertes le **samedi 30 novembre de 10h à 18h** une ou plusieurs des nombreuses activités qui se pratiquent dans nos murs.
Au programme de cette journée, démonstrations, présentations d'atelier, mini-concerts, rencontres... En bref, une foule d'animations dans des domaines variés comme la danse, les arts plastiques, l'artisanat, l'art dramatique et la musique. L'occasion pour tous ceux qui n'ont pas encore poussé notre porte de découvrir de visu ce qui s'y pratique au quotidien en rencontrant aussi bien les animateurs que les adhérents. Pendant cette journée et sur certaines activités, inscrivez-vous et bénéficiez, avec un mois d'avance, du tarif applicable au 2^e trimestre.
Avis aussi à tous ceux de nos adhérents qui désirent ouvrir leur horizon en allant à la rencontre des autres ateliers.

STAGES

L'animathèque-MJC c'est aussi : plus de 50 stages par an ouverts à tout public, de 4 ans à autant que vous voudrez...

Ces stages sont organisés en formules variant selon l'activité pratiquée ; pendant les vacances scolaires ou pendant la saison ; en soirée, en journée continue ou en formule week-end, sur une semaine ou un trimestre...

Retrouvez le programme complet de ces stages dans notre plaquette d'événements ou sur notre site www.mjc-sceaux.com.

Les Soirées musicales de Sceaux

Concert du samedi 23 novembre 2002

Claire-Marie Le Guay - Laurent Verney - Pascal Moraguès

Trio piano - alto - clarinette

Programme : Bruch : Extraits des pièces pour clarinette, alto et piano

Brahms : Sonate pour alto et piano en fa mineur opus 102 n° 1

Schumann : Phantasiestücke pour clarinette et piano opus 73

Mozart : Trio pour piano, clarinette et alto en mi bémol majeur K 498



Claire-Marie Le Guay, piano

Lauréate de nombreux concours internationaux (Barcelone, Marseille, Munich), Claire-Marie Le Guay joue dans les salles les plus prestigieuses (Salle Pleyel à Paris, Wigmore Hall à Londres, Carnegie Hall à New York...)

Son répertoire discographique est large : Liszt, Schumann, mais aussi Bartok ou Carter récemment paru. Elle remporte les «Victoires de la Musique» en 1998.

Le «Monde de la Musique» dit d'elle qu'elle «fait montre d'un sens de la respiration, du timbre, de

phrasés inventifs, de clarté dans l'articulation».

Parmi ses engagements futurs : des concerts au Théâtre des Champs-Élysées, au Théâtre du Châtelet, au Musée du Louvre, au Musée d'Orsay à Paris, mais aussi en Suisse romande en Allemagne, au Canada et au Printemps des Arts de Monte-Carlo.

Laurent Verney, alto

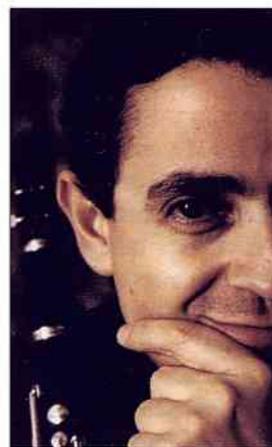
Après ses études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris (1^{er} Prix à l'unanimité), Laurent Verney est nommé, à 25 ans, Premier alto solo de l'Opéra de Paris.

Laurent Verney mène parallèlement une carrière de concertiste (soliste avec l'Orchestre philharmonique de Radio-France, l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, l'Orchestre philharmonique de Bucarest, l'Orchestre de l'Opéra de Paris...) et de chambriste (avec des musiciens tels



que Augustin Dumay, Michel Portal, Régis Pasquier, Michel Dalberto, Jean-Claude Pennetier, Christian Ivaldi,...).

Ardent défenseur de son instrument et de son répertoire à travers les siècles, Laurent Verney montre un goût et un intérêt très vifs pour la musique de son temps.



Pascal Moraguès

Première clarinette solo à l'Orchestre de Paris depuis 1981, Pascal Moraguès poursuit une brillante carrière de concertiste.

En soliste, il s'est produit, entre autres, sous la direction de Daniel Barenboïm, Pierre Boulez, Semyon Bychkov, Carlo Maria Giulini, Emmanuel Krivine...

Partenaire de musique de chambre particulièrement sollicité, il est membre du Quintette Moraguès, de l'ensemble Viktoria Mullova et de l'Ensemble de Katia et Marielle Labèque.

Il apparaît régulièrement au programme des institutions musicales internationales les plus

prestigieuses telles que le Wigmore Hall de Londres, les Konzerthaus de Vienne et Berlin, le Théâtre des Champs-Élysées ou le Carnegie Hall de New York.

Pascal Moraguès est professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris depuis 1995 et donne, en outre, de nombreuses master classes en Europe et au Japon.

**Le concert a lieu à 20h45 au théâtre «Les Gémeaux»
49 avenue Georges Clémenceau - 92330 Sceaux**

**Renseignements et réservations : 01 46 60 06 54
ou au Syndicat d'Initiative de Sceaux au 01 46 61 19 03.**

Prochain concert : le samedi 18 janvier 2003

Frank Braley - Renaud Capuçon - Gautier Capuçon

Trio piano - violon - violoncelle

Chostakovitch, Ravel, Schubert

CSB Centre social et culturel des Blagis

Bourse aux jouets : samedi 23 novembre de 14h à 17h

Faites le tri dans les armoires, les coffres à jouets. Ceux qui ne servent plus auront certainement une autre vie chez d'autres enfants.

Alors si vous souhaitez tenir un stand pour vendre ou échanger vos jouets, inscrivez-vous au CSCB à partir du 12 novembre.

Les jouets doivent être propres et en bon état.

Droits d'inscription : 4,60€ pour les adhérents au CSCB et 7,60€ pour les non adhérents.

Si vous souhaitez venir faire votre choix, passez au CSCB entre 14h et 17h.

Fête de Noël le samedi 7 décembre 2002 à 15h30



Grande fête de Noël au CSCB., le samedi 7 décembre à 15h30 pour les enfants de 3 à 10 ans. Nous vous attendons nombreux pour un spectacle théâtral et musical avec la Compagnie des Marmofolies. Goûter et distribution de chocolats sont également au programme.

Retenir les places auprès de l'accueil du CSCB : 01 41 87 06 10. Prix 2€.

Sceaux Culture, Loisirs et Amitié

Titien :

un enfant de la Renaissance

Tiziano Vecellio, appelé le Titien, est né, probablement en 1488 (la date est incertaine) dans le petit village de Pieve di Cadore. C'est là, dit-on, qu'il peignit, enfant, sur un mur d'une maison, sa première madone avec le suc de fleurs écrasées !... Françoise Mollard nous contera l'histoire de cet artiste hors du commun au cours d'une conférence/projection *Tiziano Vecellio*, le **mardi 12 novembre à 14h15**, salle de l'Ancienne mairie. Il a été le premier artiste à traiter la couleur en soi ; ce faisant, il a ouvert la voie à toutes les générations de peintres qui se sont succédées jusqu'à nos jours. Une simple question : le célèbre tableau *Le concert champêtre* a-t-il été peint : par Giorgione ? par Titien ? l'ont-ils peint ensemble ?



«Marie-Antoinette et ses enfants», par Elisabeth Vigée-Lebrun

Le protestantisme : Réforme politique ? Réforme religieuse ?

Le **lundi 18 novembre à 14h30**, Christophe Peter nous présentera *Histoire de la réforme : le protestantisme en France* au cours d'une conférence/projection qui se déroulera exceptionnellement salle rose, 95 rue Houdan. Sagement, je laisserai à notre conférencier le soin de répondre à ces deux interrogations !... Bien entendu, amis lecteurs, nous avons déjà quelques repères : *Édit de Nantes* (1598), *Paix d'Alès* (1629), *Révocation de l'Édit de Nantes* (1685), *les Camisards* (1702/

1705), *l'édit dit de Tolérance* (1787).

Une chose est certaine cependant : l'invention de l'imprimerie par Gutenberg a permis une large diffusion de la bible, pilier de la théologie protestante, permettant ainsi des rapports « directs » avec Dieu.

Marie-Antoinette : de la comédie à la tragédie

Au printemps 1789, une foule attirée par de folles rumeurs, se pressait en grondant devant le Théâtre du Petit Trianon à Versailles, afin d'apercevoir l'une des extravagances ruineuses de l'« Autrichienne ». Marie-Antoinette y jouait la comédie, mais dans un décor de carton – pâte, construit à l'économie !... Le **lundi 25 novembre à 14h15**, salle de l'Ancienne mairie, nous aurons le grand plaisir d'accueillir Évelyne Lever, une fois encore, pour une conférence *Marie-Antoinette, une reine de tragédie*, qui sera prolongée par une dédicace de ses livres. De très nombreux historiens ont déjà entrepris d'expliquer le cheminement de cette vie tragique. Mais Évelyne Lever, en prêtant sa plume à Marie-Antoinette dans son dernier livre *Marie-Antoinette, journal d'une reine*, qu'elle appelle si joliment « un divertissement d'historien », lui a donné une âme.

Le sommeil :

un besoin humain fondamental

«Le sommeil est un état de divinité. Celui qui dort est un Dieu» (Mado Nervo – *L'étang aux lotus*). N'est-ce point là le rêve de chacun d'entre nous, non d'être un dieu, mais de pouvoir bien dormir !... Le **lundi 2 décembre à 14h30**, nous vous convions à une conférence fort éveillée *Les Clefs d'un bon sommeil*, animée par Michèle Pelletier – Attention salle rose, 95 rue Houdan. Mais avant de vous donner quelques règles simples pour vous permettre de bien ou de mieux dormir, on vous expliquera l'importance de ce repos nocturne. Bien entendu, il n'est pas prévu de donner un sens à vos rêves, même les plus fous, le jour de cette conférence !

Les expositions

le **15 novembre** : *Matisse - Picasso* au Grand Palais,

le **26 novembre** : *De Renoir à Picasso* au musée Jacquemart-André,

le **3 décembre** : *Modigliani, l'Ange au visage grave* au musée du Luxembourg

Visite

le **7 novembre** : Château d'Écouen visite exceptionnelle car nous serons reçus par le conservateur.

L'Art du vin

le **15 novembre** : Dîner-dégustation avec Odile Pontillo, œnologue. Nous découvrirons les petits terroirs ancestraux du sud-ouest.

Joseph de Pirey

Renseignements : 01 46 60 94 00.

Calendrier

• novembre

mardi 12, 14h15 :

salle de l'Ancienne mairie : conférence/projection *Tiziano Vecellio, dit le Titien* par Françoise Mollard.

lundi 18, 14h30 :

Attention salle rose, 95 rue Houdan : conférence/projection *Histoire de la Réforme : le protestantisme en France* par Christophe Peter.

lundi 25, 14h15 :

salle de l'Ancienne mairie : conférence *Marie-Antoinette, une reine de tragédie* par Évelyne Lever, historienne.

• décembre

lundi 2, 14h30 :

Attention salle rose 95 rue Houdan Conférence *Les clés d'un bon sommeil* par Michèle Pelletier.

En bref...

Les Artistes Scéens

L'exposition d'automne des Artistes scéens se déroulera **du mardi 19 novembre au vendredi 29 novembre dans la salle d'exposition de la MJC**. Aquarelles, gouaches, gravures, dessins... et sculptures entoureront les œuvres sur papier d'Anne Ar Moal, invitée d'honneur.

La prochaine réunion mensuelle se tiendra le **mardi 3 décembre à la MJC**, dans la salle habituelle.

L'Association familiale catholique (AFC) de Sceaux

organise une conférence-débat : *Être parent, c'est être père ou être mère* animée par Marie-Paule Mordefroid, consultante-formatrice IEDH, formatrice-conseil auprès de la CNAF pour les *Chantiers Éducation*, **mercredi 27 novembre 2002 à 20h30**, Les baraquements, 95 rue Houdan, 92330 Sceaux. Entrée libre. À l'issue de la conférence-débat, échange autour d'un verre de l'amitié.

Renseignements : Dominique Clair
01 43 50 60 44

afc92sceaux@afc-france.org.

Comité catholique contre la faim et pour le développement (Ccfcd)

Du 16 au 24 novembre 2002 : 5^e édition de la Semaine de la Solidarité Internationale. Cette grande opération nationale de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable s'adresse à tous les établissements scolaires. Ces derniers sont invités à prendre appui sur les associations non-gouvernementales qui travaillent à la solidarité internationale. Le Ccfcd en fait partie, au sein d'un regroupement d'associations appelé le CRID, avec Artisans du Monde, la Cimade, Frères des Hommes, le centre Ritimo, le Secours populaire, etc. Pour l'animation, nous disposons d'une exposition sur le thème de l'eau et de documents pédagogiques complémentaires, sur ce thème et aussi sur d'autres aspects de la solidarité internationale (la faim, l'éducation, etc.).

Renseignements : Odile Mathis au
01 46 60 33 07, ou Lucien Molinié au
01 47 02 38 97 - www.lasemaine.org.

Accueil des Villes Françaises



Accueil des Villes Françaises Soir de Gala : AVF Sceaux à 30 ans !

Le temps s'écoule et lorsqu'il est marqué par un anniversaire, la première réaction est de se dire : déjà !

C'est en effet en 1972 que le premier accueil, aujourd'hui AVF Sceaux, a été créé et c'est depuis 30 ans que principalement des femmes se sont dévouées en consacrant une grande partie de leur temps à faire de notre commune l'une des plus accueillantes.

Nous souhaitons donner à ces « noces de perle » avec Sceaux toute l'importance qu'elles méritent en organisant une grande soirée à laquelle sont conviés nos adhérents, leurs familles et amis. Après un dîner gastronomique raffiné, ils pourront assister à un spectacle de grande classe comprenant trois attractions originales :

- Nourdine le magicien, prestigieux prestidigitateur, émule de David Copperfield, saura vous entretenir dans vos illusions...

- Michel Guidoni le chansonnier imitateur, membre de la célèbre équipe des Deux-Anes, qui se définit lui-même comme « le seul corse qui travaille le soir après 22h... et visage

découvert ! » dans son nouveau spectacle *Quand on a que l'humour*.

- Véronique Fourcaud-Hélène, chanteuse lyrique sortie du Conservatoire avec la mention très bien en chant classique, qui régale le public avec un répertoire plein de la gouaille et de l'humour de la Belle Époque.

Ce sera **le samedi 30 novembre à la Halle des Blagis**, place des Ailanthés. Inscription préalable obligatoire aux permanences d'AVF Sceaux.

Beethoven - Mahler

Beethoven apparaît comme étant le grand initiateur de la Symphonie romantique. Après lui, tous les compositeurs tels Brahms et Bruckner, ont senti planer derrière eux la grande ombre du maître. Gustav Mahler a été le dernier du XIX^e siècle à composer, lui aussi, neuf symphonies, mais en leur donnant un style et un langage tout à fait nouveaux. C'est à cette confrontation que Pierre Ancelle vous convie **le samedi 16 novembre à 15h, salle de l'Ancienne mairie au 68, rue Houdan.**

L'histoire secrète des ballets russes – conférence de Vladimir Federovski

Chercher le point commun entre Nicolas II, Staline, Picasso, Apollinaire, Cocteau et Stravinski ? Ces personnages qui ont marqué l'histoire politique et artistique du XX^e siècle furent tous de fervents admirateurs des ballets russes où ils rencontrèrent la femme ou l'homme de leur vie. Leurs liaisons furent de véritables passions et marquèrent leur destin.

Le conférencier, romancier, essayiste et diplomate russe, s'appuyant notamment sur des documents secrets de la section du KGB chargée du théâtre Bolchoï, a mis en scène l'histoire du métissage culturel entre la Russie et la France, scellée par l'arrivée des Ballets Russes à Paris en 1910.

À l'issue de sa conférence, Vladimir Federovski, membre de l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Caen et professeur à HEC, dédicacera son livre.

Lundi 18 novembre à 15h à l'Ancienne mairie.

Séance d'initiation pratique à la calligraphie chinoise

La calligraphie étant l'art de former d'une façon élégante et ornée les caractères de l'écriture, il est incontestable que les chinois ont été de tous temps les maîtres en ce domaine et pour bien comprendre l'attrait qu'a toujours exercé l'écrit sur ce peuple, il faut s'essayer à cette technique, se laisser imprégner par l'odeur de l'encre, tracer des traits et des points sans se prendre trop au sérieux, l'intention de bien faire nuisant à la spontanéité recherchée.

Dans ce but, Constance Barreault, experte d'arts asiatiques, vous propose un cours d'initiation pratique à cet art **le samedi 7 décembre à 15h au 14 ter, rue des Imbergères**. Il serait très utile que les personnes intéressées s'inscrivent au préalable pour l'achat du matériel nécessaire.

Jean Duquesnoy

Renseignements :
01 43 50 45 05
ou 01 46 60 55 27.

Rencontres littéraires et artistiques de Sceaux

De l'Iran à la mer, itinéraire pictural et poétique

Projection de diapositives commentée par Alain Bailhache, artiste-peintre, peintre officiel de la Marine, **le 15 novembre à 14h30 à l'Ancienne mairie.**

«Une émotion forte et intense m'envahit chaque fois que je retrouve Isphahan après quelques mois d'absence. Que ce soit au bazar, au pied d'une coupole de mosquée ou dans un caravansérail, je goûte avec délice l'atmosphère douce et heureuse qui règne dans ces lieux. J'y découvre toujours des merveilles et des splendeurs. Je sens une tendre exaltation m'envahir et, bientôt, ma méditation créatrice renaît comme une fleur sous l'ondée bénéfique.»

Alain Bailhache est resté amoureux d'Isphahan où, depuis des années il vient puiser la sève de son expression picturale. Cet ancien élève de l'École nationale des arts décoratifs de Paris a eu le coup de foudre pour cette ville envoûtante dès son premier voyage en Iran. Suivons-le dans cette promenade enchantée !

Louis XIV et les arts

«Ce qui demeure, ou ce qui revient à l'esprit lorsqu'on songe à Louis XIV, c'est d'abord cette tentative incroyable de faire rejaillir sur son nom tout ce qui a pu se faire de beau de son temps, comme si c'était lui qui l'avait fait, et non Mansart, Le Brun, Racine et Lully. (...) Aucun souverain, aucun empereur n'a réussi comme le Roi-Soleil cette identification de l'art de son temps à sa personne.»

Dans cette approche de Louis XIV, Philippe Beausant fait apparaître un Roi-Soleil insolite, joueur de guitare et danseur étoile. Imaginatif, ce roi bâtit Versailles pour y faire la fête et non pour que l'on s'y ennuie. Il choisit les sujets d'opéra pour s'y regarder comme dans un miroir, en Jupiter ou en Apollon. Philippe Beausant, écrivain, musicologue et fondateur du Festival de musique baroque au Château de Versailles, tracera un portrait de ce grand roi **le 29**



novembre à 14h30 à l'Ancienne mairie lors d'une conférence avec diapositives et illustration musicale.

John Constable (1776-1837)

Une importante exposition au Grand Palais que nous visiterons **le 25 novembre** est la première rétrospective consacrée à l'un des maîtres de la peinture anglaise et permet de mesurer l'importance d'un artiste sur la peinture de paysage en France dans la première moitié du XIX^e siècle, notamment sur Delacroix et les peintres de Barbizon à la suite du Salon 1824.

«Ce Constable me fait un grand bien» note Delacroix dans son journal. Ses campagnes sont paisibles, imprégnées d'air et de lumière. C'est toujours le ciel qui définit la toile entière, précisant le moment de la journée ou de la saison. Son émotion va au-delà de la simple observation. Selon sa propre formule : «Peindre n'est qu'un autre mot pour dire sentir.»

Renseignements : Marie-Lou Schenkel,
01 46 61 25 88.



AVH Comité de Sceaux-Sud 92

Une exposition de matériels pour aveugles et malvoyants du 19 au 28 novembre 2002, à Sceaux

Du mardi 19 au jeudi 28 novembre, les personnes aveugles ou malvoyantes vont pouvoir examiner et essayer des matériels adaptés à leur déficience visuelle, dans le cadre d'une exposition organisée par le Comité Sud 92 de l'association Valentin Haüy (AVH) dans son local, 2 rue des Écoles à Sceaux*.

Des aides optiques à la basse vision permettent de continuer à lire : loupes électroniques, télé-agrandisseurs, machines à lire. D'autres équipements « parlants » simplifient la vie quotidienne : montre, calculette ou bloc-notes, four à micro-ondes, canne « électronique » qui signale les obstacles à distance... L'informatique adaptée, avec synthèse vocale et scanner, ouvre aux déficients visuels le champ de la lecture, de l'écriture et de la communication par le courrier électronique et l'Internet. Venez en faire l'expérience.

* **Horaires d'exposition :**

14h30 -19h lundi à vendredi; 10h - 19h samedi.

AVH-Comité Sud 92 : 2, rue des Écoles, Sceaux. Tél / Fax : 01 55 52 06 06.

Amnesty International



Comme l'avait compris Picasso, avec un pinceau, un ordinateur, un fax ou un stylo, on peut faire tomber des barreaux

Depuis 1961, Amnesty International, prix Nobel de la paix en 1977, se bat pour faire respecter dans le monde les droits humains fondamentaux tels qu'ils figurent, entre autres, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Le groupe 84, qui regroupe les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine, Chevilly-Larue, Fontenay-aux-Roses et l'Haÿ-les-Roses, se réunit tous les mois pour mettre sur pied des campagnes de sensibilisation, avec affichages, signatures de pétitions en faveur de victimes.

Pour agir avec nous, venez nous rencontrer rue Houdan (zone piétonne) les samedi matin 23 novembre et 7 décembre.

Renseignements : 01 46 60 76 68 - www.amnesty.asso.fr

Association des officiers de réserve - AOR 92

La Nouvelle Réserve !

La réserve citoyenne fait son chemin et est « en débat ».

En mars 2002, autour de notre Délégué militaire départemental (DMD), le colonel Sermage (nommé depuis général), de Philippe Laurent, maire de Sceaux et conseiller général des Hauts-de-Seine, et de Chantal Brault, première adjointe au maire, correspondant Défense, du président le capitaine Bach, une vingtaine d'officiers se sont rassemblés sur le double thème : l'officier de réserve dans sa commune et l'écu, correspondant défense.

En voici les idées retenues au cours des débats :

- un élu est porteur de l'esprit de défense, au profit de ses administrés.
- le DMD est le maillon animateur majeur de la chaîne opérationnelle interarmées de défense, qui met en place les moyens militaires sur la zone de défense dans le 92. La chaîne est constituée de 2 personnes, renforcées et soutenues par 7 cadres de réserve, en activité 297 jours/an et un groupe divisionnaire de 5 honoraires. Cependant la relation DMD/Commune n'est pas tellement vivante !
- le DMD 92, représentant mandaté

de l'Officier général zone de défense et du gouverneur militaire de Paris, peut appuyer l'officier en commune en cas de nécessité ou d'urgence

- par son identité, l'AOR 92 doit resserrer les rangs intercadres, interarmées sur l'intention porteuse, la défense globale, savoir aller vers le secteur civil et se tenir au courant des décisions transmises par les soins du DMD.

- le correspondant défense ne peut être qu'un élu du conseil municipal. Cependant il est recommandé d'établir une fiche type officier en commune qui sera le semblable du correspondant défense « civile » et du correspondant « militaire » pour le DMD, relais dans un réseau préservant la solidarité inter-associations... Vers une officialisation ?

- Chantal Brault (Institut des hautes études de Défense nationale) précise le rôle de la commune : être à l'écoute de plus en plus des activités des associations. Elle a conscience du manque d'ouverture des jeunes à la défense, sa préoccupation est ce lien Armée-Nation, lien Armée-jeunesse surtout. L'IHEDN met en œuvre une convention de partenariat avec l'Éducation nationale et la Défense pour une for-

mation des enseignants, un pas vers une meilleure compréhension. Une nécessité : un élu formé à la défense ! La DRAT/CEMAT prévoit cette formation. Un appel à l'AOR 92, au DMD ? Par la suite, nous réunirons certainement correspondants défense et cadres de réserve par circonscription ou groupe de communes avec les représentants de l'enseignement et avec le DMD. Nous souhaitons vous rencontrer nombreux, à notre prochaine réunion.

Lieutenant Dominique Bioche, correspondant AOR 92 - Sud
Renseignements : Association des Officiers de réserve AOR 92
95 rue Houdan 92330 Sceaux

Un officier de réserve cité en exemple

Au cours d'une réunion d'officiers de réserve, le 24 septembre 2002, à la Caserne Guynemer de Rueil Malmaison, le capitaine Francis Beguin président de l'AOR 92, a remis à notre camarade Dominique Bioche, lieutenant, président honoraire de la section à Sceaux et correspondant AOR 92-Sud, le diplôme de témoignage de satisfaction que lui a accordé le général d'armée Pierre Costedoat, gouverneur

militaire de Paris.

Nous reproduisons ici le texte de l'ordre général 558 du 29 août 2002 :

«Après son service, le lieutenant Bioche intègre la réserve, où il s'implique avec enthousiasme. Admis à l'honorariat en 1976, il intègre l'Association des officiers de réserve des Hauts-de-Seine. Multipliant sans cesse les initiatives concrètes, il participe activement à l'ensemble des travaux de la délégation militaire.

Intégré depuis de nombreuses années dans le tissu local, il est un élément particulièrement actif. Depuis la mise en place de la nouvelle réserve, il s'est impliqué sans compter dans le lien armées-nation. Particulièrement efficient et disponible, il s'est distingué dans sa ville de Sceaux lors des réunions sur le rôle des officiers dans leur commune. Par ses qualités, il donne une image très positive des armées et du monde associatif de la Défense.

Pour l'ensemble de sa carrière et son dévouement exemplaire, le lieutenant Bioche mérite d'être cité en exemple.» Nous félicitons notre camarade D. Bioche pour ce témoignage de satisfaction qui vient de lui être accordé.

Capitaine Henri Bach

Le Secours catholique Journée nationale le 17 novembre 2002

Les moyens d'agir au service des plus démunis

«Comment vivre quand je n'ai plus de toit ?», «Que faire quand je n'ai plus d'emploi ?», «Comment imaginer une enfance sans vacances ?». Tout au long de cette année, le Secours catholique a répondu à des milliers d'appel à l'aide de ce genre.

Nos bénévoles ont continué à lutter au quotidien contre la misère et l'exclusion en soutenant de jeunes mamans isolées, en assistant des familles endettées, en apportant un soutien matériel et moral à des personnes âgées. Par des gestes de partage et de solidarité, le Secours catholique met tout en œuvre pour trouver, avec eux, le chemin vers une vie digne.

Nous n'avons pas oublié non plus les actions de long terme : accompagnement scolaire, recherche de logements décents, appui à la réinsertion professionnelle ou financement de formations qualifiantes.

En un an, le Secours catholique est venu en aide, au plan national, à 1 500 000 personnes, a notamment apporté un soutien à 60 000 personnes en logement précaire, a participé à 35 000 retours à l'emploi, a permis à 7500 personnes de partir en vacances en famille.

Plus d'une vie s'est trouvée changée par un accueil, une aide matérielle, une écoute de l'autre tout simplement. Plus d'une famille surendettée de notre région, de notre ville, a enfin pu reprendre sa vie en main. Si beaucoup de personnes retrouvent espérance et dignité, c'est grâce à vos dons. La journée nationale est le moment de remercier tous ceux qui nous ont permis d'avancer, en particulier les donateurs scéens qui sont nombreux à nous soutenir. C'est aussi l'occasion de lancer un nouvel appel à la solidarité, car les situations de détresse demeurent nombreuses. Cette année encore, nous vous demandons de poursuivre votre soutien pour nous donner les moyens d'agir dans la durée.

Le Secours catholique à Sceaux

C'est une équipe d'une trentaine de bénévoles, qui, chacun, dans la mesure de ses moyens et de son temps, travaille sur les étapes du soutien aux personnes en détresse.

Toute l'année, nous accueillons, nous écoutons et nous aidons moralement et matériellement des personnes en situation de grande difficulté.

Qui rencontrons-nous ?

- des familles en situation de précarité,

qu'il faut aider à reprendre pied : 50 familles aidées matériellement, 250 colis alimentaires gratuits et chèques services distribués, aides financières d'urgence, transport, soins, mobilier, accompagnement dans des démarches administratives,

- des personnes isolées, dont il faut briser l'ennui : personnes âgées, mams seules,

- des enfants qui peinent à l'école et qui ne partent pas en vacances (l'équipe accompagne plusieurs enfants sur le plan scolaire et a permis à quelques uns de partir en vacances cet été).

Pour toutes ces actions, nous collaborons étroitement avec les travailleurs sociaux de notre commune ainsi qu'avec le CCAS, Saint-Vincent de Paul, la Croix-Rouge, etc.

Un grand merci à vous tous qui nous aidez par vos dons. Ils nous permettent de réaliser des projets ici, à Sceaux, et ailleurs dans le monde. Sur le plan international, le Secours catholique - Caritas France, avec ses partenaires «Caritas Internationalis», travaille aux côtés des populations défavorisées pour construire les conditions de solidarité et de partage, indispensables au développement.

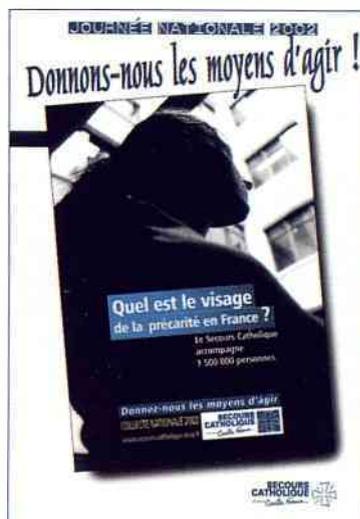
Ouvrons nos yeux, ouvrons nos cours

sans lassitude. Notre action n'est possible que grâce à vos dons. (Ils vous donnent droit à une réduction d'impôt de 60 %).

Vos dons sont à envoyer à :
Secours Catholique/Délégation des Hauts-de-Seine,
34 rue Steffen,
92600 Asnières.

L'équipe du Secours catholique de Sceaux
95, rue Houdan, 92330 Sceaux

Renseignements : 01 46 60 56 02.



Union féminine civique et sociale

À un moment où la sécurité sociale et le gouvernement prennent des dispositions pour faire baisser le déficit de l'assurance maladie, il ne nous paraît pas inutile de rappeler qu'il en va aussi de la responsabilité de chaque consommateur.

À nous :

- d'inciter le médecin à nous prescrire des médicaments génériques et de vérifier que le pharmacien nous les délivre,

- de nous faire vacciner contre la grippe, ce qui évite frais médicaux et pharmaceutiques et remboursement pour congé maladie,

- d'agir dans le domaine de la prévention des maladies par une bonne hygiène de vie.

Avoir une alimentation équilibrée, en consommant suffisamment de fruits et légumes, en limitant les sucres rapides et les graisses animales (pour éviter le cholestérol et les maladies cardio-vasculaires), en consommant

des produits laitiers (pour constituer un squelette solide aux jeunes, et éviter l'ostéoporose aux personnes âgées). Limiter la consommation d'alcool, renoncer au tabac.

Pratiquer un sport, ou au moins la marche à pied pour les petits trajets, c'est-à-dire avoir un minimum d'activité physique.

Il ne nous paraît pas inutile de rappeler que l'obésité est en augmentation importante dans notre pays, notamment

chez les enfants qui mangent trop de sucreries, et sont inactifs devant le poste de télévision ou l'ordinateur. Notre système de sécurité sociale est précieux. Le conserver mérite nos efforts.

À lire : La santé vient en mangeant, en vente dans les kiosques, édité par le programme national nutrition santé, 2 €.



Association de gestion de l'externat Sainte Jeanne d'Arc Pour un avenir européen

L'externat Sainte Jeanne d'Arc fait partie du paysage de Sceaux depuis plus de 150 ans, mais ce ne saurait être une excuse pour rester figé sur les acquis et ne pas commencer le XXI^e siècle avec des projets d'avenir et des actions de modernisation toujours nécessaires. On en voit encore des résultats concrets à cette rentrée 2002.

Le collège Sainte Jeanne d'Arc est situé rue des Imbergères (18 classes et 475 élèves), tandis que maternelles et primaires (15 classes et 390 enfants) se trouvent rue du docteur Berger entre l'église et le petit château.

Les locaux sont livrés chaque début juillet aux entrepreneurs pour des travaux de modernisation plus ou moins importants selon les ans. Ce fût à grande échelle en 2002 avec entre autres la création d'un laboratoire de langues ultra moderne. Toute une année de préparation pour obtenir autorisations et crédits, préparer professeurs et locaux, mettre au point planning et nouvelles organisations. Dans la préparation comme dans la réalisation de ce programme, la mairie de Sceaux a apporté son concours et son soutien.

Une vocation européenne de tout l'externat

Depuis de nombreuses années, l'externat s'est donné une vocation européenne affirmée avec l'apprentissage des langues dès le primaire, des échanges suivis avec des collèves anglais ou allemands, des voyages d'études. Cette orientation s'est accentuée à l'intérieur du «réseau François d'Assise» qui rassemble les établissements d'enseignement catholique de ce secteur sud de la banlieue (Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine et Châtenay-Malabry). Ce réseau assure la cohérence des offres multiples à faire aux familles, et par exemple la poursuite en lycée de la filière européenne initiée à Sainte Jeanne d'Arc.

Des langues vivantes dès la maternelle

L'initiation aux langues des tout-petits prend encore cette année de l'extension avec de l'espagnol en maternelle, de façon très ludique par le chant, les comptines et l'audiovisuel.

De même l'introduction de l'espagnol en cours moyen permet le contrepoint d'une langue latine en face des langues

anglo-saxonnes déjà dans les programmes. En primaire, les enseignants ont à leur disposition des outils audiovisuels informatisés déjà plus poussés.

Un laboratoire de langues multimédia

Un laboratoire multimédia informatisé est depuis la rentrée à la disposition des collégiens. C'est une grosse installation de 30 postes élèves et d'un poste professeur. Chaque élève travaille avec un écran d'ordinateur, un casque et un clavier, seul ou en sous-groupe, et peut visualiser un document ou une image, ou écouter un texte qu'il répète, pouvant comparer son accent à ce-lui du maître. Il pourra aussi faire directement un devoir écrit ou oral et l'enregistrer.

L'enseignant peut suivre chacun individuellement, s'adresser à un groupe ou à toute la classe.

Ces outils pédagogiques assurent une efficacité très renforcée de l'enseignement en même temps qu'une bien meilleure motivation des élèves. D'ores et déjà, les deux classes de sixième en filière européenne anglais-allemand et anglais-espagnol bénéficient de cette pédagogie innovante qui dans l'année sera généralisée à tout l'établissement.

L'Europe s'ancre définitivement à Jeanne d'Arc.

R. de Cazanove, chef d'établissement
A. Decand, directrice du primaire.



Association Sceaux-les-Blagis

Les Blagis exposent leurs œuvres

Vous habitez les Blagis. Vous exprimez vos aspirations à travers des créations telles que : dessin, peinture, graphisme, broderie, photographie, etc., ou par la musique instrumentale ou vocale, la poésie, la littérature.

Dans le cadre du programme d'animation du quartier, l'association Sceaux-les-Blagis propose avec la collaboration du CSCB : une exposition de vos œuvres **au printemps 2003 dans la halle des Blagis.**

L'objectif est de faire découvrir ou mieux connaître la richesse de notre quartier et de créer des liens culturels et amicaux entre les habitants.

Les artistes sont invités à se faire connaître

Renseignements :

Boîte à lettres de l'association Sceaux-les-Blagis, CSCB,
2 rue du Dr Roux, 92330 Sceaux

E-mail : as.sceaux-les-blagis@libertysurf.fr

Pour en parler, l'association Sceaux-les-Blagis met en place une permanence au CSCB : lundi à 18h30, samedi de 10h à 12h.

N'acceptez plus de mal entendre.

entendre
correction auditive

1^{ER} GROUPE FRANÇAIS D'AUDIOPROTHÉSISTES

LABORATOIRE H. CALEIX
140, avenue du Général Leclerc - SCEAUX
Tél. : 01 46 61 87 47

60^{ème} année

POIRIER S.A.R.L.

Entreprise générale de peinture

- Lessivage
- Laque tendue
- Papier peint
- Ravalement de pavillon
- Tissu collé
- Patine à l'ancienne, au chiffon, à l'éponge

Tél. 01 49 86 92 63 - Fax : 01 45 47 38 56

FENÊTRES TRYBA

Rien ne les bat !



JUSQU'À
30% D'ECONOMIES
D'ENERGIE
AVEC
TRYBATHERM®

Avec les fenêtres TRYBA,
fini les courants d'air
et les sensations de froid !

- Fenêtres et portes
PVC, bois, alu
- Garantie 15 ans



TRYBA®
Fenêtres - Portes

www.tryba.com

- FENÊTRES PVC - BOIS - ALU
- PORTES D'ENTRÉE - PORTES DE GARAGES
- VOILETS ROULANTS - STORES
- PORTAILS - CLÔTURES - AUTOMATISME

DEVIS
GRATUIT

Financement personnalisé

15% de déduction fiscale valable jusqu'à fin décembre 2002

TRYBA TOP FENÊTRES

16, place du Général de Gaulle 92330 SCEAUX

Tél. : 01 47 02 04 11

topfenetres@wanadoo.fr

Afer
en tête

EPARGNE
RETRAITE
TRANSMISSION



1^{er} Groupement
d'Epargnants en Europe

173 milliards de francs
gérés pour
560 000 adhérents



1^{er} Contrat Multisupports
à versements
et retraits libres



SECURITE
RENTABILITE
LIBERTE

afer
La référence

Label "Qualité France"
Oscar du Meilleur contrat d'Epargne du Siècle
Trophée d'Or du Meilleur Contrat Multisupports

Correspondant 5, rue du Docteur Berger (Eglise)
01 41 13 98 33 92330 SCEAUX

LE COEUR A JOUETS

JEUX D'HIER ET
D'AUJOURD'HUI



82, rue Houdan SCEAUX - Tél. 01 46 61 09 71



Institut de beauté

- ÉPILATION CIRE JETABLE
- SOINS VISAGE • SOINS CORPS
- STARVAC • DIETÉDERM
- POSE ONGLES AMÉRICAINS
- PERMANENTE DE CILS

DÉPOSITAIRE MARIA GALLAND, PAYOT, SOLAIRES ESTHEDERM

Pour fêter leur première année d'ouverture,
Isabelle et Claudine seraient heureuses de vous accueillir
dans leur institut en vous offrant 10% sur les soins visage

AVENUE DU PLESSIS - 1, ALLÉE DES AULNES - 92290 CHATENAY-MALABRY
TÉL. : 01 46 60 84 11 - FAX : 01 46 60 84 55

AGENCE DU CHÂTEAU



TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - GESTION

21, rue Houdan - 92330 SCEAUX - Tél. : 01 46 83 13 95 - Fax : 01 46 83 17 89
E-mail : agenceduchateau@waika9.com

CHAUSSURES DESHAYS

Distributeur des plus grandes marques

HASLEY®

PETER KAISER

MARCO

Pepetto

Sioux®

ROHDE

manufactures de chaussures
HARDRIGE

CHRISTIAN PELLET

Salon enfant

Catimini Aster®

babybotte

BELAMY

NOËL®

Kickers

AIGLE

Ouvert du mardi au vendredi 9h30-13h et 14h30-19h30
samedi 9h30-19h30, dimanche 9h30-13h

3, place Frédéric Mistral (place de l'Église)
SCEAUX - Tél. : 01 43 50 44 51

MEPHISTO M

LES MEILLEURES CHAUSSURES DE MARCHE

Nouvelle collection
prêt à porter



MEPHISTO-SHOP
DESHAYS

mephistodeshays.com

**LE FROMAGER
DE SCEAUX**
Depuis
Trois Générations
Affineurs
Spécialistes des Fromages
39, rue Houdan
92330 SCEAUX
Patricia et Roger Tél. 01 46 60 79 24

AU PORCELET ROSE
Une seule et unique adresse, banlieue sud de Paris au cœur de Sceaux
CHARCUTIER TRAITEUR
dans une rue piétonne de renommée gastronomique

Michel Ballereau
MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE
SAS Maison Siozade
41, rue Houdan 92330 Sceaux
Tél. : 01 46 61 01 71 - Fax : 01 46 83 86 47
E-mail : auporceletrose@wanadoo.fr

FABRIQUE TOUS SES PRODUITS POUR LE PLAISIR DE VOTRE TABLE
Ses spécialités de Foie Gras, Terrines, Jambons, Boudins,
Andouillettes, Saucissons, Choucroutes et Cuisine Traditionnelle
Notre magasin est ouvert du Mardi au Dimanche midi

S.A. EHRMANN
MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS
59, AVENUE CLÉMENT-PERRIERE 92320 CHATILLON
☎ 01 42 53 18 28 ☎ 01 42 53 80 89
E-mail : ehrmann.sa@dial.oleane.com

DESJONQUÈRES
Paysagiste - Pépiniériste
Création et entretien de parcs et jardins
• Maçonnerie paysagère • Taille
Élagage • Arrosage automatique

15, rue du Colonel Fabien - ANTONY - ☎ 01 46 66 87 86

Ets CHATEAU
MENUISERIE - EBENISTERIE
AGENCEMENTS - CLES MINUTE
86, rue Houdan - 10, rue M. Charaire - 92330 SCEAUX
☎ 01 46 61 01 25 Fax : 01 46 61 05 38

Tribunes des groupes minoritaires

Les informations, chiffres et opinions publiés dans les tribunes ci-après sont placés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Groupe «Sceaux plurielle»

Pas l'Allocation Personnalisée d'Autonomie au rabais !

Il y a quelques mois, dans cette même tribune, nous avons évoqué la mise en place de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à Sceaux. Cette nouvelle prestation est une avancée importante permettant de répondre aux besoins nouveaux liés à l'allongement de la durée de la vie et à l'état de dépendance que peut créer le vieillissement. L'A.P.A. s'est substitué à la Prestation Spécifique Dépendance, mise en place par le gouvernement Juppé qui était insuffisante et restrictive. En effet, dans les Hauts-de-Seine, seulement 1536 personnes bénéficiaient de la P.S.D., alors que le nombre de bénéficiaires de l'A.P.A. est estimé à plus de 10000.

Force est aujourd'hui de constater qu'une réforme inquiétante de cette allocation figure en bonne place d'une série annoncée de régression sociale. Ce nouveau droit social est ouvertement considéré trop coûteux par le gouvernement actuel. François Fillon et Hubert Falco, ministres en charge du dossier ne font pas mystère de leurs intentions de modifier l'A.P.A. : il faudrait «corriger le dispositif actuel afin d'en réduire le coût, soit par une modulation des conditions de ressources, soit récupérer sur les successions tout ou partie des sommes versées au titre de l'A.P.A.»

Les hypothèses envisagées seraient toutes préjudiciables aux bénéficiaires actuels et à leurs familles et condui-

raient à une A.P.A. au rabais ! Ceci est inacceptable et crée beaucoup d'émotion parmi les associations de retraités. Le fond du débat sur l'A.P.A. n'est pas qu'une question de financement. Avec l'allongement de la durée de la vie, le risque de dépendance n'est plus d'ordre individuel. L'évolution des modes et des conditions de vie ne permet plus d'enfermer sa solution dans le cadre familial. C'est aujourd'hui un problème majeur de société ayant forcément un coût que la collectivité nationale doit assumer ! J'aurais souhaité, pour ma part, et comme le réclamaient les associations et les syndicats de retraités, que l'A.P.A. devienne une véritable prestation, un cinquième risque couvert par la sécurité sociale, recon-

naissant ainsi la dépendance comme une pathologie.

Les difficultés soulevées aujourd'hui par la montée en puissance de l'A.P.A. ne doivent pas servir de prétexte à reculer mais conduire à pousser jusqu'à son terme cette réforme positive.

Telle doit être notre approche de ce dossier ayant une portée nationale, départementale et communale, en dialogue et dans l'action avec toutes les associations concernées pour défendre l'A.P.A.

Sans oublier les problèmes des retraités et de la sécurité sociale où baisses annoncées des prestations et augmentations des cotisations vont aggraver la situation de nos concitoyens les plus âgés.

Réussir Sceaux ensemble

LE FUTUR CENTRE ADMINISTRATIF : NON À UN PROJET DE 10 MILLIONS D'EUROS

De 10 millions de francs en 1997 on passe à plus de 10 millions d'euros en 2002

soit plus de 65 millions de francs.

C'est une somme exorbitante :

- pour une commune de moins de 20 000 habitants, déjà lourdement endettée
- et dont les ressources financières proviennent **essentiellement des impôts de ses habitants** étant donnée la faiblesse du revenu de la taxe professionnelle.
- en une période économique difficile alors que le gouvernement incite «à la rigueur» à cause du faible taux de croissance prévu.
- et avec la perspective d'une augmentation de la taxe régionale due aux transferts de compétences de la région et d'un accroissement déjà visible dans le budget communal, des

dépenses salariales, conséquences des 35 heures et de la création de plusieurs nouveaux postes sans compter les dépenses d'intercommunalité.

Pour libérer la Coulée Verte, il était nécessaire de reloger les Services Techniques (196 m² actuellement), mais **D'une extension, on a abouti à un projet de centre administratif offrant 2655 m²** (surface utile).

Pour cela, plus de 3000 m² doivent être construits (enclavés côté aile Est). Certes, nous reconnaissons l'exiguïté de certains locaux, et l'incommodité, entre autre, des préfabriqués et nous admettons la nécessité d'une certaine extension de la mairie mais cela ne justifie pas pour autant le **doublement global des surfaces existantes.**

Ainsi, par exemple, 56 m² sont dévolus aux groupes minoritaires, pourtant satisfaits de leurs 18 m² actuels. **Le projet fait fi des réglementations prévues pour la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, en cours d'adoption.**

«La démolition de constructions de valeur 2 ou 1, augmentées de la valeur d'ensemble due à l'inscription dans le périmètre d'une entité patrimoniale (ici, le lycée Marie Curie)... est également interdite».

Or, la maison des glycines, annexe de la mairie est destinée à la démolition bien que répondant à ces deux critères.

Comment la municipalité ose-t-elle proposer des règles qu'elle se refuse à appliquer.

Le projet défigure un site historique par un complexe de bureaux qui surplombe l'aile droite de l'Hôtel de Ville et l'écrase de sa masse (5 niveaux et 60 mètres de longueur).

Cet énorme bâtiment, **coincé contre l'aile de la mairie**, porte gravement atteinte à l'équilibre d'un site remarquable, encore intact à ce jour.

À la place de deux beaux arbres, plus que centenaires et de la charmante maison des glycines, bel élément de symétrie et d'accompagnement de notre

«ancienne sous-préfecture» se dressera un grand bâtiment de béton (voir dépliant du dernier *Sceaux Magazine*). **Le patrimoine est saccagé, l'Hôtel de Ville dévalorisé, le contribuable laminé !**

Il y a pourtant d'autres solutions plus raisonnables, notamment à l'arrière de la mairie.

Ce projet enfreint les réglementations du POS

Le maire doit en conséquence lancer une **enquête publique** pour les modifier afin de permettre cette énorme construction.

Vous pouvez encore vous opposer à ce projet, en allant aux Services Techniques, 132 rue Houdan du 21 octobre au 22 novembre 2002 inclus pour exprimer, sur le registre prévu à cet effet, votre désaccord sur ces modifications du POS.

M. Carle - F. Chiché - B. Serreault J. Micallef

www.reussirsceauxensemble.com

Autorisations d'urbanisme

Liste des autorisations d'urbanisme accordées depuis la dernière parution

Permis de construire accordés

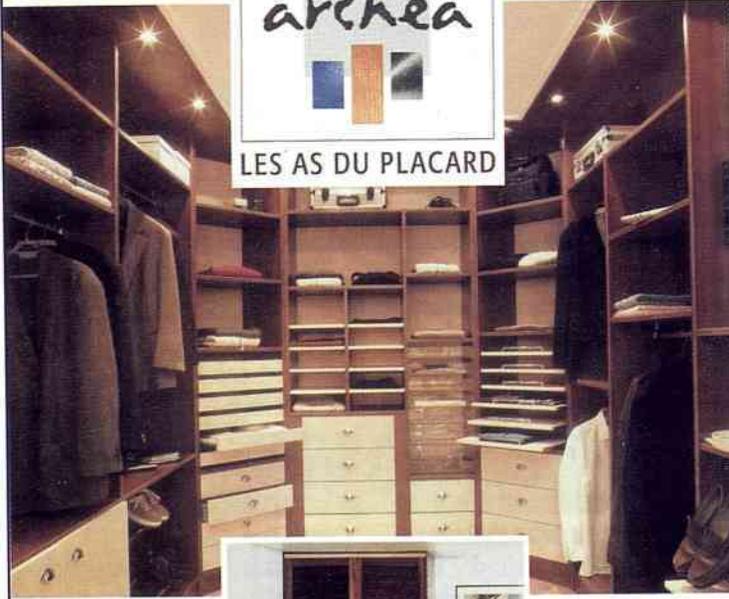
- Mme Emmanuelle Culerrier, 8 rue des Imbergères, le 14 septembre 2002 pour la restructuration et agrandissement d'une maison individuelle.
- M. et Mme Lussiez, 28 rue des Clos Saint-Marcel, le 1^{er} octobre 2002 pour l'extension d'une maison individuelle.
- M. et Mme Doan Vu Tri, 60 rue de Bagneux, le 19 septembre 2002 pour l'extension d'une maison individuelle.
- M. et Mme Philippe Monteil, 36 rue Achille Garnon, le 14 septembre 2002 pour la création d'un garage.
- M. et Mme Xavier O'Byrne, 29 avenue des Quatre Chemins, le 1^{er} octobre 2002 pour l'extension d'une maison individuelle et la création d'un garage.
- Société Au Pain Rustique, 6 rue du Docteur Berger, le 29 septembre 2002 pour l'aménagement d'un magasin et d'un laboratoire.
- S.C.I Amid, 35 rue Madeleine Crénon, le 19 septembre 2002 pour l'extension d'une maison individuelle.
- S.C.I Les Bas Coudrais, 3-5 rue Marc Sangnier, le 25 septembre 2002 pour l'aménagement d'un bureau.

Permis de construire modificatif accordé

- S.C.I. Gaston Levy, 7 rue Gaston Levy, le 25 septembre 2002 pour une modification de clôture sur un projet d'extension et de réaménagement d'une construction existante accordé le 30 mai 2002.

DEVIS

GRATUIT



LES AS DU PLACARD

Placard
Dressing
Chambre
Combles
Bibliothèque



Bureau
Séjour
Claustra
Stores
Buanderie

78, av. de la D¹⁰ⁿ Leclerc - RN20 - ANTONY - Tél. 01 46 66 08 04
antony.archea@wanadoo.fr



Vente et installation

carrelages
sanitaires

Rénovation
Réhabilitation

L'utile et l'agréable



ENTREPRISE QUALIFIÉE
QUALIFELEC

PGN
2002

Électricité

Plomberie

Chauffage

Menuiserie

Aménagement du sous-sol au grenier

Carrelage

Maçonnerie

Couverture

Peinture

© 01 47 02 14 19 *Hall d'exposition*
31, avenue de Robinson - Châtenay-Malabry
www.lisandre.fr

Permanences

Antenne de justice

L'antenne de justice intercommunale des Blagis, 10 rue de la Sarrazine à Bagneux, est ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h.

Elle propose les services d'information suivants sur rendez-vous (sauf le délégué du procureur qui reçoit sur convocation) :

- Association d'aide aux victimes d'infractions pénales (ADAVIP)
- Avocats
- Association départementale pour l'information sur le logement
- Conciliateur de justice
- Éducatrices de la protection judiciaire de la jeunesse
- Médiateur RATP
- Médiateur SNCF

Pour tout renseignement, appelez l'antenne de justice des Blagis au 01 46 64 14 14.

Délégué au médiateur de la République

Consultation jeudi après-midi de 14h30 à 18h
8 bis rue de la Sarrazine, Bagneux.
Tél : 01 46 65 14 77

Aveugles et malvoyants

Association Valentin Haüy :

- au local AVH, 2 rue des Écoles, les lundi, mardi et vendredi de 10h à 12h;
- au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 3^e mardi du mois de 10h à 12h,
- permanence téléphonique 24h/24 : 01 46 60 41 44.

Avocats

Au CSCB, 2 rue du Docteur Roux, le vendredi de 17h30 à 19h30 (inscription souhaitée à l'avance au 01 41 87 06 10).

CAUE 92

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine

Un architecte conseiller est à votre disposition gratuitement sur rendez-vous : Petit Château 9 rue du Docteur Berger.
Tél. 01 41 87 04 40

Conciliateur de justice

Reçoit à la mairie les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 18h.
Tél. 01 41 13 33 00

Centre de planification et d'éducation familiale

Consultations le mardi de 14h30 à 19h30
2 bis avenue Jules Guesde.
Tél : 01 40 91 93 23

Contrôleur des impôts

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 14h à 16h, à l'ancienne mairie, 68 rue Houdan.

Écrivain public

Le lundi de 10h à 12h au CSCB, 2 rue du Dr Roux.

Infos-consommateurs

Permanence au CSCB, 2 rue du Dr Roux, le 1^{er} lundi du mois de 14h30 à 16h30, ou sur rendez-vous auprès du CSCB.
Tél. 01 41 87 06 10.

Mission locale intercommunale 92 sud

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h30
Mairie de Sceaux
122, rue Houdan
Tél. ligne directe : 01 41 13 33 03
Accueil mairie : 01 41 13 33 64

COMMENT RENCONTRER LES ÉLUS

■ LE MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL

Philippe Laurent,
maire de Sceaux, conseiller général des Hauts-de-Seine,
reçoit sur rendez-vous à la mairie de Sceaux. Tél. 01 41 13 33 20
Mél : philippe.laurent@sceaux.fr

Bernadette Devouton

5^e adjoint
délégué à la famille, la petite enfance, la vie scolaire et péri-scolaire.
Tél. 01 41 13 33 00

Hervé Audic

6^e adjoint
délégué aux travaux, à la voirie, aux bâtiments municipaux.
Tél. 01 41 13 33 00

■ LES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous :

Chantal Brault,
1^{er} adjoint
délégué aux sports, à la jeunesse, la citoyenneté, l'animation, la vie associative.
Tél. 01 41 13 33 00

Jean-Philippe Allardi

7^e adjoint
délégué à la culture, au patrimoine, à l'esthétique urbaine.
Tél. 01 41 13 33 00

Jean-Louis Oheix

2^e adjoint
délégué à l'urbanisme, à la circulation, aux transports.
Tél. 01 41 13 33 00

Nicole Zuber

8^e adjoint
délégué à l'environnement, au développement de l'intercommunalité territoriale.
Tél. 01 41 13 33 00

Sabine Vasseur,

3^e adjoint
délégué à l'habitat et à la population, reçoit le mercredi de 14h à 17h.
Tél. 01 41 13 32 50

Christian Lancrenon

9^e adjoint
délégué à l'emploi, l'économie, au commerce.
Tél. 01 41 13 33 00

Bruno Philippe,

4^e adjoint
délégué à l'action sociale, la santé, la prévention.
Tél. 01 41 13 33 64

■ DÉPUTÉ

Georges Siffredi,
député des Hauts-de-Seine,
Reçoit sans rendez-vous à la mairie de Sceaux le 25 novembre de 17h à 18h30.
Tél. 01 41 13 33 00

COMMENT LAISSER DES MESSAGES AUX ÉLUS

Des messages téléphoniques peuvent être laissés à la mairie de Sceaux auprès des différents groupes politiques appartenant au conseil municipal. Pour ce faire, il faut composer le :

01 41 13 33 59,

attendre le message qui vous indiquera comment procéder pour accéder à la boîte vocal

correspondant à votre demande.

• GROUPE VIVRE À SCEAUX, boîte vocale n° 5061

• GROUPE SCEAUX PLURIELLE, boîte vocale n° 5071

• GROUPE RÉUSSIR SCEAUX ENSEMBLE, boîte vocale n° 5891

Les annonces publiées dans *Sceaux magazine* sont réservées exclusivement aux particuliers et, en priorité, aux Scéens.

Fenêtre sur

ANTONY
Du 18 au 24 novembre

Une semaine dansée

Quatre créations originales de chorégraphes - auteurs
Au théâtre Firmin Gémier

Entrée libre
Renseignements : 01 46 66 02 74

BOURG-LA-REINE
Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre

dimanche à 16h
Week-end Jazz
Claude Luter Sextet
À l'Agoreine

vendredi 22 à 20h30
Bourg-la-Reine Big Band,
À l'auditorium

samedi 23 à 20h30
Concert des ateliers de jazz de l'EDIM et de l'ENM
À l'auditorium

Renseignements et réservations au
01 41 87 23 19

CHÂTENAY-MALABRY
Dimanche 1^{er} décembre

Corrida pédestre de la Butte-Rouge

Organisée par l'ASVCM Aventure pédestre et la Ville de Châtenay-Malabry
Parcours de 5 km en ville et 10 km dans le bois de Verrières. Départ au gymnase Léonard-de-Vinci (à hauteur de la rue Pilâtre-de-Rozier à partir de 9h).

Renseignements, tarifs et inscriptions :
01 43 50 07 92

FONTENAY-AUX-ROSES
Du mardi 12 novembre au dimanche 8 décembre 2002

Festival M.A.R.T.O.

Festival de MARionnettes et de Théâtre d'Objet pour adultes dans le cadre du festival départemental de marionnettes organisé par le conseil général des Hauts-de-Seine.
Renseignements au Théâtre des Sources, 8 avenue Jeanne et Maurice Dolivet.
Tél. 01 41 13 40 80/81

LE PLESSIS-ROBINSON
Du 4 au 24 novembre

Un mois avec Victor Hugo

Représentations : *Cromwell* et *Le roi s'amuse*, exposition, conférence.
Théâtre du Coteau, 10 rue Louis-Pergaud

Renseignements au 01 46 30 45 29
ou 01 46 01 43 24

Offres d'emploi

Recherchons employée de maison déclarée pour ménage et repassage 30h/sem. réf. Tél. 01 47 02 84 32.

Recherche nourrice à temps complet à partir de fin février 2003. Tél. 01 46 60 86 91 (ap. 19h).

Cherche femme de ménage 2h/sem. chèque emploi. Tél. 01 43 50 29 71.

Garde partagée, Pierre-Louis 20 mois voudrait partager sa nounou du lundi au vend. Mme Bourguet. Tél. 06 63 53 24 91.

Demandes d'emploi

Assistant de vie qualifié cherche emploi à domicile auprès de personnes âgées ou handicapées. Tél. 01 43 50 75 69.

J.F. 37 ans disponible pour garder enfant(s), formation et exp. Tél. 01 46 60 17 01.

Effectue travaux de jardinage, tond vos pelouses. Prix très intéressants. Tél. 06 07 77 06 31.

Personne sérieuse, bonnes réf., disponible, véhiculée, cherche à garder enfants mercredi et vacances scolaires. Tél. 06 03 70 77 63.

Dame spécialisée en gériatrie recherche poste de nuit. Tél. 01 43 50 66 85.

Interprète-traductrice à la retraite effectue toutes traductions français/allemand ou secrétariat sur Word 98. Tél. 01 46 61 53 87.

Immobilier

Cherche à acheter appartement env. 80 m² Sceaux, proche RER B. Tél. 06 84 76 70 09. emmanuel.free@free.fr

J.F. animatrice à Sceaux cherche studio ou chbre env. 229€/mois cc. Tél. 06 87 20 81 96 (14h/15h - 19h/21h).

Vends Sceaux centre place de parking couverte ds résidence gardée l'Ermitage place du général de Gaulle. Tél. 01 46 61 42 29 (rép).

Vends Sceaux près gare RER sur terrain de 825 m² pt immeuble d'hab. + locaux d'activité. Proposition pour investisseur, ag. s'abstenir. Tél. 01 43 50 75 49 ou 01 47 02 67 33.

Loue Sceaux ds pavillon près RER 2 p. meublée 55 m² en rez-de-jardin tt confort. Entrée ind. par garage. Convientrait à 2 ou 3 pers. 760€ pour 2. 914€ pour 3 cc. Tél. 01 43 50 03 16.

Vends Madère terrain constructible 1 400 m² vue mer. Amarante (Portugal) terrain constructible 5 200 m². Tél. 01 46 61 51 67.

Profession para-médicale cherche local à louer. Tél. 06 68 73 91 83.

Vends Sceaux très gd box fermé double, face RER Robinson 22 900€. Tél. 06 08 99 12 73.

Cours particuliers

Mise à niveau et perfectionnement en math. de la 2^e au DEUG par professeur agrégé. Tél. 01 47 02 17 09.

Association de professeurs donne cours tous niveaux et toutes matières. Prépa. examens, BEPC, Bac. Tél. 06 19 35 34 69.

Étudiante à l'EPF donne cours de math de la 6^e à la terminale. Tél. 06 63 04 23 44.

Élève ingénieur donne cours de math physique bio., prépa au Bac. Tél. 06 64 11 28 29.

Étudiant en licence de biochimie donne cours de math physique chimie de la 6^e à la terminale. Tél. 01 47 02 01 79.

Cours de batterie par professeur en conservatoire. Tél. 01 40 91 95 01.

Cours de flûte traversière et solfège, tous niveaux, enfants et adultes par professeur diplômé. Tél. 01 47 02 29 13.

Prof. de lettres certifiée collège et lycée donne cours de français tous niv., méthodologie soutien sco. Prépa. examens. Se déplace ou reçoit. Tél. 06 88 32 22 72 ou 01 49 69 97 65.

J.H. prépa. HEC, très pédagogue, donnerait cours toutes matières, anglais, espagnol de la 6^e à la terminale. Tél. 06 83 87 66 68.

Professeur de lettres certifiée donne cours de français tous niv. et forme aux techniques et méthodes littéraires du Bac de français. Tél. 01 46 63 40 23.

Enseignant informaticien donne cours initiation, navigation Internet Win98-XP, Word Excel, compta. Tél. 01 45 21 45 14.

Ventes

Vends Renault Megane 2 coupé RSI 16s, mod. 2000, 47 000 km rouge cerise métallisé, clim., jantes alliage, parfait état 11 000€. Tél. 06 86 42 93 64.

Divers

Cède contre bons soins gentils chatons né le 26 août très sociables, longue lignée de chats d'appartement. Propres et sevrés. Tél. 01 41 13 94 59.

Vends Mercedes 230 E modèle 1991 luxe peinture métallisée, int. cuir, clim., autoradio CD, TBE, 67 000 km. Tél. 01 47 02 67 33 ou 01 43 50 75 49.

Vends Volvo 340 DL, 173 500 km année 1986 bon état général 900€, entretien régulier, factures. Jérémie. Tél. 06 82 31 86 44.

Vends ordinateur Génius Notebook VTECH portable, imprimante VT 35 pour enfant de 8 ans et plus, 107€. Rollers neufs pointure 39, 15€. Tél. 06 63 51 35 52.

Vends manteau Jean-Louis de Paris T. 40-42, (col châle, fourrure argenté, long) 275€ + autres manteaux. Tél. 06 03 15 46 51.

Vends aquarium 100 l avec rampe d'éclairage pompe filtre thermostat 45€. Tél. 01 43 50 26 44.

Vends piano droit coréen Young Chang en laque noire 1 800€ à débattre. Tél./fax. 01 45 33 99 42 ou 06 86 90 17 01.

Vends piano Schimmel droit + tabouret réglable, acajou satiné peu servi TBE 3 500€. Tél. 01 40 91 97 84.

Vends poussette double «Graco duo stadium» luxe + équipement de pluie exc. état 200€. Tél. 01 46 61 59 30.

Vends ensemble «Chaumette» fer forgé : console, applique, plafonnier, miroir, banquette 458€. 2 lampes terre cuite, 1 colonne 152€. Tél. 01 46 60 02 62.

Vends literie Treka 90x190, matelas, sommier + pieds, état neuf peu servi. 250€. Tél. 01 47 02 64 08.

Vends ensemble de 2 canapés fixes 2 places cuir noir pleine fleur, exc. état 1 400€. Tél. 01 46 60 62 03.

EN CAS D'URGENCE

POLICE-SECOURS	17	ou	01 41 13 40 00
POMPIERS	18	ou	01 47 02 09 38
POLICE MUNICIPALE	01 41 13 33 22		
CENTRE ANTIPOISONS	01 40 05 48 48		
DROGUE INFO SERVICE	0 800 231 313		
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800		
MÉDICALE (Centre 15) (service d'urgence)	15		
DENTAIRE (service d'urgence)			
(Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h 17h)	01 47 78 78 34		
AMBULANCE LEROY	01 46 63 24 31		
GAZ (service d'urgence)	0 810 433 292		
ÉLECTRICITÉ (service d'urgence)	0 810 333 292		
SNCF (Renseignements)	08 36 35 35 35		
SOS AMITIÉ	01 46 21 31 31		

PHARMACIES

INFIRMIÈRES

NOVEMBRE

Dimanche 10

Pharmacie SCEAUX- ROBINSON
5 av. des Quatre-Chemins. 01 46 61 16 12

Mme GAUD-VIEL
10 rue Florian 01 47 02 30 80

Lundi 11

Pharmacie SCEAUX- ROBINSON
5 av. des Quatre-Chemins. 01 46 61 16 12

Mme PANZOUSKI
10 rue Florian 01 47 02 24 23

Dimanche 17

Pharmacie de la FAÏENCERIE (Bourg-la-Reine)
15 av. du G^d-Leclerc 01 46 65 08 59

Mme THIRIET
31 rue Houdan 01 46 61 98 03

Dimanche 24

Pharmacie BAILLET-VARIN
45 rue Houdan 01 46 61 00 91

Mme SAVOYE-RIEUNAU
31 allée de Trévise 01 46 60 16 66

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er}

Pharmacie du CHAMBORD
144 bis av. du G^d-Leclerc (RN 20) 01 43 50 03 00

Mme MERCIER
5 passage Marguerite Renaudin . . 01 43 50 13 93

Dimanche 8

Pharmacie LAVERDET
106 rue Houdan 01 46 61 00 62

Mme GAUD-VIEL
10 rue Florian 01 47 02 30 80

**En cas d'urgence
et pour obtenir le
médecin de garde
la nuit, le week-end
et les jours fériés,
composer le 15.**

Les services de garde s'effectuent : pour les médecins et pour les infirmières, du samedi 12h au lundi 7h; pour les pharmacies, le dimanche et le lundi jusqu'à 14h. Pour connaître les tours de garde de nuit en semaine, appelez le 15.



Entreprise Valladon

maçonnerie
carrelage menuiserie
couverture parquet
chauffage dépannage
plomberie staff-marbre

Vous avez envie de changer votre carrelage, personnaliser votre habitation pour de l'original, du beau, du différent, venez découvrir à notre hall d'exposition :

- Frises et carreaux décors peints à la main.
- Carreaux de terre cuite.
- Marbre veilli.

Vous pourrez découvrir aussi nos meubles de salle de bains, sanitaires et robinetteries.



HALL D'EXPOSITION : 28, rue des Écoles - SCEAUX - 01 46 83 00 01



VILLE DE
SCEAUX

22^e foire aux santons et crèches de Provence



Du 6 au 15 décembre 2002

Ancienne mairie de Sceaux

Place Frédéric Mistral (pl. de l'Église)

Horaires : mercredi, vendredi, samedi,

dimanche, de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h

lundi, mardi, jeudi, de 14 h à 19 h

Entrée gratuite

LA POSTE

Renseignements : mairie – service Événements / Relations publiques Tél. 01 41 13 33 40
e-mail : relations.publiques@sceaux.fr